



RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Article 222-3 du règlement général de l'AMF



- I. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL
- II. RAPPORT DE GESTION
- III. COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2008
- IV. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
- V. COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2008
- VI. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

I. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.



Jacques d'Armand de Chateaueux
Président Directeur Général

II. RAPPORT DE GESTION

1. ACTIVITES ET FAITS MARQUANTS

1.1. Contexte de marché en 2008 - Faits marquants

- En février 2008, BOURBON a annoncé son plan stratégique Horizon 2012. Élargissement et prolongement des perspectives du plan précédent, le plan Horizon 2012 illustre la démarche d'amélioration continue dans laquelle s'inscrit BOURBON, qui, en analysant en permanence l'évolution de la demande, se positionne en précurseur de tendances. En anticipant les besoins de ses clients et en élargissant son offre, BOURBON entend affirmer, en 2012 et au-delà, sa position de leader des services maritimes à l'offshore moderne. En développant son plan d'investissements, BOURBON se maintient à la pointe de l'innovation pour offrir, partout dans le monde, aux clients pétroliers les plus exigeants, toujours plus de productivité et d'efficacité. Sur le périmètre **Offshore**, le plan Horizon 2012 se caractérise notamment par un élargissement de l'offre, en intégrant et en développant une nouvelle Activité de services sous-marins, dénommée « Subsea Services ». Dans le cadre du plan Horizon 2012, 10 navires IMR de type GPA 696 ont été commandés début 2008 pour un montant de 450 millions d'euros.
- Au cours de l'année 2008, la Division Offshore de BOURBON a pris livraison de 62 nouveaux navires, dont 12 navires de la série « Bourbon Liberty ». Le « Bourbon Liberty » est un navire de nouvelle génération capable d'opérer en offshore profond et qui permettra également de remplacer rapidement la flotte offshore continental ancienne et obsolète.
- Suite au regain d'insécurité constaté dans la région du Delta du Niger courant 2008, BOURBON a adapté son dispositif de sûreté. Les évolutions de ce dispositif dans le pays ont notamment porté sur un ajustement et une redéfinition des périmètres et zones de sécurité, ainsi que sur un renforcement des mesures d'accompagnement, d'encadrement et de surveillance des navires, qu'ils se trouvent en convoi, en opération, en navigation ou en transit vers la côte. Afin de garantir les meilleures conditions de sûreté à l'ensemble de ses collaborateurs, BOURBON applique au Nigeria un dispositif de sûreté élevé spécifique au pays. Ces procédures et mesures évoluent en permanence afin d'être les plus efficaces et les plus adaptées aux évolutions des risques et des pratiques constatées localement.
- Dans le cadre de l'opération de rapprochement de Rigdon Marine Corporation et Gulfmark, BOURBON a cédé le 1^{er} juillet 2008 les titres détenus dans les sociétés de Rigdon. Pour mémoire, les sociétés de Rigdon ayant été jusqu'alors consolidées par mise en équivalence, la cession n'a d'impact ni sur le chiffre d'affaires, ni sur l'excédent brut d'exploitation de BOURBON. Cette cession a généré pour BOURBON une plus-value de cession de 59 millions d'euros.
- Sur l'année 2008, BOURBON a poursuivi le désengagement de ses actifs non stratégiques avec la cession de la Sucrierie de Bourbon Madagascar et sa filiale Sagrim, et des activités immobilières dans l'Océan Indien.

- BOURBON, bien qu'ayant cédé en 2007 ses activités de remorquage portuaire à Boluda, a conservé sa marque « Les Abeilles », une marque mythique qui, depuis sa création en 1864 dans le port du Havre, a compté parmi les compagnies de navigation qui ont fortement contribué à la renommée de la marine marchande française. Dans ce cadre, la société « Les Abeilles International », qui comprend les activités de protection du littoral français, d'assistance et de sauvetage de BOURBON, assurées par cinq remorqueurs affrétés par la Marine nationale, a changé de nom pour devenir « Les Abeilles ».
- BOURBON a inauguré le 7 novembre 2008 le BOURBON Training Center Asia et son simulateur AHTS à Singapour, dans les locaux de Bourbon Offshore Asia. L'ouverture de ce deuxième centre de formation BOURBON en Asie fait suite à l'inauguration du centre dédié au positionnement dynamique (DP) de Manille (Philippines) en octobre 2007. Ce centre de formation BOURBON comprend un simulateur AHTS (navires releveurs d'ancre), qui constitue un progrès technologique considérable et une occasion pour BOURBON et l'industrie maritime de relever ses standards opérationnels, de sécurité et de qualité. Le BOURBON Training Center Asia a été mis en place pour former tous les membres d'équipage AHTS de BOURBON basés en Asie. Il a en effet pour vocation d'apporter au personnel navigant des connaissances théoriques et pratiques autour des opérations de relevage d'ancre. Conformément aux objectifs définis dans son plan stratégique Horizon 2012, la formation est une priorité pour BOURBON face au fort accroissement de sa flotte de nouveaux navires innovants et à forte productivité de nouvelle génération.
- A l'issue de son assemblée générale du 22 avril 2008, la société AXA a annoncé la nomination de Monsieur Jacques d'Armand de Chateaueux en tant que Président du conseil de surveillance. Monsieur Jacques d'Armand de Chateaueux continue d'assurer la Présidence et la Direction générale de BOURBON tout en exerçant cette fonction non exécutive au sein du conseil de surveillance d'AXA.

1.2. Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

A la date d'établissement du présent rapport, aucun événement postérieur à la date de clôture de l'exercice venant modifier la substance des états financiers tels qu'arrêtés n'est à signaler.

2. RESULTATS DES ACTIVITES

2.1. Résultats consolidés

<i>En millions d'euros</i>	2008	2007	Variation
Chiffre d'affaires	931,3	769,7	+21,0%
Excédent brut d'exploitation hors plus-value	316,7	262,1	+20,8%
Résultat opérationnel hors plus-value	205,0	166,6	+23,1%
Plus-values	34,3	47,6	n.s
Excédent brut d'exploitation (EBITDA)	351,0	309,7	+13,3%
Résultat opérationnel (EBIT)	239,3	214,2	+11,7%
Résultat financier	(75,8)	(37,9)	+100,2%
Résultat des sociétés mises en équivalence	2,9	3,1	n.s
Impôts	(3,1)	(8,4)	n.s
Résultat des activités abandonnées et plus-values sur participations cédées	70,6	232,8	n.s
Intérêts minoritaires	(9,4)	(13,1)	n.s
Résultat net part du groupe	224,4	390,8	-42,6%

La force de la stratégie de BOURBON est d'investir pour faire baisser les coûts de ses clients. La mise en service de nouveaux navires innovants et à forte productivité, construits en série et à coût compétitif, soutient la croissance du résultat opérationnel dans l'Offshore et les perspectives favorables pour 2009.

Avec un chiffre d'affaires en croissance de 21% et 351 millions euros d'EBITDA généré, les résultats de l'année 2008 constituent une base solide pour la pleine réalisation du plan stratégique Horizon 2012.

La croissance du chiffre d'affaires reflète une forte progression de l'activité de la Division Offshore à 38,7% et une bonne résistance de la Division Vrac, avec un chiffre d'affaires stable à +2,9% à taux constant (-12% de baisse du taux moyen annuel de l'indice BSI entre 2007 et 2008).

Ces bonnes performances ont été réalisées avec un taux moyen annuel 2008 de 1,47 dollar pour 1 euro.

L'excédent brut d'exploitation et le résultat opérationnel hors plus-values de cession de navires atteignent respectivement 316,7 millions d'euros et 205,0 millions d'euros, et progressent de plus de 20% par rapport à 2007.

Compte tenu d'un volume de plus-values de 34,3 millions d'euros, essentiellement lié à la cession d'un vraquier en juillet, le résultat opérationnel en 2008 s'élève à 239,3 millions.

Le résultat financier comprend 52 millions d'euros de charges latentes, correspondant notamment à l'impact des taux de change et à une baisse de valeur de 19 millions d'euros sur les titres Gulfmark Offshore reçus en paiement partiel de la vente de Rigdon Marine et conservés en portefeuille.

Les produits sur cessions d'activités s'élèvent à 70,6 millions d'euros, dont 59 millions d'euros concernent Rigdon Marine.

Le résultat net part du groupe atteint ainsi 224,4 millions d'euros, soit un bénéfice par action de 4,13 euros.

2.2. Activité des Divisions

2.2.1. Division Offshore

<i>En millions d'euros</i>	2008	2007	Variation
Chiffre d'affaires	672,1	484,5	+38,7%
dont navires BOURBON	581,5	443,0	+31,3%
dont navires affrétés	90,6	41,5	+118,3%
Excédent brut d'exploitation hors plus-value	240,9	190,3	+26,6%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	35,8%	39,3%	
Résultat opérationnel hors plus-value	132,5	108,5	+22,1%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	19,7%	22,4%	
Plus-values	6,7	24,7	n.s
Excédent brut d'exploitation (EBITDA)	247,6	214,9	+15,2%
Résultat opérationnel (EBIT)	139,2	133,2	+4,5%

- La première année de réalisation du plan Horizon 2012 fait apparaître une très forte croissance (+38,7%) du chiffre d'affaires de la Division Offshore à 672,1 millions d'euros. Le chiffre d'affaires réalisé par la flotte de navires détenus en propre est en croissance de +31,3%, à 581,5 millions d'euros et celui des navires affrétés atteint 90,6 millions d'euros contre 41,5 millions en 2007.

En 2008, l'Activité Marine Services a vu son chiffre d'affaires progresser de 29,7% pour atteindre 539,6 millions d'euros. Cette Activité a largement bénéficié des livraisons de navires intervenues au cours de l'année (20 supply et 40 crewboats) ainsi que des revalorisations des contrats anciens arrivés à échéance et renouvelés sur la période. BOURBON a en particulier pris livraison de 12 navires « Bourbon Liberty » destinés au marché de substitution dans l'offshore continental qui sont très appréciés par les clients.

L'Activité Subsea Services connaît un fort développement, conformément au plan stratégique Horizon 2012. Le chiffre d'affaires atteint 132,5 millions d'euros pour 2008, en progression de 93,2% par rapport à 2007. Avec 2 nouveaux navires livrés en 2008, le développement a été également en partie soutenu par le recours à l'affrètement, dans l'attente des prochaines livraisons.

<i>En millions d'euros</i>	2008	2007	Variation
Offshore	672,1	484,5	38,7%
<i>Afrique</i>	448,5	320,9	39,7%
<i>Europe-Méditerranée-Moyen Orient</i>	124,6	101,1	23,2%
<i>Asie</i>	51,9	23,2	123,5%
<i>Continent américain</i>	47,1	39,2	20,1%

Sur le plan géographique, la croissance de la Division Offshore est très rapide en Asie et toujours soutenue en Afrique, zone dans laquelle, en 2008, l'Offshore a réalisé 67% de son chiffre d'affaires. La progression de l'activité en Afrique résulte de la forte présence de BOURBON dans deux principaux marchés en croissance que sont l'Angola et le Nigeria. En dépit des difficultés liées aux opérations, notamment en matière de sûreté au Nigeria, l'activité des compagnies internationales associées aux compagnies nationales locales se développe avec la mise en service des champs d'offshore profond, l'exploration de nouveaux permis et les investissements de maintien en production des champs existants.

La forte croissance de la Zone Asie se poursuit tant en Asie orientale qu'en Inde, dans un contexte de marché toujours favorable et qui s'ouvre aux navires de nouvelle génération. A fin 2008, BOURBON opère 16 navires supply et 13 crewboats en Asie.

La croissance se confirme au Mexique avec l'arrivée des navires nouvelle génération, alors que l'activité est stable au Brésil.

Enfin, dans la zone Europe-Méditerranée-Moyen Orient, la présence de BOURBON se renforce grâce à la mise en service de navires sortis des chantiers.

- L'excédent brut d'exploitation (EBITDA) hors plus-values s'élève à 240,9 millions d'euros (+26,6%) et la marge d'EBITDA sur chiffre d'affaires s'est sensiblement redressée au cours du deuxième semestre.
- Le résultat d'exploitation hors plus-value de cession de navires s'élève à 132,5 millions d'euros, en progression de 22,1% par rapport à 2007.
- La croissance enregistrée sur la Division Offshore en 2008 est en ligne avec les objectifs du plan stratégique Horizon 2012 et reflète :
 - le rythme soutenu de livraison de nouveaux navires sur l'année (20 navires supply, 2 navires IMR, et 40 crewboats),
 - la revalorisation de contrats anciens arrivés à échéance et renouvelés sur la période,
 - le succès des navires de nouvelle génération, particulièrement appréciés des clients pour les économies de coûts logistiques qu'ils leur permettent de réaliser dans le contexte de marché actuel.

2.2.2. Division Vrac

<i>En millions d'euros</i>	2008	2007	Variation
Chiffre d'affaires	234,8	244,8	-4,1%
Excédent brut d'exploitation hors plus-value	78,7	66,4	+18,5%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	33,5%	27,1%	
Résultat opérationnel hors plus-value	75,8	56,7	+33,7%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	32,3%	23,2%	
Plus-values	27,6	22,9	n.s
Excédent brut d'exploitation (EBITDA)	106,3	89,3	+19,0%
Résultat opérationnel (EBIT)	103,5	79,6	+29,9%

La Division Vrac a connu trois trimestres de taux de fret historiquement très élevés et une forte chute des taux du marché sur le dernier trimestre. Le chiffre d'affaires de la Division s'élève ainsi à 234,8 millions d'euros en 2008 contre 244,8 millions d'euros l'année précédente.

Le résultat reflète un tonnage pris en compte de 14 millions de tonnes en 2008 contre 16 millions en 2007.

La génération d'EBITDA des navires en propriété, soutenue par la politique d'engagement à moyen terme d'une partie de ces navires, se maintient à un niveau record du fait des niveaux moyens des taux de fret enregistrés sur le marché en 2008 (41 550 \$/jour) et en 2007 (47 361 \$/jour).

Malgré une diminution des volumes transportés, l'activité d'opérateur de fret enregistre un résultat en forte croissance, notamment imputable à l'impact positif des vraquiers affrétés long terme.

2.3. Plan stratégique Horizon 2012

Ratios d'activité cibles

Le plan Horizon 2012 annoncé en février 2008 prévoit notamment une croissance moyenne attendue du chiffre d'affaires sur la période de 17% par an. L'activité au titre de l'année 2008 est conforme aux attentes dans la mesure où la croissance du chiffre d'affaires s'élève à +21%.

Par ailleurs, l'objectif à fin 2012 du ratio EBITDA (Excédent Brut d'Exploitation) sur capitaux engagés moyens hors acomptes a été fixé à 18%. Au titre de l'exercice 2008, ce ratio ressort à 21%. L'objectif en fin de plan du ratio EBITDA (Excédent Brut d'Exploitation) sur chiffre d'affaires est de 40%. A fin 2008, ce ratio s'établit à près de 38%, impacté notamment par la faiblesse du dollar (taux moyen 2008 de 1.47 dollar pour un euro, contre 1.40 dollar retenu comme hypothèse dans le plan) et par l'augmentation de la part relative des navires affrétés (lesquels génèrent un taux de marge plus modeste).

Avancement du programme d'investissements

A fin 2008, le volume d'investissements prévu par le plan Horizon 2012 (2 milliards d'euros consacrés à hauteur de 85% à la Division Offshore) est pratiquement totalement engagé. Ainsi, au cours de l'année 2008, la Division Offshore de BOURBON a pris livraison de 62 nouveaux navires : 20 navires supply ; 40 crewboats et 2 navires IMR. Au sein de cette Division, les prévisions de livraisons de nouveaux navires sont les suivantes :

- 77 navires en 2009,
- 62 navires en 2010,
- 19 navires en 2011 et au-delà.

La Division Vrac devrait quant à elle réceptionner 7 navires en 2009, 5 en 2010 et 6 en 2011.

Financement du programme d'investissements

Comme prévu dans le plan Horizon 2012, le financement a été assuré en 2008 par la combinaison des cash flows générés par l'activité, de la cession d'actifs non stratégiques et du recours à des emprunts bancaires négociés en 2007 et 2008. Au 31 décembre 2008, le montant total restant à tirer sur les emprunts existants s'élève à 480 millions d'euros. A cette même date, le groupe dispose également de lignes court-termes (non confirmées) non utilisées à hauteur d'environ 206 millions d'euros.

2.4. Résultats sociaux de Bourbon SA

Au cours de l'année 2008, la société a poursuivi la cession de son portefeuille d'activités non stratégiques.

Ce processus de désengagement s'est traduit cette année par la cession des sociétés *Challenge Hypermarket*, *Innodis*, *DTI Océan Indien*, *Sucrierie de Bourbon Madagascar* et *Sagrim*. Ces cessions ont généré un résultat global de 3,8 millions d'euros dans les comptes de Bourbon SA.

Par ailleurs, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 0,7 million d'euros, constitué pour l'essentiel de prestations de services facturées aux filiales. La baisse de (3,6) millions d'euros enregistrée par rapport à l'année précédente tient à la présence de facturations non récurrentes en 2007. La perte d'exploitation de (2,1) millions d'euros est en amélioration de 1,4 million d'euros par rapport à 2007 du fait de reprises de provisions sur comptes courants liées aux cessions de sociétés intervenues sur l'année et d'une diminution des honoraires par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat financier s'élève à 247,0 millions d'euros contre 59,7 millions d'euros en 2007. Cette progression résulte de l'effet combiné d'une forte augmentation des dividendes encaissés sur l'année, en particulier en provenance des filiales qui ont enregistré les cessions du remorquage portuaire et de Vindémia intervenues en 2007, d'un accroissement des intérêts perçus sur compte bloqué rémunéré du fait, notamment, de l'encaissement de ces dividendes et des dotations aux provisions pour dépréciation sur actions propres.

En conséquence, le résultat net de 256,5 millions d'euros dégagé sur l'exercice est en progression de 121,1 millions d'euros par rapport à l'année 2007.

Aucune dépense prévue aux articles 39.4 et 223 quater du Code général des impôts n'a été relevée.

2.5. Changements de méthodes comptables

Aucun changement de méthode comptable n'est à signaler.

2.6. Perspectives : principales tendances

▪ Division Offshore

En 2009, l'industrie de l'Offshore sera influencée par les effets de la baisse du prix du pétrole qui incite les clients pétroliers à rechercher des baisses des coûts et qui, pour certains opérateurs indépendants, pourrait conduire à une réduction de leurs investissements.

Du fait d'une stratégie et d'un positionnement uniques, avec 31 navires supply dont 22 navires « Bourbon Liberty », 2 navires IMR et 44 crewboats prévus en livraison pour 2009, les perspectives de croissance et de rentabilité de BOURBON dans ce contexte demeurent favorables :

- Les clients de BOURBON sont peu exposés à d'éventuelles difficultés de financement.

La Division Offshore réalise 90% du chiffre d'affaires avec les Supermajors et les grandes compagnies nationales pétrolières, contre seulement 10% avec des compagnies indépendantes.

- Les navires en opération et en construction sont adaptés aux évolutions du marché et des attentes clients.

La conception des navires de nouvelle génération ainsi que les économies d'échelle réalisées sur leurs coûts d'acquisition ont pour objectif de permettre aux clients d'améliorer leur productivité ; ce qui est particulièrement apprécié dans le contexte actuel.

Les navires de BOURBON sont principalement opérés par les clients lors des phases de production et de maintenance, activités par nature moins sensibles à l'évolution du prix du pétrole.

Les nouveaux navires, polyvalents et construits en série, sont pleinement adaptés au renouvellement de la flotte âgée et obsolète du marché de l'offshore continental.

- Les choix contractuels et financiers du groupe autorisent une bonne visibilité sur l'activité de la Division Offshore en 2009.

80% des navires de la Division Offshore sont contractés à long terme. Au 1^{er} janvier 2009, la durée moyenne résiduelle des contrats fermes est de 23 mois, et de 35 mois en incluant les périodes contractuelles optionnelles.

Une couverture des recettes en dollars au taux moyen de 1,27 sur 2009 sécurise de surcroît une partie significative de la marge.

▪ Division Vrac

Cette Division prendra livraison de 7 nouveaux vraquiers en 2009 et développera parallèlement ses services d'opérateur de fret au profit des clients. Les résultats seront le reflet de la politique d'engagement d'une partie de la flotte sur des contrats à moyen terme, des taux de fret du marché et de l'évolution des revenus générés par l'activité d'opérateur.

- Enfin, Il sera proposé à l'Assemblée Générale Mixte du 3 juin 2009 le versement d'un dividende de 0,90 euro par action, en progression de 28% par rapport à l'année précédente (dividende ordinaire de 0,70 euro), et la distribution d'une action gratuite pour 10 détenues.

3. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

BOURBON se conforme en matière de gouvernement d'entreprise aux obligations légales édictées notamment dans le cadre de la loi dite NRE et prend également en compte les recommandations formulées dans le rapport AFEP-MEDEF qui synthétise les principes de gouvernement d'entreprise en vigueur.

En 2008, BOURBON a poursuivi l'amélioration de son gouvernement d'entreprise ; à ce titre, lors de sa réunion du 8 décembre 2008, le conseil d'administration a pris connaissance des nouvelles recommandations AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées.

Il considère que ces recommandations s'inscrivent dans la démarche de gouvernement d'entreprise de la société.

En conséquence, en application de la loi du 3 juillet 2008 transposant la directive communautaire 2006/46/CE du 14 juin 2006, le code AFEP-MEDEF modifié est celui auquel se réfère la société pour l'élaboration du rapport prévu à l'article L. 225-37 du Code de commerce à compter de l'exercice 2008.

3.1. Présidence et Direction générale

Au cours de sa séance du 31 mai 2002, le conseil d'administration s'est prononcé en faveur du cumul des fonctions de Président du conseil et de Directeur général, exercées par Monsieur Jacques d'Armand de Chateaueux.

Le conseil d'administration a confirmé cette décision et reconduit les mandats de Président Directeur général de Monsieur Jacques d'Armand de Chateaueux et de Directeurs Généraux délégués de Messieurs Christian Lefèvre et Laurent Renard, lors de sa séance du 29 mai 2007.

Les Directeurs Généraux délégués, chargés d'assister le Directeur Général, pour une durée égale à celle des fonctions du Président Directeur Général disposent, à l'égard des tiers, des mêmes pouvoirs que le Directeur général, et ce, conformément à l'article 16 des statuts.

Par ailleurs, dans la mesure où les fonctions de Président du conseil et de Directeur Général sont exercées par la même personne, le conseil d'administration a décidé lors de sa séance du 10 mars 2008, sur proposition du Président du conseil et selon les recommandations de place, que le Président du comité des nominations, des rémunérations et de la gouvernance soit chargé de veiller au respect des principes de bonne gouvernance et à leur application effective.

3.2. Composition du conseil d'administration

	Date de première nomination	Date d'échéance du mandat	Mandats exercés en dehors du groupe
<p>Monsieur Jacques d'Armand de Chateaufieux Né le 13.02.1951</p> <p>Administrateur Président Directeur Général</p>	14.10.1977	AG appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2009	<p>Mandats en cours</p> <ul style="list-style-type: none"> - Président Directeur Général de Jaccar SAS - Président du conseil d'administration CBo Territoria SA - Président du conseil d'administration de Sapmer SA - Président du conseil de surveillance d'AXA - Administrateur de Sinopacific Shipbuilding Group (Chine) - Administrateur de Innodis Ltd (Ile Maurice) - Administrateur de Financière du Pladen SAS <p>Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années</p> <ul style="list-style-type: none"> - Administrateur de Vindémia SAS - Administrateur de Antenne Réunion Télévision - Censeur de ICV SA
<p>Monsieur Christian d'Armand de Chateaufieux Né le 09.11.1947</p> <p>Administrateur Cousin du Président Directeur Général</p>	29.06.1990	AG appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2010	<p>Mandats en cours</p> <ul style="list-style-type: none"> - Président Directeur Général de Ch. de Chateaufieux & Associés SA - Président Directeur Général de Legrand Filles & Fils SA - Président Directeur Général Vins Rares Sas - Gérant de Les Armands SCI - Gérant de Le Petit Vasouyard SARL - Gérant de Everget Capital <p>Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années</p> <p>Néant</p>
<p>Monsieur Henri d'Armand de Chateaufieux Né le 17.08.1947</p> <p>Administrateur Membre du comité des nominations, des rémunérations et de la gouvernance Frère du Président Directeur Général</p>	25.05.1987	AG appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2010	<p>Mandats en cours</p> <ul style="list-style-type: none"> - Président de Mach-Invest SAS - Administrateur de Sapmer SA <p>Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années</p> <ul style="list-style-type: none"> - Administrateur de Vindémia SAS

	Date de première nomination	Date d'échéance du mandat	Mandats exercés en dehors du groupe
<p>Monsieur Guy Dupont Né le 25.08.1944</p> <p>Administrateur</p>	18.06.1999	AG appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2010	<p>Mandats en cours</p> <ul style="list-style-type: none"> - Président de GVS SAS - Administrateur de CBo Territoria SA - Administrateur de Brasseries de Bourbon SA - Administrateur de Sapmer SA - Gérant de SCI Orion <p>Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années</p> <ul style="list-style-type: none"> - Président du GIE Bois Rouge Gestion - Président du GIE Cerf - Président de Distillerie de Savanna SAS - Président d'Eurocanne SAS - Président de Sucrierie de Bois Rouge SAS - Administrateur du GIE Gema - Administrateur de Loiret et Haentjens SA - Administrateur du GIE Rhums Réunion - Administrateur de Réunion Télévision - Administrateur de Sucre Austral - Administrateur d'ICV Mascareignes - Syndicat des fabricants du sucre - Syndicat des fabricants de rhum
<p>Monsieur Marc Francken Né le 08.01.1946</p> <p>Administrateur Président du comité des nominations, des rémunérations et de la gouvernance</p>	25.05.2000	AG appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2008	<p>Mandats en cours</p> <ul style="list-style-type: none"> - Président honoraire de Gevaert NV (Belgique) - Président de l'Union Remorquage et Sauvetage (Belgique) - Président de Technum-Tractebel (Belgique) - Administrateur de Nedelands Loodswezen bv (Pays-Bas) - Administrateur de Vlaams Economisch Verbond (Belgique) - Administrateur de l'Hôpital Universitaire d'Anvers (Belgique) - Membre de Koninklijke Vlaamse – Ingenieurs Vereniging – Fuggersocieteit – De Warande – Orde Van den Prince <p>Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années</p> <ul style="list-style-type: none"> - Administrateur de Lieven Gevaert Leerstoel (Belgique) - Administrateur de Nautinvest (Belgique) - Administrateur de VETC (Belgique) - Administrateur de Vum Media (Belgique) - Administrateur de Asbl de Warande (Belgique)

	Date de première nomination	Date d'échéance du mandat	Mandats exercés en dehors du groupe
Monsieur Baudouin Monnoyeur <i>Né le 24.04.1949</i> Administrateur	30.05.2008	AG appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2010	<i>Mandats en cours</i> - Président du Groupe Monnoyeur - Membre du conseil France de l'INSEAD <i>Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années</i> - Vice-Président exécutif de la Fédération des Entreprises Industrielles et Commerciales Internationales de la Mécanique et de l'Electronique (FICIME) - Président du Conseil du Commerce de France et membre du Conseil Exécutif du MEDEF
Monsieur Christian Munier <i>Né le 10.12.1950</i> Administrateur Membre du comité d'audit	18.06.1999	AG appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2010	<i>Mandats en cours</i> - Président CDM2 SAS - Président SAS Régusse - Président du conseil de surveillance de Financière du Pladen SAS - Administrateur SAS Marbou - Administrateur SAS Siacom - Administrateur de Finadvance <i>Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années</i> - Directeur Général délégué du groupe Bourbon - Membre du conseil de surveillance de Les Moteurs Baudoin SA - Administrateur de la Bonnasse Lyonnaise de Banque SA

	Date de première nomination	Date d'échéance du mandat	Mandats exercés en dehors du groupe
<p>Madame Dominique Senequier Née le 21.08.1953</p> <p>Administrateur Membre du comité d'audit Membre du comité des nominations, des rémunérations et de la gouvernance</p>	08.09.2003	AG appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2008	<p>Mandats en cours</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présidente du Directoire d'AXA IM Private Equity SA - Présidente du Directoire d'AXA IM Private Equity Europe SA - Membre du comité de surveillance d'AXA Private Equity US - Présidente du comité de surveillance d'AXA Private Equity Germany GmbH - Director d'AXA Private Equity Asia - Membre du Board of Directors d'AXA Private Equity Italy S.r.l. - Présidente d'AXA Chile Private Equity I SAS. - Présidente de Matignon Développement 1 SAS - Présidente de Matignon Développement 2 SAS - Présidente de Matignon Développement 3 SAS - Présidente d'AXA Infrastructures Investissement SAS - Director d'AXA Private Equity Secondaries Ltd. - Director d'AXA IM Secondaries Associates Management Ltd. - Director d'AXA Private Equity Funds of Funds Manager II Ltd - Director d'AXA Private Equity Primary Ltd. - Director d'AXA Private Equity SL Management Ltd. - Director d'AXA PE Asia Manager Ltd. - Director d'AXA IM LBO Management Ltd. - Director d'AXA IM LBO Management III Ltd - Director d'AXA IM LBO Management IV Ltd - Membre du Board d'AXA Alternative Participations SICAV - Membre du Board d'AXA Alternatives Participations SICAV II - Administrateur de Théâtre des Champs-Élysées SA <p>Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présidente du conseil de surveillance de Renaissance Investissements SA - Vice-Présidente du conseil de surveillance de Linedata Services SA - Administrateur d'AIP Finance SA - Membre de PCP Holding SAS - Présidente de Pikanter 4

	Date de première nomination	Date d'échéance du mandat	Mandats exercés en dehors du groupe
Madame Thi Huyen Lan Vo <i>Née le 16.10.1971</i> Administrateur	10.12.2007	AG appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2009	<p>Mandats en cours</p> <ul style="list-style-type: none"> - Administrateur de Dai Viet Securities Companies (Vietnam) - Administrateur de Long Hau (Vietnam) - Administrateur de Viet Au (Vietnam) - Administrateur de Hiep Phuoc (Vietnam) - Directrice de Viet Fortune (Vietnam) - Administrateur de Ever Fortune (Vietnam) - Administrateur de Hoang Anh Gial Lai (Vietnam) - Administrateur d'Agrex Saigon (Vietnam) - Administrateur de Seas (Vietnam) - Administrateur de Sinopacific Shipbuilding Group (Chine) <p>Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années</p> <ul style="list-style-type: none"> - Administrateur de Indira Gandhi (Vietnam) - Administrateur de Bourbon An Lac (Vietnam) - Administrateur de Tuong An Vegetable Oil JSC (Vietnam)
Monsieur Roger Wright <i>Né le 25.05.1952</i> Administrateur Président du comité d'audit	13.09.2004	AG appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2008	<p>Mandats en cours</p> <ul style="list-style-type: none"> - Président Directeur Général d'Arsenal Investimentos (Brésil) - Conseiller de Springs Global (Brésil) <p>Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années</p> <ul style="list-style-type: none"> - Administrateur de Klabin (Brésil) - Administrateur de Gradiente Electronics (Brésil) - Administrateur de TAM Airlines (Brésil) - Membre du Brazilian Institute of Volunteerism - Président Directeur Général de Bassini Playfair Wright LLC (USA) - Membre du Board of Ibravo (Brésil)

3.3. Rémunérations des mandataires sociaux

3.3.1. Rémunération du Président du conseil d'administration et des Directeurs Généraux délégués

La rémunération des mandataires sociaux est approuvée par le conseil d'administration sur proposition du comité des nominations, des rémunérations et de la gouvernance.

La rémunération du Président Directeur Général, Monsieur Jacques d'Armand de Chateauevieux qui assure l'animation de la société Jaccar, holding animatrice de BOURBON, est inchangée depuis la revalorisation décidée par le conseil d'administration dans sa séance du 22 mars 2004. Elle est composée d'une partie fixe de 360 000 euros (hors taxes) et d'une part variable représentant 1 % du résultat net de l'exercice considéré plafonnée à 750 000 euros (hors taxes).

La rémunération des Directeurs Généraux délégués a été fixée sur proposition du comité des nominations, des rémunérations et de la gouvernance lors du conseil du 20 mars 2006, et comprend également une partie fixe et une partie variable ; s'y ajoutent des émoluments au titre de mandats dans le groupe (hors Bourbon SA).

La partie variable, liée à la performance de la société est calculée pour les deux Directeurs Généraux délégués, sur la base de 0,5 % du résultat net part du groupe de l'exercice considéré ; elle est payable l'année suivante, après approbation des comptes par l'assemblée générale. Sur proposition du comité des nominations, des rémunérations et de la gouvernance, le conseil d'administration, dans sa séance du 10 décembre 2007 a décidé de plafonner la partie variable de chacun des deux Directeurs Généraux délégués à 150 000 euros. Cette décision a été reconduite par le comité de nominations, des rémunérations et de la gouvernance lors de sa séance du 28 novembre 2008.

Dans sa séance du 8 décembre 2008, le conseil d'administration a entériné la position du comité de nominations, des rémunérations et de la gouvernance pour lier la rémunération variable des mandataires sociaux au résultat net part du groupe considérant celui-ci comme la mesure appropriée de la performance.

3.3.1.1. Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social (en euros)

Jacques d'Armand de Chateauevieux, Président Directeur Général	Exercice 2007	Exercice 2008
Rémunérations <u>dues</u> au titre de l'exercice <i>(détaillées en tableau 3.3.1.2)</i>	1 125 000	1 123 000
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées en 3.3.2.1)</i>	0	0
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées en 3.3.3.1)</i>	0	0
TOTAL	1 125 000	1 123 000

Christian Lefèvre, Directeur Général délégué	Exercice 2007	Exercice 2008
Rémunérations <u>dues</u> au titre de l'exercice <i>(détaillées en tableau 3.3.1.2)</i>	501 630	516 885
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées en 3.3.2.1)</i>	443 944 ⁽¹⁾	0
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées en 3.3.3.1)</i>	0	0
TOTAL	945 574	516 885

Laurent Renard, Directeur Général délégué	Exercice 2007	Exercice 2008
Rémunérations <u>dues</u> au titre de l'exercice <i>(détaillées en tableau 3.3.1.2)</i>	414 283	428 523
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées en 3.3.2.1)</i>	443 944 ⁽¹⁾	0
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées en 3.3.3.1)</i>	0	0
TOTAL	858 227	428 523

⁽¹⁾ La valorisation des options attribuées a été calculée le jour de l'attribution selon la méthode Black & Scholes sur la base des hypothèses retenues pour l'établissement des comptes consolidés. Lors de l'attribution du 10 décembre 2007, la juste valeur d'une option était de 11,0986 euros. Le prix de souscription a été fixé ce jour là à 43,98 euros.

3.3.1.2. Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social (en euros)

Jacques d'Armand de Chateaufieux, Président Directeur Général	Exercice 2007		Exercice 2008	
	dues au titre de l'année	versées au cours de l'année	dues au titre de l'année	versées au cours de l'année
- rémunération fixe	360 000	360 000	360 000	360 000
- rémunération variable	750 000	750 000 ⁽¹⁾	750 000	750 000 ⁽¹⁾
- rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
- jetons de présence	15 000	13 000	13 000	15 000
- avantages en nature	-	-	-	-
TOTAL	1 125 000	1 123 000	1 123 000	1 125 000

Christian Lefèvre, Directeur Général délégué	Exercice 2007		Exercice 2008	
	dues au titre de l'année	versées au cours de l'année	dues au titre de l'année	versées au cours de l'année
- rémunération fixe	310 764	310 764	310 764	310 764
- rémunération variable	150 000	76 445 ⁽¹⁾	112 119	150 000 ⁽¹⁾
- rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
- jetons de présence au titre de mandats dans le groupe	39 258	39 258	91 574	91 574
- avantages en nature ⁽²⁾	1 608	1 608	2 428	2 428
TOTAL	501 630	428 075	516 885	554 766

Laurent Renard, Directeur Général délégué	Exercice 2007		Exercice 2008	
	dues au titre de l'année	versées au cours de l'année	dues au titre de l'année	versées au cours de l'année
- rémunération fixe	221 000	221 000	221 000	221 000
- rémunération variable	150 000	76 445 ⁽¹⁾	112 219	150 000 ⁽¹⁾
- rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
- jetons de présence au titre de mandats dans le groupe	39 258	39 258	91 574	91 574
- avantages en nature ⁽²⁾	4 025	4 025	3 730	3 730
TOTAL	414 283	340 728	428 523	466 304

(1) La rémunération variable est payable l'année suivante, après approbation des comptes par l'assemblée générale.

(2) Voiture de fonction.

Aucun régime de retraite complémentaire n'a été consenti par BOURBON ni aucun avantage en nature autres que ceux mentionnés dans les tableaux ci-dessus pour chacun des deux Directeurs Généraux délégués.

3.3.1.3. Engagements de toute nature pris par la société au bénéfice des ses mandataires sociaux

Dirigeants Mandataires Sociaux visés par la recommandation AFEP-MEDEF	Contrat de Travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnité relatives à une clause de non concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Jacques d'Armand de Chateauevieux, Président Directeur Général Début de Mandat : 29/05/2007 Date de Fin Mandat : AG appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2009		X		X		X		X

3.3.2. Options de souscription ou d'achat d'actions consenties et/ou levées au cours de l'exercice 2008

3.3.2.1. Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social

Options attribuées à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe	N° et date du plan	Nature des options (achat ou souscription)	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Prix d'exercice	Période d'exercice
Jacques d'Armand de Chateaufieux						
Christian Lefèvre				-		
Laurent Renard						

3.3.2.2. Règle de conservation

Concernant les mandataires sociaux, le conseil d'administration de mars 2008 a institué une règle de principe concernant l'obligation de conservation jusqu'à la cessation des fonctions des actions résultant des levées d'options. Cette règle prévoit l'obligation de conserver 20% des options exercées et s'applique à partir des levées du plan n°6 de décembre 2007. Cette règle pourra être révisée à chaque attribution de stock options.

3.3.2.3. Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

Options levées par les dirigeants mandataires sociaux	N° et date du plan	Nombre d'options levées durant l'exercice	Prix d'exercice	Année d'attribution
Jacques d'Armand de Chateaufieux				
Christian Lefèvre				-
Laurent Renard				

3.3.3. Actions de performance attribuées et/ou devenues disponibles au cours de l'exercice 2008

3.3.3.1. Actions de performance attribuées à chaque mandataire social

Actions de performance attribuées par l'assemblée générale des actionnaires durant l'exercice à chaque mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe	N° et date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Date d'acquisition	Date de disponibilité	Conditions de performance
Jacques d'Armand de Chateaufvieux						
Christian Lefèvre						
Laurent Renard						

3.3.3.2. Actions de performance devenues disponibles pour chaque mandataire social

Actions de performance devenues disponibles pour chaque mandataire social	N° et date du plan	Nombre d'actions devenues disponibles durant l'exercice	Conditions d'acquisition
Jacques d'Armand de Chateaufvieux			
Christian Lefèvre			
Laurent Renard			

3.3.4. Jetons de présence

Les membres du conseil d'administration perçoivent, pour seule rémunération, des jetons de présence dans le cadre du montant global fixé à 200 000 euros selon la décision de l'assemblée générale mixte du 30 mai 2008 pour l'exercice 2007 et les exercices ultérieurs et dont les modalités de répartition sont les suivantes :

- une rémunération fixe de 5 000 euros ;
- une rémunération variable tenant compte du taux de présence, à hauteur d'un montant de 2 000 euros par présence, et ce par présence tant pour les réunions du conseil que pour les réunions des comités spécialisés.

Dans ce cadre, le montant versé en 2008 aux membres du conseil d'administration s'est élevé à un total de 126 000 euros.

(en euros)	Jetons de présence versés en 2007	Jetons de présence versés en 2008
Membres actuels du conseil ⁽¹⁾		
Jacques d'Armand de Chateaufieux	13 000	15 000
Christian d'Armand de Chateaufieux	13 000	15 000
Henri d'Armand de Chateaufieux	13 000	17 000
Guy Dupont	13 000	15 000
Marc Francken ⁽²⁾	11 000	17 000
Christian Munier	13 000	19 000
Thi Huyen Lan Vo ⁽²⁾	-	2 000
Roger Wright ⁽²⁾	15 000	19 000
Ancien membre du conseil		
Victoire de Margerie	19 000	7 000
TOTAL	110 000	126 000

⁽¹⁾ Madame Dominique Senequier, administrateur, membre du comité des nominations, des rémunérations et de la gouvernance, et membre du comité d'audit a renoncé à percevoir ses jetons de présence.

⁽²⁾ Les montants alloués aux administrateurs étrangers correspondent aux montants bruts versés.

Les membres du conseil d'administration n'ont bénéficié au cours de l'exercice d'aucune autre rémunération ni d'aucun autre avantage. Les administrateurs n'ont bénéficié ni de l'attribution d'options de souscription d'actions ni d'attribution d'actions gratuites.

3.4. Honoraires des contrôleurs légaux des comptes et des membres de leurs réseaux

(en milliers d'euros)	EurAAudit CRC				Deloitte Touche Tohmatsu			
	Montant		Pourcentage		Montant		Pourcentage	
Audit	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur (société mère)	64	64	60%	32%	83	80	14%	16%
Filiales intégrées globalement	43	139	40%	68%	480	393	82%	81%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur (société mère)	-	-	-	-	-	-	-	-
Filiales intégrées globalement	-	-	-	-	18	4	3%	1%
Sous-total	107	203	100%	100%	581	477	100%	98%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social	-	-	-	-	1	9	0%	2%
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total	-	-	-	-	1	9	0%	2%
TOTAL	107	203	100%	100%	582	486	100%	100%

4. GESTION DES RISQUES

L'année 2008 a été marquée par une crise financière et économique majeure. Cette crise produira ses effets sur l'économie mondiale pour une période difficile à prévoir.

À la connaissance de la société, il n'existe pas de faits exceptionnels et de litiges pouvant avoir une incidence significative sur l'activité, les résultats, la situation financière et le patrimoine de BOURBON ou de ses filiales.

L'objectif de BOURBON est de s'assurer que l'ensemble du dispositif de contrôle interne permet de prévenir, dans la mesure du possible, les risques auxquels il est exposé. Dans cet esprit, une « cartographie des risques » a été élaborée courant 2005.

Dans ce cadre, une équipe dédiée à ce projet a été constituée au sein de chaque Division opérationnelle ainsi qu'au niveau fonctionnel du siège. Un inventaire des risques, le plus exhaustif possible, et des contrôles associés, a été établi, puis catégorisé en fonction de leur nature. Au cas par cas, des probabilités d'occurrence et d'impact potentiel ont été évaluées. Les risques inventoriés ont alors été hiérarchisés en fonction de leur fréquence possible (de fréquent à improbable) et de leur impact (négligeable à catastrophique) qui nécessiterait une mise en œuvre immédiate d'un plan d'action par une cellule de crise.

La Direction générale de chaque Division est responsable de la communication de la cartographie aux différentes unités, des plans d'action, du contrôle et du suivi des procédures.

La cartographie des risques fait l'objet d'actualisations de façon régulière. Deux mises à jour ont été réalisées au cours de l'année 2008 afin de tenir compte des résultats des plans d'actions mis en œuvre au cours de l'année 2008 et des changements intervenus dans l'évaluation de certains risques.

BOURBON envisage d'approfondir la mise en place de ce processus de cartographie des risques au niveau des principales filiales opérationnelles.

La nature et la hiérarchie de ces risques sont considérées comme stratégiques et confidentielles. Il est néanmoins possible de développer ci-après les principaux facteurs de risques.

4.1. Risques liés à l'activité de BOURBON

Dans les métiers exercés par BOURBON, les barrières à l'entrée sont importantes en raison des positions acquises dans le temps, de l'intensité capitalistique des moyens, du savoir-faire des collaborateurs, de la bonne connaissance des contraintes administratives et politiques des différents secteurs d'exploitation.

Spécialiste des services maritimes à l'offshore pétrolier, Bourbon Offshore accompagne ses clients dans le développement de leur activité, partout dans le monde, en leur proposant une large gamme de services et de navires nouvelle génération, puissants et polyvalents, adaptés aux exigences de l'offshore profond comme de l'offshore continental. Son management, axé sur la gestion de la sécurité et les standards d'opération, lui assure un niveau de qualité élevé et constant.

Présent dans 28 pays, Bourbon Offshore est fortement implanté dans la zone du « Triangle d'or » – côte occidentale d'Afrique, Brésil, Golfe du Mexique – et en mer du Nord. En s'appuyant sur une stratégie d'acquisitions, d'alliances et de partenariats avec des acteurs locaux complémentaires, BOURBON se développe rapidement dans de nouvelles zones, comme en Asie.

Bourbon Offshore a pour clients les plus grands groupes pétroliers internationaux (Exxon Mobil, Chevron Texaco, Statoil, Conoco Philips, BP, Shell, Total, Agip...) ainsi que de nombreuses sociétés pétrolières nationales (Petrobras au Brésil, Pemex au Mexique...).

La présence internationale du groupe et l'élargissement de son portefeuille clients permettent une certaine dilution du risque de dépendance. Le développement du portefeuille clients se traduit notamment par la montée en puissance des Supermajors Total, Exxon, Shell et BP et l'arrivée de nouveaux clients, notamment en Inde, Vietnam, Egypte et Angola. En 2008, seuls deux clients (Total et Exxon) représentaient, individuellement, plus de 10 % du chiffre d'affaires de la Division Offshore.

En s'appuyant sur une politique dynamique de contrats à moyen et long terme, la Division Offshore est en mesure d'adapter son offre aux spécificités des clients. 80% de la flotte existante sont d'ores et déjà contractualisés pour l'année 2009.

Dans le secteur de la production pétrolière en mer, la compétitivité et la réussite de Bourbon Offshore dépendent du savoir-faire individuel et de la motivation collective de ses collaborateurs. Les équipes de la Division Offshore, hautement qualifiées pour chacune de leurs missions, opèrent toutes catégories de navires en offshore profond et en offshore continental. Ainsi, la compétence du personnel permet de créer une solide relation de confiance avec les clients en générant une réelle satisfaction et des relations commerciales durables.

Aujourd'hui, toutes les filiales de BOURBON sont en situation de recrutement et de développement des ressources humaines, et ce dans un contexte de pénurie structurelle d'officiers diplômés de la marine marchande. Pour répondre à ses besoins, BOURBON place ses équipes au cœur de sa stratégie et pratique une politique de ressources humaines ambitieuse.

La demande de services à l'offshore pétrolier est dépendante de la volonté d'investissement des clients. Les prix du pétrole et du gaz sur les marchés mondiaux ont une influence significative sur l'investissement dans ce secteur. Ainsi, une baisse prolongée du prix du pétrole et du gaz peut réduire la capacité des clients de BOURBON à investir dans de nouveaux développements. L'investissement dans l'industrie pétrolière peut aussi être influencé par les aspects suivants :

- le taux de découverte et de développement de nouvelles réserves de pétrole et de gaz ;
- la demande globale d'énergie ;
- la demande globale de produits pétrochimiques ;
- les conditions politiques et économiques locales.

Une réduction des investissements dans l'industrie pétrolière, due à l'un des éléments ci-dessus ou pour une toute autre raison, pourrait diminuer la capacité de BOURBON à augmenter ou à maintenir ses bénéfices.

Cependant, la demande de pétrole à moyen terme devrait rester soutenue, justifiant la confirmation par les compagnies pétrolières de leurs investissements. Ces compagnies disposent de moyens financiers pour ce faire et prennent leurs décisions d'investissements non pas sur le prix instantané du baril mais sur leurs hypothèses du prix moyen du baril à 10 ans.

En outre, sa stratégie unique protège BOURBON d'un éventuel risque de marché en concentrant son développement principalement sur des champs déjà en production (et non pas des programmes d'exploration) dont le niveau d'activité est indépendant des dépenses d'exploration des pétroliers.

Par ailleurs, BOURBON réalise près de 90% de son chiffre d'affaires auprès des grandes compagnies nationales et internationales, dont les plans d'investissements devraient rester soutenus, et ne sera que marginalement affecté par les réductions d'investissements que pourraient décider les autres opérateurs indépendants.

La filiale Setaf Saget, spécialiste du transport maritime de Vrac sec depuis plus de 35 ans, opère sur toutes les mers du globe avec une flotte de vraquiers de conception moderne dont 5 détenus en propre, et offre à sa clientèle des prestations sur mesure en proposant une gamme complète de services logistiques à haute valeur ajoutée. Le niveau d'activité de la Division Vrac dépend du niveau du commerce international et de la croissance économique mondiale ainsi que de la volatilité des taux de fret (indice « baltic supramax »). Une sévère dépression du commerce mondial pourrait réduire la demande de vraquiers. Toutefois, la qualité de la flotte détenue en propre par la Division ainsi que la qualité des relations avec les clients historiques sont des atouts pour la bonne utilisation de ces actifs.

4.2. Risques industriels et environnementaux

Les activités de BOURBON relèvent principalement du domaine maritime et du transport, secteurs particulièrement réglementés. Si le taux d'accident a diminué environ de moitié en vingt ans, la navigation maritime n'est toutefois pas exempte de risques. BOURBON applique les réglementations détaillées ci-après et a adopté un ensemble de procédures, chartes et codes de conduite qui encadrent les pratiques à bord des navires.

En tant qu'entreprise de services, BOURBON n'est pas directement responsable de processus industriels à l'exception de l'exploitation de ses moyens maritimes. BOURBON applique néanmoins les règles édictées par ses donneurs d'ordre lorsque les navires évoluent dans le voisinage de leurs infrastructures, par exemple installations portuaires, unités pétrolières ou zones militaires. En particulier, BOURBON suit ainsi les référentiels édités par l'IMCA (*International Maritime Contractor Association*).

Les lois et décrets de l'État du pavillon et de l'État côtier fixent le cadre réglementaire applicable aux activités maritimes.

Les règles nationales renvoient très largement à un ensemble de conventions, élaborées sous l'égide de l'Organisation maritime internationale (OMI), ayant reçu mandat de l'ONU pour traiter les sujets spécifiques à la navigation maritime.

Les principales normes internationales sont les suivantes :

- la convention SOLAS (convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer) contient principalement les dispositions techniques à observer pour la conception, la construction et l'équipement des navires ;
- la convention STCW (convention internationale sur les normes de formation des gens de mer, de délivrance des brevets et de veille) recense les exigences relatives à la qualification des équipages ;
- la convention MARPOL (*Marine Pollution*) rassemble les éléments concernant la prévention de la pollution, qu'elle provienne du navire ou de sa cargaison ;
- la convention COLREG (*Collision Regulations*) définit les règles de navigation.

Ces conventions font référence à des codes et recueils établis par l'OMI, complétés par des résolutions issues de ses comités spécialisés. Le code ISM (code international de gestion de la sécurité) en est un élément central qui définit les fondements pour la gestion de la sécurité au sein des armements maritimes, à bord comme au siège.

Le code ISPS (code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires) traite des dispositions à prendre par les armateurs et les états côtiers en matière de sûreté à bord comme à terre. BOURBON s'est en outre doté d'une organisation, en particulier au Nigeria, afin de coordonner avec nos clients et les autorités, les actions visant à prévenir et parer les actes de piraterie.

Les règles relatives au transport des marchandises dangereuses sont contenues principalement dans le code IMDG (*International Maritime Dangerous Goods*) qui recense les informations sur les précautions à prendre pour le conditionnement, le stockage à bord, la manutention et les opérations de chargement et de déchargement.

Le domaine du travail maritime est, par ailleurs, couvert par des conventions établies par l'Organisation internationale du travail.

Les nations adhèrent massivement à ces conventions, en y incorporant toutefois quelques spécificités, en particulier pour les navires de petite taille. Les États sont chargés de l'application et de la répression des infractions.

Le contrôle de la mise en œuvre et du respect des réglementations par l'armateur est le plus souvent délégué par les États à des organismes indépendants, les sociétés de classification. Leur domaine couvre l'audit des organisations, la surveillance de la construction et les visites périodiques des navires en exploitation. Les principales sociétés de classification sont associées au sein d'une institution, l'IACS, qui veille à l'harmonisation des règles et des actions. Les délégations de pouvoir accordées aux sociétés de classification sont l'objet d'agréments formellement délivrés par les États.

BOURBON s'attache à respecter scrupuleusement les règles en vigueur et s'applique chaque fois que possible à prendre des initiatives pour améliorer son organisation et ses méthodes afin d'atteindre plus rapidement ou excéder les normes exigées.

BOURBON assure une veille permanente et tient à jour l'information réglementaire au siège comme à bord des navires.

Les risques d'atteinte à l'environnement résultent principalement de la présence du navire dans son milieu et des conséquences éventuelles d'accidents liés à la cargaison ou à la navigation. S'il n'est pas possible d'annuler complètement l'impact des activités de transport, BOURBON s'attache à en améliorer le bilan au moyen de solutions techniques et en agissant sur les comportements des parties prenantes.

BOURBON considère que les accidents sont évitables par la prévention et qu'il est possible de parer aux pollutions. La formation et les exercices d'entraînement visent à préparer au mieux le personnel aux situations d'urgence.

Le département QHSE (Qualité Hygiène Sécurité Environnement) a autorité pour veiller à ce que l'ensemble des collaborateurs de BOURBON déclinent des pratiques et des procédures de travail qui découlent des principes ci-dessus.

Les activités de BOURBON ne font pas l'objet de risques naturels spécifiques autres que ceux attachés à la navigation maritime.

4.3. Risques juridiques et assurances

Les activités de services à l'offshore qui comprennent l'activité « Marine Services » et l'activité « Subsea Services » sont régies par des contrats prévoyant généralement une obligation de moyens à la charge de BOURBON ainsi qu'un dispositif de renonciation à recours réciproque avec le client (système de « knock for knock »).

Concernant l'activité de Transport de Vrac, les obligations du transporteur à l'international sont régies par les conventions internationales qui définissent le régime des responsabilités du chargeur et du transporteur.

Le groupe est implanté mondialement. Aussi, les sociétés sont-elles tenues de respecter la loi et les réglementations qui leurs sont applicables localement, notamment dans les domaines maritimes, douaniers et fiscaux.

La diversité des clients et des secteurs géographiques dans lesquels BOURBON intervient limite les risques de recouvrement des créances clients et amoindrit les risques politiques.

Assurances

• **Nature et étendue de la couverture**

BOURBON dispose pour son activité maritime d'un programme d'assurances complet couvrant tant les dommages susceptibles d'être causés à sa flotte (assurance « corps et machines ») que les responsabilités qui pourraient lui incomber en sa qualité d'armateur (assurance dite « Protection & Indemnity »).

BOURBON complète ce dispositif avec une assurance de responsabilité civile couvrant les risques non directement liés à son activité maritime, au moyen d'une police « chapeau » pouvant intervenir en excédent et différence de conditions.

BOURBON a également souscrit une assurance couvrant la responsabilité civile de ses dirigeants.

Les couvertures de ces assurances ont toutes été prises à des niveaux de garanties et de franchises adaptés aux risques de l'entreprise, que BOURBON ne souhaite pas divulguer pour des raisons de confidentialité.

Aucune captive d'assurance n'a été mise en place au sein du groupe.

• **Gestion-assureurs**

Sous réserve des contraintes de législation locale ou tenant à l'organisation du groupe, la gestion des assurances est centralisée, ce qui permet d'obtenir une optimisation de la couverture tant sur le plan qualitatif qu'économique, ainsi qu'une meilleure lisibilité des coûts d'assurance.

BOURBON s'appuie sur des assureurs internationaux de premier plan, tous dotés au minimum d'un « rating A » délivré par les agences de notation financière du type « Standard & Poor's ». Nos principaux partenaires assureurs sont : Norwegian Hull Club, Groupama Transports, Allianz Global Corporate and Specialty, Amlin et Fortis pour l'assurance « corps et machines » ; le Shipowners Club, le Gard, le UK Club, le Skuld, tous membres de l'International Group of P&I Clubs, pour l'assurance de responsabilité d'armateur.

La police de responsabilité civile couvrant l'activité non maritime est souscrite auprès d'Axa Corporate Solutions et de Groupama Transport.

L'assurance de responsabilité des dirigeants est souscrite auprès d'AIG Europe.

A noter que certaines polices de BOURBON contiennent une clause de sauvegarde lui permettant de résilier le contrat si l'agence Standard & Poor's abaisse la notation financière de l'assureur en dessous d'un certain niveau.

4.4. Objectifs et politique de gestion des risques financiers

Les risques du groupe sont le risque de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie, le risque de liquidité, le risque de devise et le risque de crédit. Le conseil d'administration a revu et approuvé les politiques de gestion de chacun de ces risques. Ces politiques sont résumées ci-dessous.

Risque de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie

L'exposition du groupe au risque de variation des taux d'intérêt de marché est liée à l'endettement financier à moyen et long terme du groupe à taux variable. BOURBON suit régulièrement son exposition au risque de taux. Cette activité est coordonnée et contrôlée de manière centralisée. Elle dépend du Directeur de la Trésorerie & Financements groupe qui rapporte au Directeur Général délégué - Finance & Administration.

La politique du groupe consiste à gérer sa charge d'intérêt en utilisant une combinaison d'emprunts à taux fixe et à taux variable. Afin d'optimiser le coût financier global, le groupe met en place des swaps de taux d'intérêt par lesquels il échange, à intervalles prévus, la différence entre le montant des intérêts à taux fixe et le montant des intérêts à taux variable calculé sur un montant nominal d'emprunt fixé à l'avance.

Ces swaps sont affectés à la couverture des emprunts. Au 31 décembre 2008, après prise en compte des swaps de taux d'intérêt, environ 56% de la dette à moyen ou long terme du groupe est contractée à taux d'intérêt fixe.

Le tableau suivant présente l'exposition nette du groupe aux taux variables avant et après gestion, compte tenu des couvertures mises en place, ainsi que la sensibilité du résultat avant impôt (liée aux variations de juste valeur des actifs et passifs monétaires) du groupe à une variation raisonnable des taux d'intérêts, toutes autres variables étant constantes par ailleurs :

En millions d'euros	Au 31 décembre 2008			
	< 1 an	> 1 an à < 5 ans	> 5 ans	Total
Actifs à taux variable	156,9	-	-	156,9
Passifs à taux variable	(234,6)	(580,5)	(455,9)	(1 270,9)
Position nette à taux variable avant couverture	(77,7)	(580,5)	(455,9)	(1 114,0)
Couverture	91,5	368,0	161,9	621,4
Position nette à taux variable après couverture	13,8	(212,5)	(293,9)	(492,6)
Sensibilité à une hausse des taux de 1% avant couverture	(0,8)	(5,8)	(4,6)	(11,1)
Sensibilité à une hausse des taux de 1% après couverture	0,1	(2,1)	(2,9)	(4,9)
Sensibilité à une baisse des taux de 1% avant couverture	0,8	5,8	4,6	11,1
Sensibilité à une baisse des taux de 1% après couverture	(0,1)	2,1	2,9	4,9

En supposant constante sur un an la position atteinte au 31 décembre 2008, une variation du taux d'intérêt de 1% aurait donc pour conséquence d'augmenter ou de diminuer le coût d'endettement financier du groupe de 4,9 millions d'euros sur un an.

Risque de devise

Les objectifs

La politique du groupe est de réduire autant que possible le risque économique lié aux variations de change sur un horizon moyen terme. En outre, le groupe souhaite minimiser l'impact de la volatilité du dollar sur le résultat annuel d'exploitation.

Flux d'exploitation

Les principaux risques de change provenant de l'exploitation sont les suivants :

Pour la Division Offshore, BOURBON facture une partie importante (67% environ) de ses prestations en dollars. Le groupe dispose d'une couverture de change naturelle grâce au paiement de charges en dollars (représentant environ 16% du chiffre d'affaires). La politique est de maximiser cette couverture naturelle.

Le risque résiduel est partiellement couvert, à court terme, par la mise en place de ventes de dollars à terme et/ou d'options de vente de devises. Sur la partie non couverte, et de toute façon dans le temps, les services maritimes à l'Offshore sont directement exposés aux risques de change, et plus particulièrement sur le dollar.

En ce qui concerne l'année 2009, une couverture des recettes en dollars au taux moyen de 1,27 sécurisera de surcroît une partie significative de la marge.

La Division Vrac, à l'inverse, présente une couverture naturelle quasi parfaite (chiffre d'affaires et coûts essentiellement dollars) ; la marge dégagée, dollar, ne fait pas l'objet de couverture.

Flux long terme

Politique

Dans le cas des acquisitions de navires en devises, la politique consiste à couvrir en partie le risque de change durant la période de construction par la mise en place de contrats d'achats de devises à terme.

La politique est de financer ces acquisitions dans la monnaie dans laquelle les loyers correspondants seront réglés par les clients ; toutefois, afin d'éviter les différences de change comptables dans les pays hors zone euro et zone dollar (en particulier en Norvège), les entités financent leurs investissements dans leur monnaie fonctionnelle.

Pratique actuelle

Par exception, début 2004, il a été décidé d'abandonner temporairement cette pratique et de convertir en euros la majorité des emprunts en dollars à l'époque. Ceci pour réaliser les gains de change latents comptabilisés au cours des exercices précédents

Depuis, la majorité des nouveaux emprunts mis en place (en dehors de la Norvège) a été réalisée en euros. Lorsque le taux euro/dollar le permettra, ces emprunts seront à nouveau convertis en dollars et les acquisitions ultérieures seront à nouveau financées en dollars.

Risque de transaction

Le tableau suivant présente, au 31 décembre 2008, les positions des actifs et passifs monétaires du groupe (libellés dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de l'entité) avant et après gestion :

En millions d'euros	USD	NOK	EUR	Autres
Actifs monétaires	119,7	100,3	28,3	0,2
Passifs monétaires	-137,7	-0,1	-16,1	-0,2
Position nette avant gestion	-18,0	100,2	12,2	0,0
Couvertures	55,8	-100,3	0,0	0,0
Position nette après gestion	37,8	-0,1	12,2	0,0

Une variation de 1% du taux de change euro contre la totalité des devises représenterait un impact cumulé au niveau du groupe de 0,5 million d'euros, après prise en compte des couvertures.

À noter que les couvertures de change à terme, portant sur des transactions futures, n'apparaissent pas dans ce tableau, dans la mesure où l'élément couvert n'est pas encore au bilan.

Risque sur le prix des approvisionnements

L'exposition du groupe au risque de prix est minimale.

Risque de crédit

La politique du groupe est de vérifier la santé financière de tous les clients qui souhaitent obtenir des conditions de paiement à crédit. De plus, les soldes clients font l'objet d'un suivi permanent.

Le groupe n'a pas souscrit de convention type COFACE.

Concernant le risque de crédit relatif aux autres actifs financiers du groupe, c'est-à-dire la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les actifs financiers disponibles à la vente et certains instruments dérivés, le groupe ne travaille qu'avec des établissements financiers de premier ordre, en particulier avec les principales banques françaises, et apporte une attention particulière dans le choix des établissements.

Risques de liquidité

Le financement est réalisé dans le cadre d'une politique de groupe mise en œuvre par la Direction Finance et Administration. Cette politique consiste à financer les besoins du groupe par une combinaison de cash-flows opérationnels, de cessions d'actifs non stratégiques et d'emprunts bancaires ; la récurrence des cash-flows étant assurée par la croissance régulière de la flotte de navires et par la stratégie de contractualisation à long terme avec les clients.

Au 31 décembre 2008, les dettes financières brutes de BOURBON s'élèvent à 1 414 millions d'euros dont 1 162 millions d'euros à plus d'un an. L'échéancier de la dette financière à long terme figure dans la note 3.15 de l'annexe aux comptes consolidés.

Emprunts à long et moyen terme

En 2005, BOURBON a souscrit un prêt syndiqué de 320 millions d'euros dont la phase d'amortissement a commencé en avril 2007 et s'achèvera en 2017. Au 31 décembre 2008, l'encours du prêt est de 272 millions d'euros.

Dans l'été 2007, un emprunt de 450 millions d'euros (« club deal ») a été souscrit (ligne tirée à hauteur de 262 millions d'euros au 31 décembre 2008). La phase d'amortissement débutera en décembre 2009 et s'achèvera en 2019.

En juin 2008, un nouvel emprunt « club-deal » de 208 millions de dollars a été conclu (ligne tirée à 87 millions de dollars au 31 décembre 2008). La phase d'amortissement débutera en 2010 et s'achèvera en 2020.

Durant les années 2007-2008, de nouveaux emprunts bilatéraux (en dollars et en euros) ont été signés :

- Certains ont été signés et tirés pour un montant équivalent euros d'environ 50 millions d'euros ;
- D'autres ont été seulement signés et seront tirés sur les années à venir : le montant de ces prêts bilatéraux non tirés est d'environ 205 millions d'euros.

Au 31 décembre 2008, le montant total restant à tirer sur les emprunts existants s'élève à 480 millions d'euros.

En dehors des covenants classiques d'un emprunt corporate, certains covenants propres aux prêts de 320 millions d'euros, 450 millions d'euros et 208 millions de dollars obligent BOURBON à respecter qu'une partie de la flotte financée mais non grevée d'hypothèque soit à disposition du Prêteur. Si BOURBON venait à dépasser certains ratios financiers contenus dans ces contrats, BOURBON devrait, sur option du Prêteur, consentir des hypothèques sur ces mêmes navires (partie non grevée) en priorité et/ou sur d'autres navires de la flotte BOURBON en complément jusqu'à rétablir, à la satisfaction du Prêteur, ces mêmes ratios. Aucune anticipation de remboursement n'est exigée dans le cadre du respect de ces covenants financiers.

Enfin, un nouvel emprunt de type « club deal » d'un montant d'environ 300 millions d'euros est en cours de finalisation et comportera lui aussi des covenants de type ratios financiers :

- Endettement financier net sur capitaux propres inférieur à 1.90,
- Dettes nettes opérationnelles (DNO = dettes nettes hors acomptes sur commandes de navires en construction) sur EBITDA inférieur à 4.50 pour les exercices 2009 à 2011 puis inférieur à 4.00 pour les exercices 2012 et suivants.

Ces covenants financiers prévoiraient une exigibilité facultative à la majorité des 2/3 des banques participantes en cas de non respect de ces engagements.

Lignes court terme

Une ligne de préfinancement de 134 millions d'euros, en attente de la mise en place d'emprunts à long et moyen terme, est entièrement tirée au 31 décembre 2008. Elle sera rapidement remboursée dès la mise en place et le tirage des financements en question.

Par ailleurs, le groupe dispose de lignes court-termes (non confirmées) non utilisées à hauteur d'environ 206 millions d'euros au 31 décembre 2008.

La gestion de la trésorerie est coordonnée au siège opérationnel du groupe. Financière Bourbon, société en nom collectif organisée en centrale de trésorerie, offre ses services à la majeure partie des filiales opérationnelles du groupe. Ces entités sous convention de trésorerie avec la Financière Bourbon bénéficient d'un soutien actif dans la gestion de leurs flux, de leurs risques de change et de taux, de leurs risques opérationnels et de leur endettement à court et moyen termes, dans le respect des diverses législations en vigueur localement.

Risques actions

Au 31 décembre 2008, le groupe ne possède plus de placements de trésorerie.

Le portefeuille actions du groupe est principalement constitué d'actions cotées sur le marché américain. A la date d'arrêté des comptes, ces actifs sont évalués à leur juste valeur, sur la base des paramètres suivants : cours de l'action et taux de change. Conformément aux normes IFRS, les variations de juste valeur de ces actifs sont constatées en résultat financier.

Le nombre de titres auto détenus par BOURBON au 31 décembre 2008 s'élève à 2 260 006. Une variation de 10 % à la hausse ou à la baisse du cours de l'action de BOURBON résulterait en une variation de la valeur de marché des actions propres de 4 millions d'euros.

4.5. Autres risques particuliers

Construction de navires

Une des clés du succès réside dans la mise à disposition de nos clients de navires innovants à des prix compétitifs. BOURBON développe des concepts de navires de nouvelle génération (propulsion diesel-électrique, positionnement dynamique DP2, etc.) ; il les fait construire dans des chantiers compétitifs – localisés essentiellement en Chine mais également en Inde et au Nigeria – en série, afin de bénéficier d'économies d'échelle. BOURBON sélectionne un nombre limité de chantiers, d'où une certaine dépendance vis-à-vis de ces chantiers. Une défaillance d'un des chantiers sélectionnés pourrait diminuer la capacité de BOURBON à répondre aux attentes des clients.

Une large majorité des engagements ont été pris auprès d'un chantier chinois qui a démontré sa capacité à délivrer des navires innovants et de qualité et dont la solidité financière n'est pas remise en cause à ce jour.

Activité dans les pays émergents

Le développement international de BOURBON s'effectue en grande partie dans les pays émergents (côte occidentale d'Afrique, Asie, Amérique du Sud ...). Il s'opère prioritairement à travers des joint-ventures avec des partenaires locaux, dans une optique de partage des savoir-faire et des bénéfices, et avec le souci d'apporter un maximum de contenu local.

Les risques associés à l'exploitation d'activités dans ces pays peuvent comprendre notamment l'instabilité politique, économique, sociale ou financière. BOURBON s'efforce de mener ses activités et ses opérations en se protégeant contre ces risques économiques, politiques ou de conflits. Toutefois, BOURBON peut ne pas être en mesure de s'assurer ou de se couvrir contre ces risques et peut être, par ailleurs, amené à rencontrer des difficultés dans l'exercice de ses activités dans de tels pays, ce qui pourrait avoir un impact sur ses résultats.

Maîtrise des coûts

Dans un environnement compétitif, la satisfaction du client nécessite une bonne maîtrise des coûts. La stratégie Horizon 2012 de BOURBON consiste à investir pour réduire les coûts des clients.

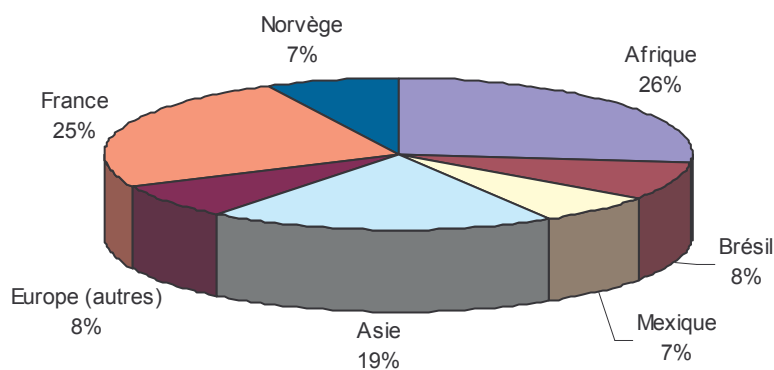
Le principe de construire des navires innovants en série dans des pays à coûts compétitifs, engendre une dynamique globale de maîtrise des coûts :

- Pour le client, la série des « Bourbon Liberty » permet :
 - Une réduction de la consommation de fuel,
 - Une augmentation de la capacité de fret,
 - Une efficacité des opérations, des gains de temps.
- Une réduction des coûts de construction de 15 à 30 %, en respectant les standards de qualité et de sécurité grâce à une coopération originale, alliant architectes navals, équipementiers et chantiers expérimentés, aux côtés de BOURBON, pour un partage des savoir-faire ;
- Une normalisation des formations afin de garantir un niveau équivalent dans le monde : formation des équipages sur des simulateurs, homogénéisation des compétences, enrichissement des savoir-faire grâce au partage des « best practices » ;
- Une optimisation des coûts de maintenance et d'entretien : industrialisation des services de maintenance, réduction des stocks de pièces détachées, optimisation des temps d'intervention, substitution facilitée pendant les arrêts techniques...

5. INFORMATIONS SOCIALES

5.1. Effectifs / Emploi

Au 31 décembre 2008, BOURBON mobilisait 5 700 personnes (hors les métiers du Sucre), réparties en 59 nationalités et travaillant dans 28 pays.



Répartition par catégories d'effectifs

- Navigants : 82%
- Sédentaires : 18%

Encadrement

35,5 % des effectifs

BOURBON a donc atteint ses objectifs 2008 dans le cadre de la réalisation du plan Horizon 2012 avec une augmentation de 33 % du nombre de collaborateurs par rapport à 2007.

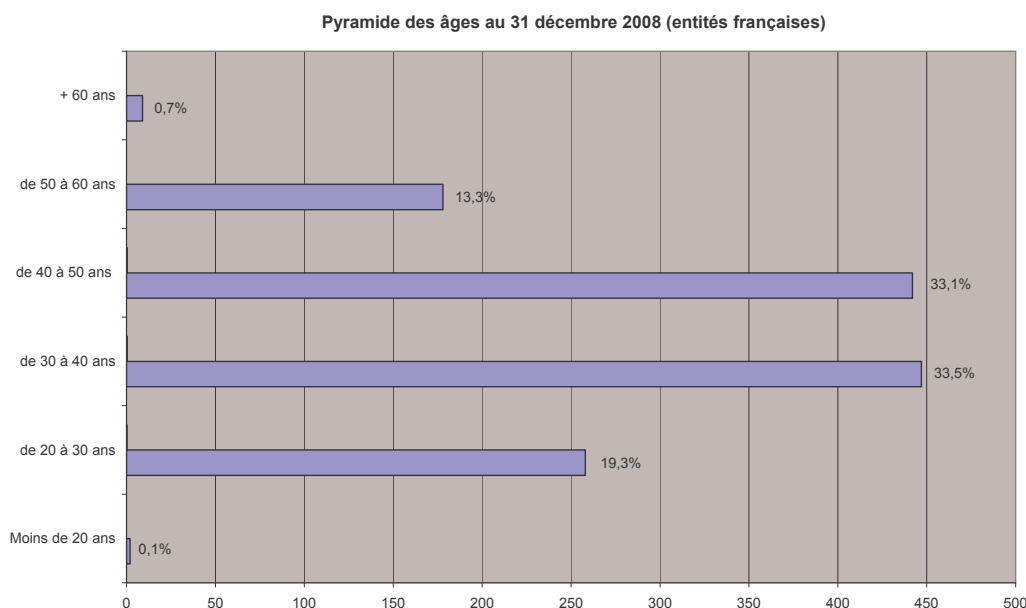
Afin de pourvoir à ses besoins en emplois découlant principalement du nombre de navires neufs livrés en 2008, BOURBON déploie sa stratégie de recrutements internationaux. Le réseau des « shipmanagers » internationaux s'appuie sur les compagnies locales du groupe et sur des sociétés de manning internationales dédiée aux recrutements BOURBON.

Par ailleurs, l'ensemble des filiales renforce les partenariats avec les principales Ecoles et Académies maritimes. Pour améliorer l'intégration de ces nouveaux collaborateurs, BOURBON a développé des programmes d'induction au siège et dans chacune des filiales.

Le marché de l'emploi demeure particulièrement tendu en Mer du Nord.

Focus France :

- 255 recrutements en contrat à durée indéterminée en 2008 ;
- Le taux de turnover des marins français a été réduit de 11,7 % en 2007 à 7,4 % au cours de l'année 2008.



5.2. Rémunération

Les structures des rémunérations sont différenciées entre personnel navigant et personnel sédentaire. Les grilles de rémunération des personnels navigants évoluent régulièrement selon les négociations collectives locales. La politique de rémunération des personnels sédentaires des fonctions support combine selon la filiale, augmentations collectives et / ou augmentations au mérite.

Focus France :

Les sommes versées en application des accords de participation et d'intéressement par les filiales françaises du groupe représentent 6 446 K€ au titre de l'exercice 2007, soit une progression de 11 % par rapport aux sommes versées au titre de l'exercice 2006.

5.3. Formation

La formation demeure une priorité pour BOURBON. La recherche du développement professionnel ainsi que la maîtrise des standards d'opérations et des procédures de sécurité fondent la politique de formation de BOURBON.

Les actions de formation sont prioritairement menées à bord des navires avec l'appui des officiers référents dans le cadre du projet « Seaskills » développé avec la société de classification DNV (Det Norske Veritas).

BOURBON poursuit son investissement dans les BOURBON Training Centers. Ainsi, un nouveau simulateur AHTS diesel-électrique a été inauguré en novembre 2008 au sein du BOURBON Training Center Asia basé à Singapour. Il complète le simulateur AHTS de Marseille et consolide les capacités de formation du groupe en Asie. Ce nouveau simulateur intègre notamment les caractéristiques du « Bourbon Liberty 200 ».

L'entité DNT Offshore bénéficie également d'un nouveau simulateur pour les UHD (Ultraheavy-Duty) ROV installé à Ravenne (Italie).

En 2008, 200 marins ont suivi des formations sur les simulateurs AHTS et 145 officiers ont suivi des formations « DP » (Dynamic Positioning).

Enfin, un projet de simulateurs pour les pilotes de Surfers (crewboats) a également été lancé en 2008 avec un déploiement prévu pour le second semestre 2009.

Par ailleurs, un plan de développement professionnel des personnels des fonctions support a été initié en 2008 pour le développement des compétences des collaborateurs en vue d'accompagner la forte croissance internationale du groupe.

Focus Nigeria :

La gestion des compétences a été développée au Nigeria dans un programme spécial.

Les standards de compétences des pilotes de Surfers servent de référence pour les évaluations des marins nigériens. Un programme de formation qualifiante des pilotes de Surfers, mécaniciens et matelots brevetés est mis en œuvre dans ce cadre.

La construction d'un centre de formation est programmée pour 2009. Il devrait prochainement accueillir un simulateur Surfer.

6. BOURBON SA ET SES ACTIONNAIRES

6.1. Capital social et répartition

Au 31 décembre 2008, le montant du capital social de Bourbon est de 35 229 221 euros divisé en 55 461 302 actions intégralement libérées.

Le 13 mai 2008, la société Mach-Invest a déclaré avoir franchi le seuil de 5% à la hausse et détenir à cette date 2 819 750 actions, soit 5,08% du capital.

La société Jaccar a annoncé avoir acquis 380 000 actions supplémentaires entre le 2 et le 7 octobre 2008 portant ainsi sa participation à 24,89%.

Enfin, le 18 décembre 2008, Pleyel Investissements a déclaré avoir procédé à un reclassement interne au profit de sa société mère Monnoyeur SAS et portant sur 2 994 868 actions soit 5,40% du capital.

Par ailleurs, au 31 décembre 2008, l'actionnariat des salariés concernait à travers le FCPE « Bourbon Expansion », 900 personnes pour 449 414 actions, soit 0,81% du capital.

Ainsi, à cette même date, l'actionnariat de BOURBON se décomposait de la façon suivante :

Actionnariat	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
Jaccar *	13 803 336	24,89%	25,95%
Monnoyeur	2 994 868	5,40%	5,63%
Mach-Invest **	2 821 195	5,09%	5,30%
Autodétention	2 260 006	4,07%	-
Salariés	449 414	0,81%	0,84%
Public	33 132 483	59,74%	62,28%
TOTAL	55 461 302	100,00%	100,00%

* Jaccar: famille Jacques d'Armand de Chateauvieux

** Mach-Invest : société liée à Henri d'Armand de Chateauvieux

6.2. Dividendes versés au titre des trois derniers exercices

Nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

	Nombre d'actions	Dividende net par action * (en euros)	Montant total distribué en en milliers d'euros **
2005	25 045 577	1,00	25 046
2006	50 195 528	0,60	30 110
2007	55 461 302	1,00	54 200

* dividende éligible à la réfaction de 40 % au profit des personnes physiques résidant fiscalement en France, conformément aux dispositions de l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts.

** les actions auto-détenues ne donnent pas droit aux dividendes.

6.3. Opérations afférentes aux titres de la société

6.3.1. Rachat des actions de la société

Au 31 décembre 2008, la société détenait 2 260 006 actions, soit 4,07 % du capital, dont 34 051 actions par l'intermédiaire de CM CIC Securities prestataire de service d'investissement responsable de la gestion du contrat de liquidité selon la charte AMAFI.

Au cours de l'année 2008, BOURBON a acheté 2 225 955 de ses propres titres afin de couvrir les plans d'options d'achat d'actions autorisés par le conseil d'administration lors de ses séances du 10 décembre 2007 et du 8 décembre 2008 ainsi que les plans à venir.

Il est en outre précisé que ni CM CIC Securities, en tant que responsable de l'animation du marché, ni la société ne sont intervenus sur les produits dérivés sur les actions BOURBON.

6.3.2. Opérations réalisées par les dirigeants sur les titres BOURBON

A la connaissance de la société, les membres dirigeants ont déclaré, au cours de l'exercice 2008, les opérations suivantes sur les titres de la société :

Nom du mandataire social	Vente d'actions BOURBON (Nombre)	Acquisition d'actions BOURBON (Nombre)
Jacques d'Armand de Chateaufvieux ou personne physique ou morale liée	-	380 000
Christian Lefèvre ou personne physique liée	-	982
Laurent Renard ou personne physique liée	-	5 670

Le détail de l'ensemble de ces opérations ainsi que les déclarations individuelles réalisées au titre des articles 223-22 et 223-25 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers, figurent sur le site internet de la société (www.bourbon-online.com) sous la rubrique « Informations réglementées » ainsi que sur le site internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

6.3.3. Options de souscription ou d'achat d'actions consenties au personnel

L'assemblée générale mixte du 30 mai 2008 a autorisé le conseil d'administration, dans sa dix-huitième résolution extraordinaire, à consentir, en une ou plusieurs fois, au bénéfice des salariés ou de certains d'entre eux ou certaines catégories de personnel ou les mandataires sociaux, définis par la loi, de la société et des sociétés qui lui sont liées dans les conditions de l'article L225-180 du Code de commerce, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la société et/ou à l'achat d'actions existantes de la société provenant d'achats effectués par elle pour un montant maximum de 5 % du capital.

En application de cette autorisation, le conseil d'administration a consenti, lors de sa séance du 8 décembre 2008, 35 600 options de souscription ou d'achat d'actions au prix de 21,00 €, soit un prix égal à 100% de la moyenne des cours cotés aux vingt séances de Bourse précédant à leur attribution à 50 bénéficiaires.

Les bénéficiaires de ce 7^{ème} plan sont les nouveaux collaborateurs recrutés dans le cadre du Plan Horizon 2012 ou des collaborateurs récemment promus. Ces options pourront être exercées à compter du 8 décembre 2012 et expireront le 7 décembre 2014.

OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS CONSENTIES AUX DIX PREMIERS SALARIES NON MANDATAIRES SOCIAUX ATTRIBUTAIRES ET OPTIONS LEVEES PAR CES DERNIERS	Nombre total d'options attribuées / d'actions souscrites ou achetées	Prix moyen
Options consenties, durant l'exercice, par l'émetteur et toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé (information globale)	17 600	21,00 €
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées, durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé (information globale)	0	

6.3.4. Participations des salariés au capital social

Au 31 décembre 2008, l'actionnariat des salariés concernait à travers le FCPE « Bourbon Expansion », 900 personnes pour 449 414 actions, soit 0,81% du capital social.

6.4. Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

Structure du capital de la société

La structure du capital de la société est détaillée au paragraphe 6.1.

Restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions ou clauses de conventions portées à la connaissance de la société en application de l'article L. 233-11 du Code de commerce

Les statuts de la société ne prévoient aucune restriction à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions. Par ailleurs, aucune clause de convention n'a été portée à la connaissance de la société en application de l'article L.233-11 du Code de commerce au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Participations directes ou indirectes dans le capital de la société dont elle a connaissance en vertu des articles L. 233-7 et L. 233-12 du Code de commerce

Ces informations sont renseignées au paragraphe 6.1.

Liste des détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux et description de ceux-ci

La société n'a émis aucun titre comportant des droits de contrôle spéciaux au cours de l'exercice. Aucun titre comportant des droits de contrôle spéciaux n'est en circulation.

Accords entre actionnaires dont la société a connaissance pouvant entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote

La société n'a connaissance d'aucun accord de ce type entre actionnaires.

Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du conseil d'administration ainsi qu'à la modification des statuts

Les règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du conseil d'administration sont conformes à la réglementation en vigueur ainsi qu'au code AFEP-MEDEF consolidé. L'article 13 des statuts repris au sein du chapitre « Renseignements concernant la société » du document de référence détaille les règles de nomination des administrateurs.

Les règles applicables à la modification des statuts sont conformes à la réglementation en vigueur. La modification des statuts, sauf dans les hypothèses expressément envisagées par la loi, relève de la compétence exclusive de l'assemblée générale extraordinaire. La société n'identifie pas d'incidence significative de ces règles en cas d'offre publique.

Pouvoirs du conseil d'administration, en particulier l'émission ou le rachat d'actions

Le tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs accordées par l'assemblée générale au conseil d'administration en matière d'augmentation de capital est annexé au présent rapport de gestion.

Accords conclus par la société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la société dont la divulgation, hors les cas d'obligation légale de divulgation, ne porte pas gravement atteinte à ses intérêts

Les prêts bancaires conclus par BOURBON contiennent, pour la plupart, des clauses permettant à la banque de demander le remboursement anticipé du prêt en cas de changement de contrôle de BOURBON.

Tous les pactes d'actionnaires signés par BOURBON avec des partenaires étrangers, dans le cadre de la création de "joint ventures", prévoient des clauses de sortie en cas de changement de contrôle de l'une des parties, permettant à chacune d'entre elles, tantôt de vendre sa participation à l'autre, tantôt en cas d'absence d'accord entre elles sur le rachat de leur participation respective, de liquider la société.

Accords prévoyant des indemnités pour les membres du conseil d'administration ou les salariés s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique

Le contrat de travail d'origine de Monsieur Laurent Renard inclut une clause prévoyant des avantages en cas de licenciement suite à un changement de contrôle de BOURBON. Cette clause n'est pas liée au mandat social confié ultérieurement à Monsieur Laurent Renard.

7. PROPOSITIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

7.1. Affectation du résultat / Jetons de présence

Il sera proposé à l'assemblée :

- d'affecter le résultat de l'exercice comme ci-après :

Bénéfice de l'exercice :	256 470 383,43 €
<i>(la réserve légale étant constituée à concurrence de 1/10ème du capital)</i>	
Augmenté du report à nouveau bénéficiaire, soit :	1 260 706,00 €
Formant un bénéfice distribuable d'un montant total de :	257 731 089,43 €
Distribution d'un dividende unitaire de 0,90 euro aux 55 461 302 actions	49 915 171,80 €
Autres réserves, pour le solde	207 815 917,63 €

Le dividende ainsi fixé serait mis en distribution à compter du 11 juin 2009.

Dans le cadre du rachat par la société de ses propres actions, il est rappelé que les actions auto-détenues ne donnent pas droit aux dividendes. La somme correspondant aux dividendes non versés sera donc affectée au compte « Report à nouveau ». Le montant total du dividende pourra par ailleurs être augmenté de la somme nécessaire à distribuer aux actions nouvelles issues de la levée d'options de souscription à la date de la mise en paiement du dividende.

Ce dividende ouvrira droit à une réfaction de 40 % applicable aux personnes physiques résidentes fiscales en France, soit 0,40 euro par action ; les personnes morales ne bénéficieront quant à elles d'aucune réfaction.

Il n'existe pas de revenu distribué au titre de la présente assemblée, autre que le dividende mentionné ci-dessus, éligible ou non à la réfaction de 40 % mentionnée au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts.

- de fixer à compter du 1er janvier 2009, la somme maximum globale des jetons de présence alloués au conseil d'administration à 200 000 euros pour l'exercice 2008 et les exercices ultérieurs.

7.2. Situation des mandats des administrateurs et des commissaires aux comptes

Administrateurs

Les mandats d'administrateurs de Madame Dominique Senequier, Messieurs Marc Francken et Roger Wright arrivent à expiration avec la présente assemblée générale ; ceux-ci sollicitant le renouvellement de leur mandat, il sera proposé à l'assemblée de les renouveler dans leurs fonctions pour une nouvelle période de trois années, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires appelée à statuer en 2012 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Lors de sa séance du 8 décembre 2008, le conseil d'administration sur proposition du Comité des Nominations, des Rémunérations et de la Gouvernance, a examiné et retenu la candidature de Monsieur Philippe Sautter, demeurant à Saint-Egrève (38120), 4 rue Clapières, celui-ci ayant sollicité un mandat d'administrateur. Lors du conseil d'administration du 23 mars 2009, il a été décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de statuer sur sa nomination pour une période de trois années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera en 2012 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Commissaires aux comptes

Après examen de la situation des mandats des Commissaires aux comptes titulaires et suppléants, il est précisé qu'aucun d'entre eux n'arrive à expiration avec la présente assemblée.

7.3. Programme de rachat d'actions propres

Il est demandé à l'assemblée générale :

- de mettre fin au programme de rachat en cours décidé par l'assemblée générale mixte du 30 mai 2008 ;
- d'autoriser un nouveau programme de rachat par la société de ses propres actions.

7.4. Augmentation de capital par incorporation de partie du poste « Primes d'émission » ; attribution d'1 action gratuite aux actionnaires pour 10 actions existantes à la date de l'assemblée

Il sera proposé à l'assemblée générale :

- d'augmenter le capital social de 3 522 922 euros pour le porter de 35 229 221 euros à 38 752 143 euros par voie d'incorporation de partie du poste « Primes d'émission ».

Cette augmentation de capital sera réalisée par la création de 5 546 130 actions attribuées gratuitement aux actionnaires, à raison de 1 action nouvelle pour 10 actions anciennes.

Le montant de l'augmentation de capital, ainsi que le nombre d'actions nouvellement créées, seront le cas échéant augmentés de la somme nécessaire en cas d'augmentation du capital constatée lors de la mise en œuvre de la présente décision, intervenue par suite de la levée d'options de souscription par leurs bénéficiaires, sous réserve de la faculté pour le conseil d'administration de suspendre temporairement les droits des titulaires d'options afin de permettre la réalisation de l'opération.

Les actions nouvelles porteront jouissance du 1^{er} janvier 2009 et seront assimilées aux actions anciennes après paiement à celles-ci du dividende afférent à l'exercice 2008.

Les droits formant rompus ne seront ni cessibles ni négociables, les actions correspondantes seront vendues ; les sommes provenant de cette vente seront allouées aux titulaires des droits au plus tard trente jours après la date d'inscription à leur compte du nombre entier d'actions leur revenant.

- de donner tous pouvoirs au conseil d'administration à l'effet :
 - de mettre en œuvre la décision de l'assemblée dès son issue,
 - de procéder à un ajustement du montant définitif de l'incorporation de réserves en tenant compte du nombre d'actions composant le capital social à la date de la mise en œuvre de la présente décision,
 - de suspendre temporairement, si nécessaire, l'exercice des droits des titulaires d'options de souscription afin de permettre la réalisation de l'opération,
 - de prendre ensuite toutes mesures nécessaires à l'effet de préserver les droits des titulaires d'options de souscription dans les conditions prévues par la loi.
 - de manière générale, de prendre toutes mesures nécessaires à la bonne exécution de la décision prise par l'assemblée.

En conséquence, il sera proposé à l'assemblée de modifier l'article 7 des statuts relatif au capital (sous réserve de l'ajustement du montant définitif de l'augmentation de capital comme stipulé).

7.5. Autorisation au conseil d'administration en vue de réduire le capital social par annulation d'actions auto-détenues

Il est demandé à l'assemblée générale :

- d'autoriser le conseil d'administration, avec faculté de délégation à toute personne autorisée par la loi, à annuler en une ou plusieurs fois, sur ses seules décisions, dans la limite de 10 % du capital social par période de 24 mois, tout ou partie des actions que la Société détient ou pourra détenir en conséquence de l'utilisation des diverses autorisations données par l'assemblée générale au conseil et à procéder, à due concurrence, à une réduction du capital social.

Cette autorisation sera conférée pour une période de 18 mois à compter de la date de l'assemblée générale.

Les propositions de résolutions qui vous sont soumises reprennent les principaux points de ce rapport. Nous vous remercions de bien vouloir les approuver et de votre confiance.

Le conseil d'administration.

Résultats financiers de la société mère au cours des cinq derniers exercices

Nature des indications	2008	2007	2006	2005	2004
Capital en fin d'exercice					
Capital (en K€)	35 229	35 229	31 884	31 267	31 267
Nombre des actions ordinaires existantes	55 461 302	55 461 302 ⁽²⁾	50 195 528 ⁽⁴⁾	25 045 577 ⁽⁶⁾	24 612 000
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	-	-	-	-	-
Nombre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
- par exercice de droits de souscription et attribution gratuite d'actions	1 015 370	2 192 600	1 067 578	602 226	684 727
Opération et résultat de l'exercice (en K€)					
Chiffre d'affaires hors taxes	706	4 271	1 204	1 534	1 175
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	267 701	88 631	10 546	164 024	40 892
Impôts sur les bénéfices	(11 883)	(6 640)	(4 411)	(2 331)	17 341
Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	256 470	135 370	14 656	181 000	39 162
Résultat distribué	49 915 ⁽¹⁾	54 200 ⁽³⁾	30 110	25 046	13 783
Résultat par action (en €)					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	5,04	1,72	0,30	6,45	2,37
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	4,62	2,44	0,29	7,23	1,59
Dividende attribué à chaque action	0,90 ⁽¹⁾	1,00 ⁽³⁾	0,60 ⁽⁵⁾	1,00 ⁽⁷⁾	0,56
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	-	-	-	-	-
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, œuvres sociales...)	-	-	-	-	-

⁽¹⁾ soit 0,90 euro par action suivant proposition du conseil d'administration du 23 mars 2009.

⁽²⁾ soit 55 222 732 actions + 238 570 options de souscription exercées au 31 décembre 2007.

⁽³⁾ soit 1 euro par action suivant proposition du conseil d'administration du 10 mars 2008, déduction faite des dividendes attachés aux actions propres détenues par la société.

⁽⁴⁾ soit 50 113 610 actions + 81 918 options de souscription exercées au 31 décembre 2006.

⁽⁵⁾ soit 0,60 euro par action suivant proposition du conseil d'administration du 19 mars 2007.

⁽⁶⁾ soit 24 612 000 actions + 433 577 options de souscription exercées au 31 décembre 2005.

⁽⁷⁾ soit 1,00 euro par action suivant proposition du conseil d'administration du 20 mars 2006 et avant multiplication par 2 du nombre d'actions.

Tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs accordées par l'assemblée générale au conseil d'administration en matière d'augmentation de capital *

Date de l'assemblée générale	Nature de la délégation	Durée de la délégation	Utilisation au cours de l'exercice 2008
<i>Assemblée générale mixte du 07.06.2005</i>	<i>Autorisation donnée au conseil d'administration de consentir, en une ou plusieurs fois, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la société et/ou à l'achat d'actions existantes de la société, provenant d'achats effectués par elle.</i>	<i>Trente-huit mois, soit jusqu'au 06.08.2008</i>	<i>Le conseil d'administration du 10.03.2008 a décidé de substituer aux 1 290 600 options de souscription d'actions attribuées par le conseil d'administration du 10.12.2007 des options d'achat d'actions. Ces options d'achat d'actions pourront être exercées à compter du 10.12.2011, début de la 5^{ème} année d'attribution et jusqu'au 09.12.2013, fin de la 6^{ème} année d'attribution.</i>
<i>Assemblée générale mixte du 29.05.2007</i>	<i>Autorisation donnée au conseil d'administration d'attribuer gratuitement en une ou plusieurs fois, des actions à émettre par la société au titre d'une augmentation de capital ou provenant d'achats effectués par elle.</i>	<i>Trente-huit mois, soit jusqu'au 28.07.2010</i>	<i>Néant</i>
<i>Assemblée générale mixte du 30.05.2008</i>	<i>Autorisation donnée au conseil d'administration de consentir, en une ou plusieurs fois, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la Société et/ou à l'achat d'actions existantes de la société, provenant d'achats effectués par elle.</i>	<i>Trente-huit mois, soit jusqu'au 29.07.2011</i>	<i>Le conseil d'administration du 08.12.2008 a décidé de consentir 35 600 options d'achat d'actions de la Société. Ces options d'achat d'actions pourront être exercées à compter du 08.12.2012, début de la 5^{ème} année d'attribution et jusqu'au 07.12.2014, fin de la 6^{ème} année d'attribution.</i>

* Ci-dessus figurent les délégations en cours de validité et leur utilisation au cours de l'exercice 2008.

III. COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2008

BILAN DE LA SOCIETE MERE AU 31 DECEMBRE (en milliers d'euros)

ACTIF	EXERCICE 2008			2007
	Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net
I. <u>ACTIF IMMOBILISE</u>				
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles				
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations en cours	-	-	-	-
Immobilisations financières				
Titres de participation	250 480	36 122	214 358	219 756
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
TOTAL I	250 480	36 122	214 358	219 756
II. <u>ACTIF CIRCULANT</u>				
Stocks				
En cours de production	-	-	-	-
Avances et acomptes sur commandes	2	-	2	-
Créances				
Clients et comptes rattachés	162	142	20	3 970
Autres créances	521 976	-	521 976	277 416
Divers				
Valeurs mobilières de placement	76 358	34 224	42 134	1 807
Disponibilités	887	-	887	1 076
Charges constatées d'avance	75	-	75	25
TOTAL II	599 460	34 366	565 094	284 293
Ecart de conversion actif	-	-	-	90
TOTAL ACTIF	849 941	70 488	779 453	504 139

PASSIF	2 0 0 8	2 0 0 7
I. <u>CAPITAUX PROPRES</u>		
Capital social	35 229	35 229
Primes d'émission	50 059	50 059
Réserve légale	3 523	3 188
Réserves réglementées	15 395	15 395
Autres réserves	273 196	193 614
Report à nouveau	1 261	7
Résultat de l'exercice	256 470	135 370
Subventions d'investissements	-	-
TOTAL I	635 133	432 862
II. <u>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</u>		
Pour risques	1 792	6 294
Pour charges	476	-
TOTAL II	2 268	6 294
III. <u>DETTES</u>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 772	5 687
Emprunts et dettes financiers divers	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	862	4 306
Dettes fiscales et sociales	10	652
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 055	1 943
Autres dettes	132 858	51 789
Produits constatés d'avance	-	-
TOTAL III	141 557	64 377
Ecart de conversion passif	494	606
TOTAL PASSIF	779 453	504 139

COMPTE DE RESULTAT DE LA SOCIETE MERE

<i>(en milliers d'euros)</i>	2 0 0 8	2 0 0 7
<u>I. PRODUITS D'EXPLOITATION</u>		
Production vendue de services	706	4271
Chiffre d'affaires	706	4 271
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	2 547	1 593
Autres produits	-	-
TOTAL I	3 253	5 864
<u>II. CHARGES D'EXPLOITATION</u>		
Autres achats et charges externes	3 524	7 886
Impôts, taxes et versements assimilés	213	1 194
Dotations aux amortissements	-	-
Dotations aux provisions (actif circulant)	39	162
Autres charges	1 562	110
TOTAL II	5 338	9 352
RESULTAT D'EXPLOITATION	(2 085)	(3487)

<i>(en milliers d'euros)</i>	2 0 0 8	2 0 0 7
III. <u>PRODUITS FINANCIERS</u>		
Produits financiers de participation	264 293	16 212
Produits autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	14 982	8 167
Reprises sur provisions et transferts de charges	4 905	39 335
Différences positives de change	5	50
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1	-
TOTAL III	284 187	63 764
IV. <u>CHARGES FINANCIERES</u>		
Dotations financières aux amortissements et provisions	34 459	416
Intérêts et charges assimilées	2 613	3 485
Différences négatives de change	158	140
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
TOTAL IV	37 230	4 041
Résultat financier	246 956	59 723
Résultat courant	244 872	56 236
V. <u>PRODUITS EXCEPTIONNELS</u>		
Produits sur opérations de gestion	-	72
Produits sur opérations de capital	10 048	155 050
Reprises sur provisions et transferts de charges	5 112	600
TOTAL V	15 160	155 722
VI. <u>CHARGES EXCEPTIONNELLES</u>		
Charges sur opérations de gestion	2 464	27
Charges sur opérations de capital	11 803	82 350
Dotations aux amortissements et provisions	1 176	850
TOTAL VI	15 444	83 227
Résultat exceptionnel	(284)	72 495
VII. <u>IMPOT SUR LES BENEFICES</u>	(11 883)	(6 640)
Total des produits	302 600	225 350
Total des charges	46 130	89 980
RESULTAT DE L'EXERCICE	256 470	135 370

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS DE LA SOCIETE MERE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2008 dont le total est de 779 453 milliers d'euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 256 470 milliers d'euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2008.

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été arrêtés le 23 mars 2009 par le conseil d'administration.

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions du Code de commerce et au décret comptable du 29 novembre 1983, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices et en présumant la continuité de l'exploitation.

La présentation des comptes annuels tient compte des dispositions du règlement 99-03 du Comité de Réglementation Comptable.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite du coût historique.

L'exercice 2008 a été marqué par une crise économique et financière dont l'ampleur et la durée au-delà du 31 décembre 2008 ne peuvent être anticipées avec précision. Les comptes annuels ont été établis par référence à cet environnement immédiat, notamment pour la valorisation des titres et participations. Les actifs dont la valeur s'apprécie par référence à des perspectives à plus long terme, ont été évalués dans le cadre d'hypothèses prenant en compte une crise économique et financière dont la durée serait limitée dans le temps, en particulier dans ses effets sur les flux de trésorerie futurs résultant de l'activité, les paramètres financiers utilisés pour ces valorisations étant toutefois ceux prévalant sur le marché à la date de clôture.

2. Capitaux propres

2.1. Composition du capital social

Le capital social d'un montant de 35 229 221 euros est divisé en 55 461 302 actions. L'évolution du capital social est la suivante :

	Nombre d'actions	Milliers d'euros
Capital au 31 décembre 1988	566 004	8 628
Augmentation de capital suivant AGE du 10 novembre 1989	141 501	2 157
Augmentation de capital par incorporation de primes d'émission suivant AGE du 6 juillet 1992	141 501	2 157
Fusion absorption SAPMER suivant AGE du 18 décembre 1992	3 504	53
Augmentation de capital par incorporation de primes d'émission suivant AGE du 18 juin 1993	142 085	2 166
Augmentation de capital suivant AGE du 17 juin 1994	99 459	1 516
Décision de l'AGE du 17 juin 1994 : division par 4 de la valeur nominale des actions ce qui porte le nombre d'actions de 1 094 054 à 4 376 216 actions.	3 282 162	-
Augmentation de capital suivant AGE du 15 novembre 1995	1 080 247	4 117
Augmentation de capital suivant AGM du 12 octobre 1996	96 727	368

<i>(suite)</i>	Nombre d'actions	Milliers d'euros
Augmentation de capital par attribution d'actions gratuites suivant AGM du 25 mai 2000	555 319	2 116
Augmentation de capital par attribution d'actions gratuites par voie d'incorporation du poste prime d'émission (1 action gratuite pour 11 détenues) suivant AGM du 30 mai 2002	555 319	2 116
Augmentation de capital suivant CA du 12 juillet 2002 (9 100 actions nouvelles + 1 820 gratuites)	10 920	42
Augmentation de capital suivant CA du 9 septembre 2002 (297 710 actions nouvelles + 59 542 gratuites)	357 252	1 362
Augmentation de capital par attribution gratuite par voie d'incorporation du poste prime d'émission (1 action nouvelle pour 6 actions anciennes détenues) suivant l'AGM du 8 juin 2004	1 172 000	4 467
Fusion absorption de la Financière Jaccar par BOURBON, par émission de 2 485 401 actions, suivi d'une réduction de 2 485 401 actions.	-	-
Décision de l'AGE du 23 août 2004 : division par 3 de la valeur nominale des actions ce qui porte le nombre d'actions de 8 204 000 à 24 612 000 actions	16 408 000	-
Levées d'options (plan n°1) exercées entre le 1er octobre 2005 et le 31 mai 2006	449 238	571
Décision de l'AGE du 23 mai 2006 (effet au 1er juin 2006) : multiplication par 2 du nombre d'actions ce qui porte le nombre d'actions de 25 061 238 à 50 122 476 actions	25 061 238	-
Levées d'options exercées entre le 1er juin 2006 et le 31 décembre 2006	73 052	47
Levées d'options exercées entre le 1er janvier 2007 et le 29 mai 2007	6 957	5
Augmentation de capital par attribution d'actions gratuites par voie d'incorporation du poste prime d'émission (1 action gratuite pour 10 détenues) suivant AGM du 29 mai 2007	5 020 247	3 189
Levées d'options exercées entre le 5 juin 2007 et le 31 décembre 2007	238 570	152
Capital au 31 décembre 2007	55 461 302	35 229
Mouvements 2008	-	-
Capital au 31 décembre 2008	55 461 302	35 229

Le 17 juin 1994, les actions d'une valeur nominale de 15,24 euros ont été converties en actions de 3,81 euros (soit la conversion de 1 094 054 actions anciennes en 4 376 216 actions nouvelles).

Au cours de l'exercice 1998, 306 810 bons de souscription d'actions ont été émis au prix unitaire de 3,05 euros. Ces bons ont donné à leur titulaire le droit de souscrire à une action par bon, au prix de 57,93 euros l'action, à tout moment entre le 1^{er} juillet 1999 et le 15 septembre 2002.

Par ailleurs, dans le cadre de l'attribution gratuite d'une action nouvelle pour dix anciennes (assemblée générale mixte du 25 mai 2000), la somme nécessaire pour attribuer le même nombre d'actions gratuites que s'ils avaient été actionnaires aux porteurs des 306 810 bons qui exerceraient leurs droits, a été virée sur un compte de réserve indisponible.

L'augmentation de capital réalisée suite à l'assemblée générale mixte du 30 mai 2002 a permis la création de 555 319 actions attribuées gratuitement aux actionnaires, à raison d'une action nouvelle pour onze actions anciennes. Dans le cadre de cette attribution d'actions, une somme de 116 933 euros représentant 30 681 actions, a été virée à un compte de réserve indisponible, par prélèvement sur le poste prime d'émission, pour attribuer aux porteurs des 306 810 bons de souscription le même nombre d'actions gratuites que s'ils avaient été actionnaires.

Sur les 306 810 bons de souscription émis en septembre 1998 donnant droit de souscrire à une action de la société par bon au prix de 57,93 euros par action, 9 100 bons de souscription d'actions ont été exercés le 31 mai 2002. A ce titre, 10 920 actions ont été émises pour tenir compte de l'attribution des actions gratuites à partir du 21 juin 2002.

Les 297 710 bons de souscription d'actions restants ont été exercés le 6 septembre 2002. Le montant global de la souscription de 17 246 milliers d'euros a été enregistré pour un total de 357 252 actions :

- actions provenant des BSA : 297 710
- actions gratuites AGE du 25 mai 2000 : 29 771
- actions gratuites AGE du 30 mai 2002 : 29 771

L'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2004 a décidé d'augmenter le capital de 4 466 726 euros pour le porter de 26 800 538 euros à 31 267 264 euros, par voie d'incorporation du poste « prime d'émission », et par création de 1 172 000 actions attribuées gratuitement aux actionnaires.

Aux termes d'un projet de fusion, la société Financière Jaccar a fait apport de la totalité de son actif, moyennant la prise en charge de la totalité de son passif, d'un montant de 48 865 667 euros.

En conséquence, l'assemblée générale a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 9 472 434 euros pour le porter de 31 267 264 euros à 40 739 698 euros, au moyen de la création de 2 485 401 actions nouvelles au nominal de 3,81123 euros chacune entièrement libérées ; ces actions étant rémunérées par l'attribution aux actionnaires de 2 485 401 actions nouvelles au nominal de 3,81123 euros chacune, entièrement libérées ; ces actions ont été attribuées aux actionnaires de la société Financière Jaccar à raison de 1 033 actions de la société BOURBON pour 1 000 actions de la société Financière Jaccar.

La différence entre le montant de l'actif net apporté par la société Financière Jaccar et le montant de l'augmentation de capital ci-dessus, différence égale à 39 393 233 euros, constitue une prime de fusion qui a été inscrite au passif du bilan dans un compte intitulé « prime de fusion ».

L'assemblée générale extraordinaire ayant pris acte que la société Financière Jaccar détenait 2 485 401 actions BOURBON, société absorbante, représentant la valeur d'apport de 48 865 667 euros, a décidé de réduire le capital de 9 472 434 euros par l'annulation de ces 2 485 401 actions apportées lors de la fusion et de ramener la prime de fusion à zéro en débitant le compte correspondant de 39 393 233 euros.

L'assemblée générale extraordinaire du 23 mai 2006 a adopté la multiplication par deux du nombre d'actions de la société de telle sorte qu'il soit attribué à chaque actionnaire deux actions pour une action détenue.

Sur la base du nouveau nominal, les levées d'options exercées en 2006 se sont traduites par la création de 971 528 actions et une augmentation de capital de 617 118 euros. L'excédent du prix de souscription sur la valeur nominale a été porté en prime d'émission, soit un montant de 4 867 157 euros.

Suite à la décision de l'assemblée générale extraordinaire du 29 mai 2007, le capital social a été augmenté de 3 188 879 euros pour être porté de 31 888 801 euros à 35 077 680 euros par voie d'incorporation d'une partie du poste « Primes d'émission ». Cette augmentation de capital est réalisée par la création de 5 020 247 actions attribuées aux actionnaires en raison d'une action nouvelle pour dix actions anciennes.

Les levées d'options exercées sur 2007 se sont traduites par la création de 245 527 actions et une augmentation de capital de 155 960 euros. L'excédent du prix de souscription sur la valeur nominale a été porté en prime d'émission, soit un montant de 1 795 735 euros.

Catégorie de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	A la clôture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	55 461 302	-	-	0,64

Nombre de droits de vote au 31 décembre 2008 :

Nombre d'actions en circulation	55 461 302
Nombre d'actions auto-détenues privées de droits de vote	2 260 006
Nombre d'actions ayant le droit de vote	53 201 296

2.2. Variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)		Exercice N
A	Situation à l'ouverture de l'exercice :	
1	Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	432 862
2	Distributions sur résultats antérieurs autorisées par l'AGO	(54 200)
B	Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs	378 662
C	Variations en cours d'exercice :	
1	Variation du capital	-
2	Variation des primes liées au capital	-
3	Variation des réserves, report à nouveau	1
4	Autres variations	
D	Total variations de l'exercice	1
E	Situation à la clôture de l'exercice :	
	Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO (= B+/- D)	378 663

3. Immobilisations financières brutes

Les titres de participation ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis (méthode du coût historique), à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

A la clôture de l'exercice, la valeur d'inventaire des titres a été appréciée sur la base de la quote-part des capitaux propres détenus, corrigés pour tenir compte des plus ou moins values latentes éventuelles. Pour les titres de sociétés faisant l'objet d'une cotation sur un marché réglementé, la valeur d'inventaire retenue correspond au cours moyen du dernier mois. La valeur d'inventaire des titres en devises est convertie au cours de change à la date de clôture de l'exercice.

Si nécessaire, la valeur brute des titres a été ramenée à cette valeur d'inventaire par la constitution d'une provision.

A l'occasion de la cession d'une fraction d'un ensemble de titres conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée de la fraction cédée est estimée suivant la méthode « FIFO » (premier entré, premier sorti).

L'évolution des immobilisations financières brutes se présente comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/07	Augmentations	Diminutions	31/12/08
Titres de participations	260 457	1	9 978	250 480
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Total	260 457	1	9 978	250 480

Titres de participations

La diminution du poste «titres de participations » sur l'exercice reflète la poursuite de la cession du portefeuille d'activités non stratégiques de BOURBON, avec la vente des sociétés *Challenge Hypermarket*, *Innodis*, *DTI Océan Indien* et *Sucrierie de Bourbon Madagascar*.

L'ensemble de ces cessions a généré un résultat global de 3 841 milliers d'euros se décomposant entre une moins-value de 738 milliers d'euros et des reprises de provisions pour dépréciations sur titres à hauteur de 4 579 milliers d'euros.

4. Provisions

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/07	Augmentations	Diminutions	31/12/08
Provisions pour risques et charges :				
Provisions pour garantie de passif sur cessions de titres ⁽¹⁾	5 946	-	5 112	834
Provisions pour pertes de change ⁽²⁾	90	60	150	-
Provisions pour impôts ⁽³⁾	-	476	-	476
Autres prov. pour risques et charges ⁽⁴⁾	258	700	-	958
sous-total	6 294	1 236	5 262	2 268
Provisions pour dépréciations :				
Participations ⁽⁵⁾	40 701	175	4 754	36 122
Comptes clients ⁽⁶⁾	347	39	244	142
Comptes courants ⁽⁶⁾	2 300	-	2 300	-
Valeurs mobilières de placement ⁽⁷⁾	-	34 224	-	34 224
sous-total	43 348	34 438	7 298	70 488
Total	49 642	35 674	12 560	72 756

Dont dotations et reprises :

- d'exploitation	39	2 543
- financières	34 459	4 905
- exceptionnelles	1 176	5 112

(1) Le dossier relatif à la garantie de passif sur la cession des activités Sucre Réunion/Négoce Europe s'étant dénoué sur l'exercice la provision de 5 095 milliers d'euros constituée à ce titre lors des exercices précédents a été intégralement reprise. Par ailleurs, l'actualisation de la garantie de passif concernant le dossier de cession de l'activité hôtelière a conduit à reprendre une partie de la provision dotée précédemment.

(2) Les avances en comptes courants consenties en devises ayant été remboursées en 2008, les provisions pour perte de change comptabilisées sur l'exercice précédent ont été reprises.

(3) Une provision pour impôt de 476 milliers d'euros a été constituée suite aux premières conclusions du contrôle fiscal portant sur l'exercice 2005.

(4) Le solde de 958 milliers d'euros représente pour 258 milliers d'euros le risque judiciaire sur les honoraires relatifs à une opération immobilière abandonnée, pour 600 milliers d'euros une provision d'honoraires liés à un achat de terrain à Madagascar et pour 100 milliers d'euros une provision pour travaux suite à la cession de la société DTI Océan Indien.

(5) La dotation aux provisions comptabilisée au cours de l'exercice porte sur les titres *Innodis* qui ont été valorisés à la valeur du marché mauricien (Stock Exchange of Mauritius). Par ailleurs, les cessions de titres de participations nous ont amenés à reprendre les provisions constituées jusqu'alors à hauteur de 4 754 milliers d'euros.

(6) Les reprises de provisions pour dépréciation des comptes clients et des comptes courants concernent certaines des filiales cédées en 2008 (DTI Océan Indien, Sucrierie de Bourbon Madagascar) ainsi que certaines filiales cédées en 2007 pour lesquelles nous avons obtenu un remboursement en 2008 (Le Récif, Les Villas du Lagon) ou qui ont fait l'objet d'un passage en pertes (Domaine de la Convenance).

(7) La dotation aux provisions pour dépréciation des valeurs mobilières de placement est relative aux actions propres que détient la société au 31 décembre 2008 (voir note 7).

5. Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Des provisions pour dépréciation de créances ont été constituées pour pallier les éventuels risques de non-recouvrement.

(en milliers d'euros)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Etat des créances :			
Clients douteux ou litigieux	162	162	-
Taxe sur la valeur ajoutée	177	177	-
Groupe et associés ⁽¹⁾	516 956	516 956	-
Débiteurs divers ⁽²⁾	4 843	3 417	1 426
Charges constatées d'avance	75	75	-
Total	522 212	520 786	1 426

(1) Les créances « groupes et associés » représentent notamment un compte courant bloqué et rémunéré à hauteur de 500 millions d'euros.

(2) Le solde au 31 décembre 2008 correspond à des créances sur cession de titres. La principale variation du poste « débiteurs divers » au cours de l'exercice concerne l'encaissement du solde du prix de la cession de la société Vindémia à Casino.

(en milliers d'euros)	Montant brut	A 1 an au plus	de 1 an à 5 ans	A plus de 5 ans
Etat des dettes :				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾ :				
- à 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
- à plus de 1 an à l'origine ⁽²⁾	5 772	86	5 687	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	863	863	-	-
Autres impôts, taxes et assimilés	10	10	-	-
Dettes sur immobilisations	2 055	2 055	-	-
Groupe et associés ⁽³⁾	132 710	132 710	-	-
Autres dettes	149	149	-	-
Total	141 559	135 872	5 687	-
Renvoi ⁽¹⁾ :				
Emprunts souscrits	-	-	-	-
Emprunts remboursés	-	-	-	-

⁽²⁾ Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à plus d'un an concernent un prêt à moyen terme contracté auprès du Crédit Agricole remboursable in fine (septembre 2010) et pour lequel un swap de taux d'intérêts a été mis en place.

⁽³⁾ Les dettes "groupes et associés" représentent notamment deux comptes courants créditeurs rémunérés pour un montant total de 132 447 milliers d'euros.

6. Avances aux dirigeants

Conformément aux articles L 225-43 et L 223-21 du Code de commerce, aucune avance ou crédit n'a été alloué aux dirigeants de la Société.

7. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement au 31 décembre 2008 correspondent uniquement à des actions propres. Elles ont été évaluées à la date de clôture en fonction du cours de bourse moyen du mois de décembre 2008. Une provision pour dépréciation est enregistrée lorsque le coût d'acquisition des actions est supérieur à ce cours.

L'assemblée générale mixte du 30 mai 2008 a autorisé la société à racheter ses propres actions dans la limite de 10% du capital. La société CM CIC Securities est chargée de la gestion du contrat de liquidité "charte AMAFI" (34 051 actions au 31 décembre 2008).

Par ailleurs, au cours de l'exercice, BOURBON a acheté 2 225 955 de ses propres titres afin de couvrir les plans d'options d'achat d'actions autorisés par le conseil d'administration lors des réunions du 10 décembre 2007 et du 8 décembre 2008 ainsi que les plans à venir.

L'état des actions propres détenues à la fin de l'exercice se présente ainsi :

(en milliers d'euros)	Nombre d'actions	Valeurs Brutes	Provisions	Valeurs Nettes
Contrat de liquidité	34 051	587	-	587
Achat dans le cadre de plans de stock options :				
- actions affectées	1 261 555	48 673	(25 127)	23 546
- actions à affecter	964 400	27 098	(9 097)	18 001
Total	2 260 006	76 358	(34 224)	42 134

8. Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale, soit 887 milliers d'euros.

9. Charges et produits constatés d'avance

(en milliers d'euros)	31/12/08	31/12/07
Charges constatées d'avance	75	25
Produits constatés d'avance	-	-
Total	75	25

Les charges constatées d'avance se rapportent à la rémunération de tenue de compte de CM CIC Securities et à une cotisation pour 2009 et sont par nature à rattacher au résultat d'exploitation.

10. Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

Les créances et les dettes en devises ont été converties et comptabilisées en euros sur la base du dernier cours de change connu. Au 31 décembre 2008, il n'existe plus de pertes latentes.

Ecart de conversion actif :

(en milliers d'euros)	31/12/08			31/12/07
	Brut	Provision pour risques	Net	Brut
Postes concernés :				
- Comptes courants	-	-	-	90

Ecart de conversion passif :

(en milliers d'euros)	31/12/08	31/12/07
Postes concernés :		
- Dettes fournisseurs	494	606

11. Eléments concernant plusieurs postes de bilan

11.1. Actif

(en milliers d'euros)	31/12/08	31/12/07
Produits à recevoir et comptes de régularisation de l'actif ⁽¹⁾	3 456	515
<i>Opérations d'exploitation</i>	-	-
<i>Opérations financières</i>	3 456	515
Effets de commerce	-	-
Entreprises liées	763 602	522 603
<i>Participations</i>	250 087	260 457
<i>Créances rattachées à des participations</i>	-	-
<i>Prêts</i>	-	-
<i>Clients et comptes rattachés</i>	14	3 917
<i>Autres créances ⁽²⁾</i>	513 501	258 229
Total	767 058	523 118

⁽¹⁾ Les produits à recevoir des entreprises liées concernent les intérêts courus sur compte courant bloqué rémunéré.

⁽²⁾ Les "Autres créances" représentent notamment un compte courant bloqué et rémunéré à hauteur de 500 millions d'euros.

11.2. Passif

(en milliers d'euros)	31/12/08	31/12/07
Charges à payer et comptes de régularisation du passif ⁽¹⁾	64	56
<i>Opérations d'exploitation</i>	64	56
<i>Opérations financières</i>	-	-
Effets à payer	-	-
Entreprises liées :	130 259	53 293
<i>Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾</i>	132 447	51 669
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	1 674	1 624
<i>Autres</i>	-	-
Total	130 323	53 349

⁽¹⁾ Les charges à payer des entreprises liées correspondent à des factures non parvenues.

⁽²⁾ Les dettes représentent deux comptes courants créditeurs rémunérés pour un montant total de 132 447 milliers d'euros.

12. Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

(en milliers d'euros)	2008	2007
Par secteur d'activité		
Prestations	706	4 271
Total	706	4 271
Par secteur géographique		
Réunion	-	26
Métropole	66	3 347
Autres	640	898
Total	706	4 271

13. Rémunération des dirigeants

Les membres du conseil d'administration, y compris son Président ainsi que les membres du comité des nominations, des rémunérations et de la gouvernance et du comité d'audit, ont perçu globalement en 2008, en raison de leurs fonctions, une rémunération de 126 milliers d'euros au titre des jetons de présence.

14. Détail des charges et produits exceptionnels

(en milliers d'euros)	2008
Charges exceptionnelles	15 444
Sur opérations de gestion	2 464
Sur opérations de capital	11 803
. Valeur nette comptable des titres de participation cédés	9 978
. Rachats d'actions propres	1 743
. Autres	83
Dotations exceptionnelles sur amortissements et provisions	1 176
. Provision pour impôt	476
. Autres provisions pour risques et charges	700
Produits exceptionnels	15 160
Sur opérations de gestion	-
Sur opérations de capital	10 048
. Produits de cession de titres de participation	9 239
. Rachat d'actions propres	808
Reprises sur provisions et transferts de charges	5 112
. Reprise provision garantie de passif	5 112

15. Entreprises liées

(en milliers d'euros)	2008	2007
Charges financières ⁽¹⁾	2 271	973
Produits financiers ⁽²⁾	277 811	24 298

⁽¹⁾ Les charges financières représentent la charge d'intérêts relative à la rémunération d'une avance en compte courant s'élevant à 132 448 milliers d'euros au 31/12/2008.

⁽²⁾ Les produits financiers correspondent à des produits sur participation (dividendes) pour un montant de 264 278 milliers d'euros et à la rémunération des comptes courants pour un montant de 13 533 milliers d'euros.

16. Impôt sur les bénéfices

Répartition (en milliers d'euros)	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	244 871	-	244 871
Résultat exceptionnel à court terme	455	-	455
Résultat exceptionnel à long terme	(738)	-	(738)
Boni d'intégration fiscale	-	11 883	11 883
RESULTAT COMPTABLE	244 588	11 883	256 471

Le résultat courant a fait l'objet de réintégrations (charges non déductibles du résultat courant) et de déductions (produits non taxables du résultat courant) fiscales pour déterminer une assiette taxable au taux de droit commun.

La même méthode a été utilisée pour déterminer le résultat exceptionnel à court terme taxable et l'impôt correspondant. Le résultat exceptionnel à court terme comprend en sus les réajustements de l'impôt sur les sociétés et du boni d'intégration fiscale relatifs à l'exercice précédent.

Le boni d'intégration fiscale au titre de l'exercice 2008 est de 11 883 milliers d'euros.

BOURBON a opté pour le régime d'intégration fiscale à compter du 1er janvier 1998. Au 1er janvier 2008, l'option a été reconduite pour 5 ans, soit jusqu'en 2012. Le périmètre au 31 décembre 2008 est composé des sociétés suivantes :

BOURBON - BOURBON ASSISTANCE - BOURBON MARITIME – PLACEMENTS PROVENCE LANGUEDOC – BOURBON OFFSHORE SURF - LES ABEILLES - SETAF – SETAF-SAGET - PARIS SHIPPING AND CHARTERING - SETAPAR – SESAC - AVRACS - H.S.O - O.D.B. – BOURBON SUPPLY INVESTISSEMENTS – BOURBON OFFSHORE – SINVRAC – FRUCTIDOR – FIPARGEST – THERMIDOR – CEMTAF – F.B.O – BOURBON OFFSHORE CRAFT - BOURBON OFFSHORE SUPPLY - BOURBON SALVAGE INVESTMENTS - BOURBON OFFSHORE GAIA - BOURBON GAIA SUPPLY - BOURBON SUBSEA SERVICES - BOURBON SUBSEA SERVICES INVESTMENTS.

La convention fiscale prévoit que la charge d'impôt est supportée par la filiale, comme en l'absence d'intégration fiscale. L'économie d'impôt liée au déficit, conservée chez BOURBON, est considérée comme un gain immédiat de l'exercice. Dans le cas où la filiale redeviendrait bénéficiaire, la société BOURBON supportera la charge d'impôt.

17. Dettes garanties par des sûretés réelles

(en milliers d'euros)	31/12/08	31/12/07
Dettes garanties par des sûretés réelles	5 687	5 687
- Nantissement actions (prêts CRCAMR)	5 687	5 687

(en milliers d'euros)

Type de nantissement et hypothèques	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Montant d'actif nanti (a)	Total poste du bilan (b)	% = a/b
- Participations ⁽¹⁾	30/09/2004	30/09/2010	5 687	250 480	2,27%

⁽¹⁾ Le montant du nantissement de 5 687 milliers d'euros correspond à 5 433 000 actions de la SCI Clairefontaine, représentant 99,98% des parts sociales.

18. Montant des engagements financiers

Engagements donnés		Echéances			Montant brut au 31/12/07
(en milliers d'euros)	Montant brut au 31/12/08	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	
Cautions	-	-	-	-	420
Sûretés réelles, hypothèques et nantissements	5 687	-	5 687	-	5 687
Lettres d'intention et de confort	-	-	-	-	8 000
Total	5 687		5 687	-	14 107

Engagements reçus		Echéances			Montant brut au 31/12/07
(en milliers d'euros)	Montant brut au 31/12/08	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	
Sûretés réelles, hypothèques et nantissements	4 843	-	4 843	-	-
Total	4 842	-	4 843	-	-

19. Accroissement et allègement de la dette future d'impôts

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/08	31/12/07
Accroissement		
Ecart de conversion – Actif	-	90
Total	-	90
Allègement		
Contribution solidarité	1	2
Provisions (perte de change)	-	96
Provisions pour dépréciations	142	400
Résultats fiscaux des sociétés de personnes	1 226	3 467
Ecart de conversion - Passif	494	606
Total	1 863	4 571

20. Filiales et participations

(en milliers d'euros)

Renseignements détaillés concernant les filiales et participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital de BOURBON SA	Forme	Capital social	Capitaux propres autres que le capital	% détenu	Participations			Résultat du dernier exercice	Prêts et avances consentis par BOURBON SA	Cautions et avais donnés par BOURBON SA	Chiffre affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Dividendes encaissés par BOURBON SA
					Valeur comptable							
					Brutes	Provisions	Nettes					
A - Filiales (détenues à plus de 50% par BOURBON SA)												
Bourbon Ben Luc - Viêt Nam	SARL	3 127	220	99,99	7 174	2 132	5 042	422	-	-	1 399	-
Bourbon Maritime - France	SAS	3 049	90 995	100	41 722	-	41 722	11 313	-	-	1 742	199 940
FIPARGEST - Ile de la Réunion	SAS	103	19 965	100	15 245	-	15 245	4 583	-	-	-	49 347
SB Tay Ninh - Viêt Nam	JV	57 590	1 069	68,62	77 737	32 017	45 720	3 306	369	-	22 921	5 797
SCI Clairefontaine - Ile de la Réunion	SCI	5 434	(94)	99,98	5 433	-	5 433	(2)	-	-	296	-
SOPADE - Ile de la Réunion	SAS	100 040	922	100	100 040	-	100 040	603	-	-	-	5 727
Financière Bourbon - France	SNC	626	2 683	51,71	646	-	646	2 364	500 000	-	-	3 466
B - Participations (10% à 50 % du capital détenu par BOURBON SA)												
Renseignements concernant les autres filiales et participations												
A - Filiales (détenues à plus de 50% par BOURBON SA)												
1. Filiales françaises					26	-	26	-	-	-	-	-
2. Filiales Etrangères					1 965	1 965	-	-	-	-	-	-
B - Participations (10% à 50 % du capital détenu par BOURBON SA)												
1. Filiales françaises					3	-	3	-	-	-	-	-
2. Filiales Etrangères					48	8	40	-	-	-	-	-

N.B. : Pour les sociétés étrangères, le capital social et les capitaux propres sont convertis au taux de clôture, le résultat et le chiffre d'affaires sont convertis au taux moyen.

Taux de conversion retenus pour l'élaboration du tableau des filiales et participations

Taux de clôture :

1 EUR = 1,3917 USD
1 EUR = 24 644,00 VND

Taux moyen :

1 EUR = 1,4708 USD
1 EUR = 24 559 VND

IV. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société BOURBON, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la présentation des comptes au 31 décembre 2008 ont été réalisées dans un contexte caractérisé par une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. Ces conditions sont décrites dans la note 1 « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels.

C'est dans ce contexte que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les notes 3 et 4 de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives aux modalités d'évaluation des titres de participation et autres titres immobilisés.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivies par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, du changement, de la cessation de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Lyon et Marseille, le 22 avril 2009

Les Commissaires aux Comptes

EurAAudit C.R.C

Cabinet Rousseau Consultants

Deloitte & Associés

Marc ESCOFFIER

Vincent GROS

V. COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2008

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2008

<i>En millions d'euros</i>	<i>Notes explicatives</i>	2008	2007
Goodwill	3.1	32,1	32,9
Immobilisations incorporelles	3.2	9,1	7,4
Immobilisations corporelles	3.3 - 3.4	2 449,8	1 930,0
Titres mis en équivalence	3.5	0,3	12,9
Actifs financiers non courants	3.6	43,5	139,4
Impôts différés	3.17	8,7	3,2
Total Actifs non-courants		2 543,6	2 125,8
Stocks et en-cours	3.7	16,0	7,4
Clients et autres débiteurs	3.8	316,4	255,8
Créances d'impôt		-	-
Actifs financiers courants	3.8	55,5	17,3
Autres actifs courants	3.8	13,6	22,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.9	143,4	322,6
Total Actifs courants		544,9	625,6
Actifs non courants détenus en vue de la vente	2.1	-	-
Total Actif		3 088,5	2 751,4
Capital		35,2	35,2
Primes liées au capital		50,1	50,1
Réserves consolidées part du groupe (yc résultat)		1 194,7	1 037,9
Total Capitaux propres, part du groupe		1 279,9	1 123,2
Intérêts minoritaires		85,2	73,1
Total des capitaux propres		1 365,1	1 196,3
Emprunts et dettes financières	3.15	1 161,8	1 061,4
Engagements envers le personnel	3.14	6,0	5,5
Autres provisions	3.14	19,6	19,6
Impôts différés	3.17	14,6	20,2
Autres passifs non courants		5,3	15,6
Total Passifs non courants		1 207,3	1 122,3
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)	3.15	252,1	210,6
Provisions (part à moins d'un an)	3.14	0,1	0,1
Fournisseurs et autres créditeurs		235,4	165,5
Dettes d'impôt		1,5	4,5
Autres passifs courants		27,1	52,1
Total Passifs courants		516,1	432,9
Passifs directement associés à des actifs non courants détenus en vue de la vente	2.1	-	-
Total des passifs		1 723,4	1 555,2
Total Passif		3 088,5	2 751,4

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

<i>En millions d'euros</i>	<i>Notes explicatives</i>	2008	2007
Chiffre d'affaires	4	931,3	769,7
Coûts des biens et services vendus	4.1	(515,8)	(405,9)
Coûts généraux et administratifs	4.1	(63,5)	(54,1)
Dotations et reprises aux amortissements et aux provisions	4.1	(111,7)	(95,5)
Autres charges et produits opérationnels	4.1	(1,1)	0,1
Résultat opérationnel		239,3	214,2
Coût de l'endettement financier net	3.16	(18,9)	(22,8)
Autres charges et produits financiers	3.16	(56,9)	(15,1)
Résultat courant avant impôt		163,5	176,3
Impôts sur les bénéficiaires	3.18	(3,1)	(8,4)
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	3.5	2,9	3,1
Résultat net avant plus values nettes sur participations cédées et résultat net des activités abandonnées		163,3	171,0
Plus values sur participations cédées		2,1	26,0
Résultat net des activités abandonnées / destinées à être cédées	2.1	68,5	206,8
<i>Dont plus-value de cession sur participation</i>		68,5	203,0
Résultat net		233,8	403,8
Part du groupe		224,4	390,8
Intérêts minoritaires		9,4	13,1
Résultat net de base par action	5.2.1	4,13	7,07
Résultat net dilué par action	5.2.2	4,02	7,00
Résultat net de base par action - hors résultat des activités abandonnées/destinées à être cédées	5.2.1	2,87	3,33
Résultat net dilué par action - hors résultat des activités abandonnées/destinées à être cédées	5.2.2	2,79	3,29
Résultat net de base par action - résultat des activités abandonnées/destinées à être cédées	5.2.1	1,26	3,74
Résultat net dilué par action - résultat des activités abandonnées/destinées à être cédées	5.2.2	1,22	3,70
Résultat net de base par action - hors plus values sur participations cédées et résultat des activités abandonnées/destinées à être cédées	5.2.1	2,83	2,86
Résultat net dilué par action - hors plus values sur participations cédées et résultat des activités abandonnées/destinées à être cédées	5.2.2	2,75	2,83
Dividende net attribué à chaque action		0,90 ⁽¹⁾	1,00

(1) suivant proposition du conseil d'Administration du 23 mars 2009

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

En millions d'euros	2008	2007
Résultat net total consolidé	233,8	403,8
Résultat des sociétés mises en équivalence	(2,9)	(6,4)
Charge / produit d'impôt	3,1	15,6
Dotation nette aux amortissements et provisions	113,9	104,8
Gains et pertes liés aux variations de juste valeur	32,0	(0,0)
Charges et produits calculés liés aux stocks-options et assimilés	6,9	2,3
Plus et moins-values de cession	(105,2)	(279,5)
Impôts versés	(6,9)	(11,9)
Autres	(3,5)	(2,0)
Capacité d'autofinancement	271,1	226,6
Incidence de la variation du BFR	(26,2)	9,3
Produits de dividendes	(0,1)	(2,0)
Coût endettement financier net	18,9	24,2
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles (A) (**)	263,7	258,2
Acquisition de sociétés consolidées, trésorerie acquise déduite	(0,1)	(22,6)
Cession de sociétés consolidées, sans déduction de la trésorerie cédée	87,5	440,7
Incidence des autres variations de périmètre	(0,1)	(28,8)
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(757,2)	(638,0)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	80,5	135,1
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	-	(3,3)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	-	5,7
Dividendes reçus	0,1	2,0
Variation des prêts et avances consentis	106,7	(50,2)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement (B) (**)	(482,6)	(159,6)
Augmentation de capital	7,1	2,0
Remboursement de capital	-	(0,3)
Cession (acquisition) nette d'actions propres	(76,0)	0,0
Emission d'emprunts	278,2	433,6
Remboursement d'emprunts	(118,4)	(268,2)
Dividendes payés aux actionnaires du groupe	(54,2)	(30,1)
Dividendes payés aux minoritaires	(7,7)	(1,0)
Intérêts financiers nets versés	(18,9)	(24,2)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement (C) (**)	10,1	111,7
Incidence de la variation des taux de change (**)	10,6	(12,9)
Incidence des changements de principes comptables	-	-
Variation de la trésorerie nette (A) + (B) + (C) (**)	(198,2)	197,4
Trésorerie d'ouverture	222,9	25,5
Trésorerie de clôture (*) (**)	24,7	222,9
Variation de la trésorerie	(198,2)	197,4
(*) dont :		
- Valeurs mobilières de placement et autres	-	1,7
- Disponibilités	143,4	320,9
- Trésorerie passive	(118,8)	(99,7)
(**) dont activités abandonnées :		
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		60,5
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(52,1)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		(25,9)
Incidence de la variation des taux de change		-
Variation de la trésorerie nette	-	(17,5)
Trésorerie d'ouverture		17,5
Trésorerie de clôture		-
Variation de la trésorerie nette	-	(17,5)

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Pour l'année 2008 :

En millions d'euros	Capital et réserves liées			Gains/pertes latents ou différés			Résultat net part du groupe	Total des capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total des capitaux propres consolidés
	Capital	Primes et réserves liées au capital	Reclassement des titres auto-détenus	Réserves consolidées part du groupe	Liés aux écarts de conversion	Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente				
Capitaux propres au 31 décembre 2007	35,2	47,8	(2,1)	763,8	(76,9)	-	390,8	1 123,2	73,1	1 196,3
Affectation du résultat 2007	-	-	-	390,8	-	-	(390,8)	-	-	-
Capitaux propres au 1er janvier 2008	35,2	47,8	(2,1)	1 154,5	(76,9)	-	-	1 123,2	73,1	1 196,3
Couverture de flux de trésorerie (IAS 39)	-	-	-	-	-	65,8	-	65,8	5,4	71,2
Variation des écarts de conversion	-	-	-	-	(14,6)	-	-	(14,6)	(3,0)	(17,6)
Reclassement des actions propres	-	-	(76,3)	-	-	-	-	(76,3)	-	(76,3)
Total des produits et charges de l'exercice reconnus directement en capitaux propres	-	-	(76,3)	-	(14,6)	-	-	(25,1)	2,4	(22,7)
Résultat 2008	-	-	-	-	-	-	224,4	224,4	9,4	233,8
Total des produits et charges de l'exercice	-	-	(76,3)	-	(14,6)	-	224,4	199,3	11,8	211,1
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	15,1	15,1
Dividendes versés par la société mère en 2008	-	-	-	(54,2)	-	-	-	(54,2)	(7,7)	(61,9)
Remboursement de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Paievements fondés sur des actions	-	-	-	6,9	-	-	-	6,9	-	6,9
Autres variations	-	-	-	4,8	-	-	-	4,8	(7,1)	(2,3)
Capitaux propres au 31 décembre 2008	35,2	47,8	(78,4)	1 112,0	(91,4)	-	224,4	1 279,9	85,2	1 365,1

Les autres variations sont notamment liées aux variations de périmètre de l'exercice (cession des sociétés consolidées).

Pour l'année 2007 :

En milliers d'euros	Capital et réserves liées			Réserves consolidées part du groupe	Gains/pertes latents ou différés				Résultat net part du groupe	Total des capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total des capitaux propres consolidés
	Capital	Primes et réserves liées au capital	Reclassement des titres auto-détenus		Liés aux écarts de conversion	Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente	Variation de juste valeur des dérivés de couverture					
Capitaux propres au 31 décembre 2006	31,9	49,1	(2,4)	634,9	(55,1)	9,3	152,9	820,6	52,9	873,4		
Affectation du résultat 2006	-	-	-	152,9	-	-	(152,9)	-	-	-		
Capitaux propres au 1er janvier 2007	31,9	49,1	(2,4)	787,7	(55,1)	9,3	787,7	820,6	52,9	873,4		
Couverture de flux de trésorerie (IAS 39)	-	-	-	-	-	(44,7)	-	(44,7)	(1,4)	(46,1)		
Variation des écarts de conversion	-	-	-	-	(21,7)	-	-	(21,7)	(2,7)	(24,4)		
Reclassement des actions propres	-	-	0,3	-	-	-	-	0,3	-	0,3		
Total des produits et charges de l'exercice reconnus directement en capitaux propres	-	-	0,3	-	(21,7)	(44,7)	-	(66,1)	(4,0)	(70,2)		
Résultat 2007	-	-	-	-	-	-	390,8	390,8	13,1	403,8		
Total des produits et charges de l'exercice	-	-	0,3	-	(21,7)	(44,7)	390,8	324,6	9,0	333,7		
Augmentation de capital	3,3	(1,4)	-	-	-	-	-	2,0	-	2,0		
Dividendes versés par la société mère en 2007	-	-	-	(30,1)	-	-	-	(30,1)	(1,0)	(31,1)		
Remboursement de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	(0,3)	(0,3)		
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	2,3	-	-	-	2,3	-	2,3		
Autres variations	-	-	-	3,8	-	-	-	3,8	12,5	16,3		
Capitaux propres au 31 décembre 2007	35,2	47,8	(2,1)	763,8	(76,9)	(35,4)	390,8	1 123,2	73,1	1 196,3		

Les autres variations sur intérêts minoritaires sont notamment liées aux variations de périmètre de l'exercice (cession des sociétés consolidées).

Le remboursement de capital correspond à la part des minoritaires dans le remboursement de capital de la filiale vietnamienne détenue à 51 % par le groupe.

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

1.1 Informations relatives au groupe

Les comptes consolidés de l'exercice 2008 ont été arrêtés par le conseil d'administration de BOURBON le 23 mars 2009. BOURBON est une société anonyme immatriculée en France dont les actions sont admises à la cote du compartiment A d'Euronext Paris.

L'année 2008 a été marquée par une crise économique et financière majeure. Cette crise produira ses effets sur l'économie mondiale pour une période difficile à prévoir.

Dans ce contexte, BOURBON poursuit sa stratégie :

- propre à satisfaire les clients exigeants et qui investissent,
- basée sur la mise en service de navires modernes, à coût compétitif, livrés à temps et au prix fixé par des chantiers solides,
- dont la croissance est largement auto financée par une génération de cash robuste, et confirme les objectifs du plan Horizon 2012.

1.2 Base de préparation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Bourbon S.A. et de ses filiales au 31 décembre de chaque année. Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes.

Déclaration de conformité

Les comptes consolidés de BOURBON au 31 décembre 2008 sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS, les normes IAS (International Accounting Standards) ainsi que leurs interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) et SIC (Standing Interpretations Committee).

Les normes et interprétations retenues pour l'élaboration des comptes consolidés au 31 décembre 2008 sont celles publiées au Journal Officiel de l'Union Européenne et dont l'application est obligatoire au 31 décembre 2008.

En application de l'article 28 du règlement européen n° 809/2004 du 29 avril 2004, les informations suivantes sont incluses par référence :

- Les comptes consolidés au 31 décembre 2007 et le rapport des commissaires aux comptes y afférent, figurant dans le document de référence déposé le 16 mai 2008 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (respectivement aux pages 29 à 99 et 100).
- Les comptes consolidés au 31 décembre 2006 et le rapport des commissaires aux comptes y afférent, figurant dans le document de référence déposé le 16 mai 2007 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (respectivement aux pages 29 à 95 et 96).

Comptes consolidés – Bases de préparation

Les comptes consolidés du groupe ont été établis selon le principe du coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés et des actifs financiers disponibles à la vente qui sont évalués à leur juste valeur. Les états financiers consolidés sont présentés en millions d'euros.

Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle le groupe en a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

Les intérêts minoritaires représentent la part de profit ou de perte ainsi que les actifs nets, qui ne sont pas détenus par le groupe. Ils sont présentés dans le compte de résultat et dans les capitaux propres du bilan consolidé, séparément du résultat et des capitaux propres attribuables au groupe.

Tous les soldes et transactions intragroupe ainsi que les produits, les charges et les résultats qui sont compris dans la valeur comptable d'actifs, provenant de transactions internes sont éliminés en totalité.

Conformément à IAS 1, les actifs sont présentés en actifs courants au bilan consolidé, lorsqu'ils respectent l'un des critères suivants :

- Leur délai de réalisation attendu est inférieur à douze mois ou au cycle d'exploitation normal du groupe.
- Ils sont essentiellement détenus à des fins de transaction.

Tous les autres actifs sont classés dans les actifs non courants.

Les passifs sont présentés en passifs courants au bilan consolidé lorsqu'ils respectent l'un des critères suivants :

- Leur délai de règlement attendu est inférieur à douze mois ou au cycle normal d'exploitation du groupe.
- Ils sont essentiellement détenus à des fins de transaction.
- Le groupe ne détient pas de droit inconditionnel permettant de différer leur règlement au minimum pour la période de douze mois après la clôture.

Tous les autres passifs sont classés dans les passifs non courants.

1.3 Adoption des nouvelles normes IFRS

Les méthodes comptables appliquées au 31 décembre 2008 sont cohérentes avec celles de l'exercice précédent.

Toutefois, au cours de l'exercice, le groupe a adopté les nouvelles normes et amendements IFRS ainsi que les interprétations IFRIC présentés ci-dessous. L'adoption de ces normes et interprétations n'a pas eu d'impact sur les états financiers du groupe. Toutefois, elles ont pu engendrer des notes annexes complémentaires :

- IFRIC 12 – Accords de concessions de services publics
- IFRIC 14 – IAS 19 – Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction – endossée par l'Union Européenne en décembre 2008 mais avec une date d'application obligatoire dans l'UE différée pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} décembre 2008

Par ailleurs, le groupe a choisi de ne pas appliquer de façon anticipée les normes et interprétations suivantes :

- Amendement d'IAS 1 – présentation des états financiers révisés
- Amendement d'IAS 23 – coûts d'emprunts
- IFRS 8 – secteurs opérationnels
- IFRIC 13 – Programme de fidélisation de la clientèle
- IFRS 2 (révisée) – Paiements fondés sur les actions : conditions d'acquisitions et annulations
- IAS 19 – Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies , les exigences de financement minimal et leur interaction
- IFRS 3 (révisée) – regroupements d'entreprises
- Amendement d'IAS 27 – Etats financiers consolidés et individuels
- Amendement d'IAS 39 – Instruments financiers : comptabilisation et évaluation : Eléments éligibles à la couverture
- IFRIC 15 – Accords de construction de bien immobiliers
- IFRIC 16 – couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger
- IFRIC 17 – Distributions en nature aux propriétaires
- Amendement d'IAS 32 et IAS 1 – Instruments financiers remboursables et obligations naissant lors de la liquidation
- Amélioration des IFRS (et notamment l'Amendement d'IAS 38 – immobilisations incorporelles, appliqués aux frais de publicité et promotion). »

1.4 Recours à des estimations

La préparation des états financiers conformément au cadre conceptuel des normes IFRS implique le recours à des estimations, des hypothèses et des appréciations qui affectent les montants figurant dans ces états financiers. Ces estimations s'appuient sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Les hypothèses et appréciations retenues ainsi que les circonstances existantes à la date d'établissement des comptes pouvant se révéler différentes de la réalité, les résultats futurs réalisés pourraient différer des estimations retenues.

Les principales hypothèses relatives à des événements futurs, et autres sources d'incertitude liées au recours à des estimations à la date de clôture, dont les changements au cours d'un exercice pourraient entraîner un risque de modification des valeurs nettes comptables d'actifs et de passifs, sont présentées ci-dessous.

Indemnités de départ à la retraite

Le coût des régimes à prestations définies et autres avantages de couverture médicale postérieurs à l'emploi, est déterminé sur la base d'évaluations actuarielles. Ces évaluations reposent sur des hypothèses en matière de taux d'actualisation, taux d'augmentation des salaires, taux de mortalité et probabilité de présence dans le groupe lors du départ à la retraite. La méthode de détermination des taux d'actualisation est restée inchangée par rapport aux années précédentes. Les taux sont déterminés sur la base d'indices globaux tels que Reuters et Bloomberg. Suite aux perturbations qu'ont connu les marchés financiers en 2008, les taux retenus ont été moyennés de façon à limiter l'effet de la perte éventuelle de fiabilité de l'un de ces indicateurs.

En raison du caractère long terme de ces plans, l'incertitude liée à ces estimations est significative. Le passif net (part long terme) constitué au titre de ces avantages accordés au personnel au 31 décembre 2008 s'élève à 5,3 millions d'euros (4,9 millions d'euros en 2007). De plus amples détails sont communiqués en note 3.14.

Instruments financiers évalués à leur juste valeur

Pour la plupart des instruments négociés de gré à gré, l'évaluation est faite à l'aide de modèles qui utilisent des données de marchés observables. Par exemple, la juste valeur des swaps de taux d'intérêt est généralement déterminée à l'aide de courbes de taux basées sur les taux d'intérêt du marché observés à la date d'arrêté. La juste valeur des contrats d'achat de devises à terme est calculée par référence aux taux de change à terme courants pour des contrats ayant des profils d'échéance similaires. Pour l'évaluation d'autres instruments financiers, c'est la méthode de l'actualisation des flux futurs de trésorerie qui sera retenue.

Test de dépréciation des goodwills

Le groupe évalue, au moins une fois par an, s'il est nécessaire de déprécier les goodwills, en pratiquant des tests de perte de valeur (voir note 1.5.2). Ces tests requièrent une estimation de la valeur d'utilité des unités génératrices de trésorerie auxquelles les goodwills sont affectés. Pour déterminer cette valeur d'utilité, le groupe doit estimer les flux de trésorerie futurs attendus de chaque unité génératrice de trésorerie ainsi qu'un taux d'actualisation adéquat pour calculer la valeur actuelle de ces flux de trésorerie.

Les flux de trésorerie futurs attendus utilisés pour déterminer la valeur d'utilité de chaque UGT sont déterminés sur la base des business plans du groupe établis sur 5 ans.

Ces flux sont actualisés à un taux apprécié sur la base du coût moyen pondéré du capital déterminé pour le groupe. Des analyses sont ensuite menées afin de déterminer la sensibilité des valeurs obtenues à la variation d'une ou plusieurs hypothèses du business plan.

La méthode des flux futurs de trésorerie actualisés (« discounted cash flows ») utilisée pour apprécier la valeur d'utilité des UGT auxquelles sont affectés les goodwills présentant, par construction, un caractère aléatoire, les cash-flows futurs effectifs peuvent donc différer des projections de flux futurs utilisées pour déterminer la valeur d'utilité.

Les tests effectués n'ont pas montré de perte de valeur nécessitant une dépréciation des goodwills.

Test de dépréciation des immobilisations

Les immobilisations incorporelles à durée définie et les immobilisations corporelles font l'objet de tests de dépréciation dès l'apparition d'un indice de perte de valeur (voir notes 1.5.5 et 1.5.6), c'est-à-dire lorsque des événements ou des circonstances particulières indiquent un risque de dépréciation de ces actifs. Afin de réaliser ces tests, les immobilisations sont regroupées en unités génératrices de trésorerie et leur valeur nette comptable est comparée à la valeur recouvrable desdites unités. La valeur recouvrable se définit comme étant le montant le plus élevé entre la valeur d'utilité et la juste valeur (nette des frais de cession). Pour déterminer la valeur d'utilité, le groupe doit estimer les flux de trésorerie futurs attendus de chaque unité génératrice de trésorerie ainsi qu'un taux d'actualisation approprié pour calculer la valeur actuelle de ces flux de trésorerie.

Sur l'année 2008, des indices de perte de valeur ont été identifiés sur l'Unité Génératrice de Trésorerie de Transport de Vrac (forte baisse de l'indice de référence « Baltic Supramax Index »). En conséquence, un test de dépréciation a été réalisé conformément aux modalités décrites dans la note 1.5.6. Le test ainsi effectué n'a pas révélé de perte de valeur nécessitant une dépréciation.

1.5 Résumé des principales méthodes comptables

1.5.1 Conversion des monnaies étrangères

Les états financiers consolidés sont présentés en euros, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la société mère.

La monnaie fonctionnelle des filiales étrangères est généralement leur monnaie locale. Dans le cas où la majorité des transactions et des coûts est effectuée dans une monnaie différente, c'est cette monnaie qui est retenue. Selon ce principe, la monnaie fonctionnelle des filiales de l'activité Vrac du groupe est l'US dollar, en lieu et place de leur monnaie locale qui est l'euro.

La conversion des comptes des filiales dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro est effectuée par l'application de la méthode du cours de clôture :

- les postes du bilan, à l'exception des capitaux propres qui sont maintenus au taux historique, sont convertis au taux de clôture,
- les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de la période,
- l'écart de conversion est inclus dans les capitaux propres consolidés et n'affecte pas le résultat.

Les opérations en monnaies étrangères réalisées par les sociétés du groupe sont initialement enregistrées dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de la transaction. A la date de clôture les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de clôture. Tous les écarts sont enregistrés dans le compte de résultat, à l'exception de ceux portant sur des emprunts en monnaies étrangères, constituant une couverture de l'investissement net dans une entité étrangère. Ces derniers sont directement imputés en capitaux propres jusqu'à la cession de l'investissement, date à laquelle ils sont reconnus en résultat.

Conformément à IAS 21, les goodwill sont exprimés dans la devise fonctionnelle des sociétés détentrices puis convertis au cours de clôture (IAS 21.47).

1.5.2 Regroupement d'entreprises et goodwill

Les regroupements d'entreprises (IFRS 3) sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition. Ceci conduit à reconnaître en juste valeur les actifs identifiables (y compris les immobilisations incorporelles non reconnues précédemment) et les passifs identifiables (y compris les passifs éventuels, à l'exception des restructurations futures) de l'activité acquise.

Le goodwill dégagé dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est évalué initialement à son coût, celui-ci étant l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt acquise par le groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. Après la comptabilisation initiale, le goodwill est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur. Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises est, à compter de la date d'acquisition, affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie du groupe susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises. Les unités génératrices de trésorerie correspondent pour BOURBON aux deux activités du groupe : Offshore et Vrac. Les tests de perte de valeur sont réalisés dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum une fois par an.

Lorsque des filiales sont cédées, la différence entre le prix de cession et l'actif net cédé augmenté des écarts de conversion accumulés et de la valeur nette du goodwill est reconnue au compte de résultat.

1.5.3 « Goodwill négatif »

Le « goodwill négatif » représente l'excédent de la quote-part d'intérêt du groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis par rapport au coût, à la date d'acquisition.

Il est comptabilisé directement en résultat au cours de la période d'acquisition.

1.5.4 Participations dans des coentreprises

Le groupe détient des participations dans des coentreprises. Une coentreprise résulte d'un accord contractuel, en vertu duquel deux parties ou plus conviennent d'exercer une activité économique sous contrôle conjoint. Une entité sous contrôle conjoint est une coentreprise qui implique la création d'une entité séparée dans laquelle chaque coentrepreneur détient une participation. Le groupe comptabilise sa participation dans une entité contrôlée conjointement en utilisant la consolidation proportionnelle. Le groupe consolide ligne à ligne sa quote-part dans tous les actifs, passifs, produits et charges de l'entité contrôlée conjointement. Les états financiers de l'entité contrôlée conjointement sont établis pour la même période de référence que ceux de la société mère, en utilisant des méthodes comptables homogènes. Des ajustements sont apportés pour homogénéiser les éventuelles différences de méthodes comptables.

Lorsque le groupe apporte ou cède un actif à une entité contrôlée conjointement, la quote-part de gain ou de perte résultant de cette transaction est comptabilisée sur la base de la substance de la transaction. Lorsque le groupe acquiert des actifs de l'entité contrôlée conjointement, le groupe ne reconnaît sa quote-part du profit réalisé par l'entreprise contrôlée conjointement relatif à cette transaction, qu'à la date à laquelle les actifs en question sont cédés à un tiers indépendant.

La coentreprise est consolidée selon la méthode de l'intégration proportionnelle jusqu'à la date à laquelle le groupe cesse d'avoir le contrôle conjoint de l'entité.

1.5.5 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont évaluées initialement à leur coût. Le coût d'une immobilisation incorporelle acquise dans le cadre d'un regroupement d'entreprise est sa juste valeur à la date de l'acquisition. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et pertes de valeur.

Le groupe apprécie si la durée d'utilité d'une immobilisation incorporelle est définie ou indéfinie.

Les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie définie sont amorties sur leur durée d'utilité économique et sont soumises à un test de dépréciation chaque fois qu'il existe une indication que l'immobilisation incorporelle s'est dépréciée. La durée d'amortissement et le mode d'amortissement d'une immobilisation incorporelle ayant une durée d'utilité définie sont réexaminés au moins à la clôture de chaque exercice. Tout changement de la durée d'utilité attendue ou du rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs représentatifs de l'actif est comptabilisé en modifiant la durée ou le mode d'amortissement, selon le cas, de tels changements étant traités comme des changements d'estimation. La charge d'amortissement des immobilisations incorporelles à durée de vie définie est comptabilisée en résultat dans la catégorie de charges appropriée au vu de la fonction de l'immobilisation incorporelle.

La durée d'amortissement des principales immobilisations incorporelles est :

- Logiciels : 3 ans
- Droit d'occupation du sol, sur la durée des concessions : 38 à 50 ans

Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie correspondent chez BOURBON à des fonds de commerce qui sont identifiables par activité. Des pertes de valeur sont constatées lorsque la valeur recouvrable calculée à partir de critères tels que le chiffre d'affaires et la rentabilité devient inférieure à la valeur brute. Ces immobilisations ne sont pas amorties.

1.5.6 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût, diminué du cumul des amortissements et pertes de valeur.

Les valeurs résiduelles, durées d'utilité et modes d'amortissements des actifs sont revus, et modifiés si nécessaire, à chaque clôture annuelle.

Navires

A) Valeur brute

Les immobilisations corporelles sont constituées pour l'essentiel de navires valorisés à leur date d'entrée dans le patrimoine du groupe à leur coût de revient, c'est-à-dire le coût engagé pour mettre en service l'actif, en vue de l'utilisation prévue.

Le coût de revient d'une immobilisation corporelle est constitué du prix payé comptant à un tiers (y compris les droits de douane et taxes non récupérables mais qui s'entend net des remises, rabais commerciaux obtenus du fournisseur), auquel viennent s'ajouter les frais d'acquisition suivants :

- les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en état de marche en vue de l'utilisation prévue,
- les frais d'installation,
- les frais d'acheminement du navire jusqu'à son site d'exploitation,
- les coûts liés aux essais en mer,
- les frais d'actes,
- les honoraires de professionnels (architectes, ingénieurs),
- les commissions,
- les coûts d'emprunts intercalaires directement destinés à financer l'acquisition de l'immobilisation.

Une immobilisation corporelle peut comporter plusieurs composants à durée de vie ou rythme d'amortissement distincts. Dans ce cas, les éléments principaux de l'immobilisation sont identifiés et comptabilisés séparément selon une approche par composants.

Au sein de BOURBON, chaque navire est constitué de deux composants :

- un composant structure,
- un composant révision représentant le coût d'un arrêt technique.

Un arrêt technique se définit comme un ensemble d'opérations de maintenance effectuées à intervalles réguliers, selon un plan pluriannuel ayant pour but de répondre à des exigences de classification, de conventions internationales ou de règlements.

Au moment où l'actif entre dans le patrimoine de la société, la valeur du composant « structure » correspond au coût de revient total de l'actif diminué du coût du composant « révision » ; ce dernier correspondant au coût du premier arrêt technique du navire.

B) Amortissement

L'amortissement est calculé sur la base de la valeur d'entrée du composant, sous déduction de sa valeur résiduelle.

La valeur résiduelle correspond au produit de cession attendu (net des coûts de sortie) que le groupe obtiendrait aujourd'hui de la cession de cet actif à la fin de son utilisation par le groupe.

La base amortissable du composant structure est égale à sa valeur d'entrée dans les comptes consolidés, diminuée de sa valeur résiduelle. Le composant révision ayant une valeur résiduelle nulle, sa base amortissable correspond uniquement à sa valeur d'entrée dans les comptes consolidés.

Chaque composant est ensuite amorti linéairement sur sa durée d'utilité.

La durée d'utilité est définie en fonction de l'utilité attendue de l'actif pour BOURBON compte tenu de l'usage que le groupe prévoit d'en faire.

Les principales durées d'utilité du composant structure des navires retenues au sein de BOURBON sont les suivantes :

- pour la Division Offshore : entre 8 et 30 ans,
- pour la Division Vrac : 20 ans.

La durée d'utilité du composant révision d'un navire est fonction du programme pluri-annuel de révision de ce navire.

De plus, en cas d'apparition d'indices de perte de valeur, un test de perte de valeur est pratiqué sur le groupe d'actifs concerné (Unité Génératrice de Trésorerie) en comparant sa valeur nette comptable à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est généralement déterminée par référence à une valorisation de marché. Ces valorisations sont obtenues auprès d'experts indépendants et revues par le management du groupe. Lorsque la valeur recouvrable se révèle inférieure à la valeur nette comptable du groupe d'actifs, une perte de valeur est constatée.

Autres immobilisations corporelles (hors navires)

Les immobilisations corporelles, autres que les navires et les immeubles de placement, sont évaluées à leur coût tel que défini par IAS 16 § 16. Ces immobilisations sont constituées d'un seul composant.

La base amortissable des autres immobilisations corporelles est égale à leur valeur d'entrée dans les comptes consolidés, leur valeur résiduelle étant nulle, à l'exception de certaines constructions pour lesquelles il existe une valeur résiduelle.

Les autres immobilisations sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité.

Les principales durées d'utilité des immobilisations corporelles hors navires sont les suivantes :

- Constructions et bâtiments : entre 8 et 40 ans,
- Installations techniques : entre 10 et 15 ans,
- Autres immobilisations corporelles : entre 2 et 10 ans.

Immeubles de placement

Les immeubles de placement détenus par le groupe sont inscrits dans les comptes consolidés à leur coût historique et amortis en mode linéaire sur une durée de 40 ans.

1.5.7 Titres mis en équivalence

Les participations du groupe dans ses entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Une entreprise associée est une entité dans laquelle le groupe exerce une influence notable. Les titres mis en équivalence sont inscrits à l'actif du bilan pour la quote-part des capitaux propres qu'ils représentent. Le goodwill afférent à une entreprise associée est inclus dans la valeur comptable de la participation.

1.5.8 Investissements et autres actifs financiers

Les actifs financiers inclus dans le champ d'application d'IAS 39 sont classés, selon le cas, en actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, en prêts et créances, en placements détenus jusqu'à leur échéance ou en actifs financiers disponibles à la vente. Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs financiers sont évalués à leur juste valeur, majorée, dans le cas des investissements qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur par le biais du compte de résultat, des coûts de transaction directement imputables. Le groupe analyse à l'origine l'existence éventuelle de dérivés incorporés dans les contrats. Les dérivés incorporés sont séparés du contrat hôte si le contrat n'est pas comptabilisé dans son ensemble à la juste valeur par le biais du compte de résultat, et si l'analyse montre que les caractéristiques économiques et les risques des dérivés incorporés ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte.

Le groupe détermine la classification de ses actifs financiers lors de leur comptabilisation initiale et, lorsque cela est autorisé et approprié, revoit cette classification à chaque clôture annuelle.

Tous les achats et ventes "normalisés" d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction, c'est-à-dire à la date à laquelle le groupe s'engage à acheter l'actif. Les achats ou ventes "normalisés" sont des achats ou des ventes d'actifs financiers en vertu d'un contrat dont les modalités imposent la livraison de l'actif dans le délai généralement défini par la réglementation ou par une convention sur le marché considéré.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat

La catégorie des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat comprend, d'une part les actifs financiers détenus à des fins de transaction, et d'autre part des actifs financiers désignés, lors de leur comptabilisation initiale, comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat. De plus amples détails sont communiqués en note 3.20.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés, à paiements déterminés ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après leur comptabilisation initiale, les prêts et créances sont évalués au coût amorti en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué le cas échéant d'un montant de dépréciation. Le coût amorti est calculé en prenant en compte toute surcote ou décote initiale, et intègre les commissions qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif, ainsi que les coûts de transaction.

Les gains et les pertes sont comptabilisés en résultat lorsque les prêts et créances sont décomptabilisés ou dépréciés, et au travers du mécanisme du coût amorti.

Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, que le groupe a l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Après leur comptabilisation initiale, les placements détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût amorti.

Au 31 décembre 2008 comme au 31 décembre 2007, le groupe ne possédait pas d'actifs financiers comptabilisés dans cette catégorie.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non-dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente ou qui ne sont classés dans aucune des trois catégories suivantes: Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, Placements détenus jusqu'à leur échéance, Prêts et créances.

Après la comptabilisation initiale, les actifs financiers disponibles à la vente sont mesurés à la juste valeur et les gains et pertes sur de tels actifs sont comptabilisés directement en capitaux propres dans une ligne séparée ("Gains nets latents"), jusqu'à ce que l'investissement soit décomptabilisé ou jusqu'à ce que l'investissement soit identifié comme devant faire l'objet d'une dépréciation auquel cas le profit ou la perte cumulé précédemment comptabilisé en capitaux propres est alors inclus dans le compte de résultat.

Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers qui sont négociés activement sur des marchés financiers organisés est déterminée par référence aux prix de marché publiés à la date de clôture. Pour les investissements pour lesquels il n'y a pas de marché actif, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation. De telles techniques comprennent l'utilisation de transactions récentes dans des conditions de concurrence normale entre parties informées et consentantes, la référence à la valeur de marché actuelle d'un autre instrument quasiment identique, l'analyse des flux de trésorerie actualisés et les modèles de valorisation des options. Le cas échéant, la juste valeur est appréciée sur la base de la quote-part des capitaux propres détenus. L'appréciation peut également tenir compte des paramètres suivants, dans la mesure où ceux-ci sont mesurables de manière fiable:

- des plus-values latentes éventuelles, notamment de nature immobilière ;
- des perspectives de rentabilité.

Dépréciation d'actifs financiers

Le groupe apprécie à chaque date de clôture si un actif financier ou un groupe d'actifs financiers est déprécié.

Actifs comptabilisés au coût amorti

S'il existe des indications objectives d'une perte de valeur sur des prêts et créances comptabilisés au coût amorti, le montant de la perte est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés (hors pertes de crédit futures qui n'ont pas été encourues), actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine (c'est-à-dire au taux d'intérêt effectif calculé lors de la comptabilisation initiale). La valeur comptable de l'actif est réduite via l'utilisation d'un compte de dépréciation. Le montant de la perte est comptabilisé au compte de résultat.

Le groupe apprécie en premier lieu si des indications objectives de dépréciation existent sur une base individuelle pour des actifs financiers individuellement significatifs, de même que, sur une base individuelle ou collective, pour des actifs financiers qui ne sont pas individuellement significatifs. S'il détermine qu'il n'existe pas d'indications objectives de dépréciation pour un actif financier considéré individuellement, d'un montant significatif ou non, cet actif est inclus dans un groupe d'actifs financiers présentant des caractéristiques de risque de crédit similaires, et ce groupe d'actifs financiers est soumis à un test de dépréciation collective. Les actifs soumis à un test de dépréciation individuel et pour lesquels une perte de valeur est comptabilisée ou continue de l'être, ne sont pas inclus dans un test de dépréciation collectif.

Si le montant de la dépréciation diminue au cours d'un exercice ultérieur, et si cette diminution peut être objectivement liée à un événement survenu après la comptabilisation de la dépréciation, la perte de valeur précédemment comptabilisée est reprise. Une reprise de dépréciation est enregistrée en résultat pour autant que la valeur comptable de l'actif ne devienne pas supérieure au coût amorti à la date de reprise de la dépréciation.

S'agissant des créances clients, une dépréciation est comptabilisée quand il existe une indication objective (telle qu'une probabilité de faillite ou des difficultés financières significatives du débiteur) que le groupe ne sera pas en mesure de recouvrer les montants dus selon les termes contractuels de la facture. La valeur comptable de la créance client est réduite via l'utilisation d'un compte de correction de valeur. Les encours dépréciés sont constatés en perte quand ils sont jugés irrécouvrables.

Actifs financiers disponibles à la vente

Si un actif disponible à la vente est déprécié, un montant calculé comme étant la différence entre, d'une part, son coût d'acquisition (net de tout remboursement de principal et de tout amortissement), et d'autre part sa juste valeur actuelle, diminuée de toute perte de valeur préalablement enregistrée en résultat, est transféré des capitaux propres en résultat. Les dépréciations relatives à des instruments de capitaux propres ne peuvent donner lieu à une reprise comptabilisée en résultat. Les dépréciations relatives à des instruments de dettes sont reprises en résultat si l'augmentation de la juste valeur de l'instrument peut être objectivement liée à un événement survenu après la comptabilisation en résultat de la perte de valeur.

1.5.9 Stocks et encours

Les stocks sont valorisés au prix moyen pondéré pour les matières premières et au coût de production pour les encours et les produits finis.

Pour les produits finis, lorsque le coût de production est supérieur au tarif en vigueur à la date de l'inventaire, une dépréciation est constatée afin de ramener la valeur des stocks à leur valeur nette de réalisation.

1.5.10 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie se composent des fonds de caisse, des soldes bancaires, des dépôts à court terme, ainsi que des valeurs mobilières de placement. La trésorerie et équivalents de trésorerie sont évalués à leur juste valeur.

1.5.11 Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Actifs non courants détenus en vue de la vente

Conformément aux dispositions d'IFRS 5, les actifs non courants (ou groupe d'actifs), et les passifs y afférent, sont classés comme "détenus en vue de la vente" lorsque leur valeur comptable sera principalement recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par leur utilisation continue. Ce classement implique que les actifs (ou le groupe d'actifs) destinés à être cédés soient disponibles en vue de leur vente immédiate, en leur état actuel, et que la vente soit hautement probable.

Le caractère hautement probable de la vente est apprécié en fonction des critères suivants : la direction s'est engagée dans un plan de cession des actifs (ou du groupe d'actifs) et un programme pour trouver un acheteur et finaliser le plan a été lancé. De plus, les actifs doivent être activement commercialisés en vue de la vente à un prix raisonnable par rapport à sa juste valeur. La vente des actifs (ou du groupe d'actifs) est supposée intervenir dans le délai d'un an à compter de sa classification en actifs détenus en vue de la vente.

Les actifs non courants (ou groupe d'actifs) destinés à être cédés classés comme détenus en vue de la vente sont évalués à la valeur comptable antérieure des actifs ou à leur juste valeur minorée des coûts de cession si celle-ci est inférieure. Ils ne sont plus amortis à compter de leur date de classification en actifs détenus en vue de la vente.

Activités abandonnées

Une activité abandonnée correspond à une activité ou une zone géographique significative pour le groupe, faisant soit l'objet d'une cession, soit d'un classement en actif détenu en vue de la vente. Les éléments du résultat et du tableau des flux de trésorerie relatifs à ces activités abandonnées ou en cours de cession sont présentés sur des lignes spécifiques des états financiers pour toutes les périodes présentées. De ce fait, certains éléments du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie de l'exercice précédent font l'objet de reclassements, afin de présenter une information comparative relative à ces activités abandonnées.

1.5.12 Actions propres

Lorsque le groupe rachète ses propres instruments de capitaux propres (actions propres), ceux-ci sont déduits des capitaux propres. Aucun profit ou perte n'est comptabilisé dans le compte de résultat lors de l'achat, de la vente, de l'émission ou de l'annulation d'instruments de capitaux propres du groupe.

1.5.13 Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsque le groupe a une obligation actuelle résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont actualisées sur la base d'un taux courant avant impôt qui reflète, le cas échéant, les risques spécifiques au passif. Lorsque la provision est actualisée, l'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps est comptabilisée comme une charge financière.

1.5.14 Avantages accordés aux salariés

Ils comprennent notamment les indemnités de départ à la retraite, les médailles du travail, l'intéressement et la participation.

Indemnités de départ à la retraite

Les salariés du groupe perçoivent, en complément des allocations de retraite légales en vigueur dans les pays où ils sont employés, des indemnités de départ à la retraite.

Conformément à la norme IAS 19 "*Avantages du personnel*", les engagements de retraite sont évalués selon la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, l'évaluation de l'engagement tient compte des droits à retraite qu'aura acquis le salarié à la date de son départ à la retraite. L'engagement est toutefois réparti proportionnellement à l'ancienneté du salarié à la date de calcul avec prise en compte du rapport entre l'ancienneté actuelle du salarié et son ancienneté prévue au moment du départ à la retraite.

Ces calculs intègrent les hypothèses suivantes :

- Age de départ à la retraite : âge légal en vigueur dans chaque pays,
- Probabilité de survie : prise en compte de la table de mortalité applicable à chaque pays,
- Taux d'actualisation financière,
- Taux d'inflation,
- Turn-over : établi pour chaque société en faisant la moyenne du turn-over observé sur les cinq dernières années,
- Hypothèses d'évolution salariale,
- Calcul des droits en fonction des conventions collectives ou des accords spécifiques en vigueur dans chaque entité / pays.

Conformément à l'option offerte par l'amendement à IAS 19 "*Actuarial gains and losses, group plans and disclosures*", le groupe a choisi de comptabiliser ses écarts actuariels directement dans les capitaux propres.

Intéressement

L'intéressement est fonction de la performance de l'entreprise, mesurée notamment par l'évolution du chiffre d'affaires et des marges d'exploitation.

Il existe deux méthodes d'application, la première consiste à appliquer le coefficient d'évolution pour chaque individu à son salaire perçu au cours des six derniers mois, la prime étant versée semestriellement.

La deuxième méthode, calculée annuellement, intègre un taux d'intéressement progressif par tranche. Le montant de l'intéressement est donc calculé en appliquant à la masse salariale annuelle le pourcentage correspondant. Il est ensuite réparti pour partie uniformément entre les salariés et pour l'autre part proportionnellement aux salaires bruts de l'année de référence.

Dans le cas où la prime d'intéressement est versée au Plan d'Épargne Entreprise (PEE), un abondement de 20% est accordé.

Participation

La participation légale, bloquée pendant cinq ans, est versée à un organisme indépendant.

Plans d'options d'achat et de souscription d'actions

Le coût des transactions réglées en instruments de capitaux propres avec les salariés, pour les rémunérations attribuées après le 7 novembre 2002, est valorisé à la juste valeur des instruments attribués à la date d'attribution selon la méthode de Black & Scholes.

Ce coût est comptabilisé dans les charges de personnel en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres équivalente, linéairement sur la période durant laquelle les conditions de performance et/ou de services sont remplies. Cette période se termine à la date à laquelle les employés concernés obtiennent un droit inconditionnel aux instruments ("la date d'acquisition des droits").

La charge cumulée enregistrée pour ces transactions à chaque fin d'exercice jusqu'à la date d'acquisition des droits tient compte de la meilleure estimation du groupe, à cette date, du nombre d'instruments qui vont être acquis.

Lors de la levée des options de souscription d'actions par leurs bénéficiaires, les titres émis à cette occasion leur seront remis. Le prix d'exercice des titres sera constaté en trésorerie par la contrepartie des capitaux propres. Dans le cas des options d'achat d'actions, le résultat de cession dégagé lors de la levée des options sera constaté en capitaux propres.

Actions gratuites

Le coût des transactions réglées en instruments de capitaux propres avec les salariés, pour les rémunérations attribuées après le 7 novembre 2002, est valorisé à la juste valeur des instruments attribués à la date d'attribution.

Ce coût est comptabilisé dans les charges de personnel en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres équivalente, linéairement sur la période durant laquelle les conditions de performance et/ou de services sont remplies. Cette période se termine à la date à laquelle les employés concernés obtiennent un droit inconditionnel aux instruments ("la date d'acquisition des droits").

1.5.15 Passifs financiers

Les passifs financiers comprennent les emprunts et dettes financières, les dettes envers les fournisseurs, les instruments financiers dérivés ainsi que les autres passifs courants et non courants.

Tous les emprunts sont initialement enregistrés à la juste valeur, diminuée des coûts de transaction directement imputables.

Postérieurement à la comptabilisation initiale, les emprunts portant intérêts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les profits et pertes sont enregistrés en résultat lorsque les dettes sont décomptabilisées, ainsi qu'au travers du mécanisme du coût amorti.

Les instruments financiers dérivés sont inscrits au bilan pour leur juste valeur à la clôture. Les méthodes comptables relatives aux instruments financiers dérivés sont décrites dans la note 1.5.19.

1.5.16 Contrats de location financement

Les immobilisations acquises au travers de contrats de location financement sont comptabilisées à l'actif du bilan lorsque le contrat confère au groupe, en substance, la majeure partie des risques liés à la propriété de l'actif. La valeur retenue est la valeur vénale du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, la valeur actualisée des paiements minimaux exigibles. Le bien est amorti selon les méthodes d'amortissement du groupe, telles que définies à la note 1.5.6.

1.5.17 Reconnaissance des produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront au groupe et que ces produits peuvent être évalués de façon fiable. Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue, à l'exclusion des rabais, remises et autres taxes sur les ventes et droits de douane.

Le chiffre d'affaires inclut notamment les revenus d'affrètement et prestations annexes, les prestations d'assistance ainsi que les revenus de l'activité sucrière, sous déduction des remises accordées.

Les critères de reconnaissance spécifiques suivants doivent également être remplis pour que les produits des activités ordinaires puissent être reconnus :

Vente de biens

Le produit des activités ordinaires est comptabilisé lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens sont transférés à l'acheteur, habituellement à la livraison des biens.

Vrac

Les produits des activités ordinaires résultant de l'activité transport de Vrac sont reconnus en fonction du degré d'avancement du voyage en cours à la date de clôture.

1.5.18 Impôt exigible et impôt différé

La charge d'impôt de l'exercice comprend :

- L'impôt exigible de l'exercice, sous déduction des avoirs fiscaux et crédits d'impôts effectivement utilisés,
- Les impositions différées, enregistrées dans les comptes consolidés au regard de la situation fiscale de chaque société.

Celles-ci résultent :

- des décalages temporaires entre résultats fiscaux et résultats sociaux,
- des retraitements et éliminations de consolidation,
- et des déficits reportables dont l'imputation future est probable.

Ces impositions sont calculées et ajustées selon la méthode bilancielle du report variable, en conception étendue. Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés.

Les impôts exigibles et différés relatifs à des éléments comptabilisés directement en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres et non au compte de résultat.

1.5.19 Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

Le groupe utilise des instruments financiers dérivés tels que des contrats à terme de devises étrangères, des swaps de taux d'intérêt, des cross currency swaps et des options pour se couvrir contre les risques associés aux taux d'intérêts et à la fluctuation des cours des monnaies étrangères. Ces instruments financiers dérivés sont initialement reconnus à la juste valeur à la date à laquelle les contrats sont entrés en vigueur et sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Les instruments dérivés sont comptabilisés en tant qu'actifs lorsque la juste valeur est positive et en tant que passifs lorsque la juste valeur est négative.

Tous gains et pertes provenant des changements dans la juste valeur des instruments dérivés qui ne sont pas qualifiés d'instruments de couverture sont comptabilisés directement dans le compte de résultat de l'exercice.

La juste valeur des contrats d'achat de devises à terme est calculée par référence aux taux de change à terme courants pour des contrats ayant des profils d'échéance similaires. La juste valeur des swaps de taux d'intérêt est généralement déterminée à l'aide de courbes de taux basées sur les taux d'intérêt du marché observés à la date d'arrêté.

Pour les besoins de la comptabilité de couverture, les couvertures sont qualifiées :

- soit de couvertures de juste valeur lorsqu'elles couvrent l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé, ou d'un engagement ferme (excepté pour le risque de change);
- soit de couvertures de flux de trésorerie lorsqu'elles couvrent l'exposition aux variations de flux de trésorerie qui est attribuable soit à un risque particulier associé à un actif ou à un passif comptabilisé, soit à une transaction future hautement probable ou au risque de change sur un engagement ferme ;
- soit de couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger.

La couverture du risque de change d'un engagement ferme est comptabilisée comme une couverture de flux de trésorerie.

Au commencement d'une relation de couverture, le groupe désigne de manière formelle et documente la relation de couverture à laquelle le groupe souhaite appliquer la comptabilité de couverture ainsi que l'objectif poursuivi en matière de gestion des risques et de stratégie de couverture. La documentation inclut l'identification de l'instrument de couverture, de l'élément ou de la transaction couvert(e), de la nature du risque couvert ainsi que de la manière dont le groupe évaluera l'efficacité de l'instrument de couverture à des fins de compensation de l'exposition aux variations de juste valeur de l'élément couvert ou des flux de trésorerie attribuables au risque couvert. Le groupe s'attend à ce que la couverture soit hautement efficace dans la compensation des variations de juste valeur ou de flux de trésorerie. La couverture est évaluée de façon continue afin de démontrer qu'elle a effectivement été hautement efficace durant tous les exercices couverts par les états financiers pour lesquels elle a été désignée.

Les instruments de couverture qui satisfont aux critères stricts de la comptabilité de couverture sont comptabilisés de la manière suivante:

Couvertures de juste valeur

Les couvertures de juste valeur sont des couvertures de l'exposition du groupe aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé ou d'un engagement ferme non comptabilisé, ou encore d'une partie identifiée de tels actif ou passif financiers, qui est attribuable à un risque particulier et qui peut affecter le résultat pour les couvertures de juste valeur. Le profit ou la perte sur l'élément couvert attribuable au risque couvert ajuste la valeur comptable de l'élément couvert, l'instrument de couverture est réévalué à sa juste valeur, et les pertes et les gains qui en résultent sont comptabilisés pour les deux éléments en résultat.

Lorsqu'un engagement ferme non comptabilisé est désigné comme un élément couvert, la variation cumulée ultérieure de la juste valeur de l'engagement ferme attribuable au risque couvert est comptabilisée comme un actif ou un passif, le profit ou la perte correspondant étant comptabilisé en résultat. Les variations de la juste valeur de l'instrument de couverture sont également comptabilisées en résultat. Le groupe cesse de pratiquer la comptabilité de couverture si l'instrument de couverture arrive à maturité ou est vendu, résilié ou exercé, si la couverture ne satisfait plus aux critères de comptabilité de couverture ou lorsque le groupe annule la désignation.

Couverture de flux de trésorerie

Une couverture de flux de trésorerie est une couverture de l'exposition aux variations de flux de trésorerie qui est attribuable à un risque particulier associé à un actif ou à un passif comptabilisé ou à une transaction prévue hautement probable et qui peut affecter le résultat. Le profit ou la perte correspondant à la partie efficace de l'instrument de couverture est comptabilisé directement en capitaux propres alors que la partie inefficace est comptabilisée en résultat.

Les montants comptabilisés directement en capitaux propres sont inclus dans le résultat de la période au cours de laquelle la transaction couverte prévue affecte le résultat (par exemple, pour les immobilisations faisant l'objet de couvertures, au rythme des amortissements pratiqués).

Si l'instrument de couverture arrive à maturité, est vendu, résilié ou exercé sans remplacement ou renouvellement, ou si sa désignation comme instrument de couverture est révoquée, les montants précédemment reconnus en capitaux propres y sont maintenus jusqu'à la réalisation de la transaction prévue. Si la transaction n'est plus prévue, ce montant est comptabilisé en résultat.

1.6 Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les cours de conversion retenus pour l'exercice clos le 31 décembre 2008 sont les suivants :

Devises		Taux moyen de l'exercice 2008	Taux de clôture au 31.12.08	Taux de clôture au 31.12.07
AON	Kwanza angolais	110,58274	105,931	110,378
BRL	Real brésilien	2,6741	3,2436	2,607
CNY	Yuan	9,68174	9,4956	10,8051
CHF	Franc suisse	1,5876	1,485	1,654
MGA	Ariary malgache	2 656,38522	2 543,96	2 648,250
MUR	Roupie mauricienne	42,49146	44,7958	40,091
MXP	Peso mexicain	16,3797	19,169	16,052
NGN	Naira nigérian	176,7054	196,879	173,460
NOK	Couronne norvégienne	8,2246	9,75	7,958
QAR	Rial qatarien	5,36739	5,13196	5,355
SGD	Dollar Singapour	2,0767	2,004	2,116
UAH	Grivnas ukrainien	7,99578	10,8156	7,21521
USD	Dollar américain	1,4708	1,3917	1,472
VND	Dong vietnamien	24 559,0623	24 644	23 543,700

2. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES RELATIVES A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

2.1 Variations du périmètre de consolidation

2.1.1 Entrées dans le périmètre de consolidation

Les entités entrées dans le périmètre au cours de l'exercice 2008 sont :

ANGOR	CRÉATION - INTÉGRATION GLOBALE
BOURBON AN HOA CORP.	CRÉATION - INTÉGRATION GLOBALE
BOURBON CHINA GROUP LTD	CRÉATION - INTÉGRATION GLOBALE
BOURBON FAR EAST PTE LTD	CREATION - INTÉGRATION GLOBALE
BOURBON MARINE SERVICES UKRAINE	ACQUISITION - INTÉGRATION GLOBALE
BOURBON OFFSHORE LABUAN	CRÉATION - INTÉGRATION GLOBALE
BOURBON TRAINING CENTER ASIA PTE LTD	CREATION - INTEGRATION GLOBALE
ENDEAVOR	CREATION - INTEGRATION GLOBALE
FOSTER MAGNETICS LLC	CREATION - INTEGRATION PROPORTIONNELLE
MATADOR	CREATION - INTÉGRATION GLOBALE
PENTCOR	CREATION - INTÉGRATION GLOBALE
SEFOR	CREATION - INTÉGRATION GLOBALE
SNC BOURBON ALTAIR	CRÉATION - INTÉGRATION GLOBALE
SNC BOURBON DIAMOND	CRÉATION - INTÉGRATION GLOBALE
SNC BOURBON HAMELIN	CRÉATION - INTÉGRATION GLOBALE
SNC BOURBON HIMALYA	CRÉATION - INTÉGRATION GLOBALE
SNC BOURBON LIBERTY 105	CREATION - INTÉGRATION GLOBALE
SNC BOURBON PEARL	CREATION - INTÉGRATION GLOBALE
SNC BOURBON RUBY	CREATION - INTÉGRATION GLOBALE
SNC BOURBON SAPPHIRE	CRÉATION - INTÉGRATION GLOBALE
TENOR	CRÉATION - INTÉGRATION GLOBALE

La liste des sociétés consolidées est présentée en note 5.7.

2.1.2 Sorties du périmètre de consolidation

Les sorties du périmètre de consolidation au cours de l'exercice 2008 comprennent les cessions liées aux activités destinées à être cédées ainsi qu'aux cessions de participations dans les sociétés consolidées.

Leur impact sur les comptes consolidés au 31 décembre 2008 est le suivant :

En millions d'euros	Groupe d'actifs cédés - Activités abandonnées / destinées à être cédées	
		Participations cédées
Prix de cession des titres	83,2	4,2
Montant encaissé en trésorerie et équivalent de trésorerie	45,8	1,2
Plus-value de cession sur participations	68,5	2,1

Groupe d'actifs cédés - Activités abandonnées / destinées à être cédées

Rigdon

Comme annoncé par BOURBON dans son communiqué de presse du 2 juillet 2008, BOURBON a cédé sa participation dans les sociétés RIGDON.

En application des normes IFRS, les titres de ses sociétés, consolidées initialement par mise en équivalence, avaient été reclassés en « Actifs non courants détenus en vue de la vente » au 30 juin 2008 pour un montant de 14,7 M€.

Le résultat de cession de ces sociétés se décompose comme suit :

En millions d'euros	Prix de cession	Valeur nette consolidée	Plus-value de cession
Cession titres Rigdon	73,7	14,7	59,0
Montant encaissé en trésorerie et équivalent de trésorerie	40,4		
<i>dont montant sous "escrow account"</i>	4,1		
Montant encaissé en actions Gulfmark	33,3		

Les titres Gulfmark reçus à l'occasion de la cession des titres Rigdon ont été comptabilisés dans le bilan de BOURBON en tant qu'actifs financiers courants.

Entrant dans le champ d'application de la norme IAS 39, ils ont été classés lors de leur comptabilisation initiale en « Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat ».

Par conséquent, la variation de juste valeur de ces actifs financiers impacte le résultat financier.

Au 31 décembre 2008, la variation de juste valeur de ces actifs financiers a impacté le résultat financier de BOURBON à hauteur de (19,2) M€.

Vindémia (activité Distribution) et Remorquage portuaire

Au 31 décembre 2008, figurent également en résultat net des activités abandonnées/destinées à être cédées (plus-value de cessions sur participations) les compléments enregistrés suite aux cessions du Remorquage Portuaire et de la Distribution (Vindémia).

Cessions de participation dans les sociétés consolidées

Activités non stratégiques

Sur l'année 2008, BOURBON a poursuivi le désengagement de ses actifs non stratégiques avec la cession de la société Sucrierie de Bourbon Madagascar et sa filiale Sagrim, et des activités immobilières dans l'Océan Indien.

Par ailleurs, le groupe a procédé à des cessions partielles de participations aux intérêts minoritaires.

L'ensemble de ces cessions a dégagé une plus-value de 2,1 M€.

2.2 Participations dans des coentreprises et rachat d'intérêts minoritaires

2.2.1 Intérêts minoritaires en Norvège

Le 1er juillet 2008, le groupe a acquis les intérêts minoritaires des sociétés norvégiennes Bourbon Offshore I AS et Bourbon Offshore I KS, portant ainsi sa participation dans ces sociétés à 100%. Cette opération a généré un goodwill négatif de 1,1 M€. Conformément aux normes IFRS, il a été intégralement constaté en résultat opérationnel.

Le « goodwill négatif » dégagé lors du rachat de ces intérêts minoritaires a été évalué comme suit :

En millions d'euros	Bourbon Offshore I AS & KS
Prix d'acquisition des titres	1,4
Quote-part retraitée acquise	2,5
Goodwill résiduel	(1,1)

2.2.2 Informations relatives aux participations consolidées par intégration proportionnelle

La liste des entités consolidées par intégration proportionnelle figure en note 5.7.2.

Les principaux agrégats relatifs à ces participations sont présentés dans le tableau ci-dessous :

En millions d'euros	31.12.2008	31.12.2007
Actifs non-courants	82,7	83,4
Actifs courants	40,4	19,6
Total	123,1	103,0
Capitaux Propres	(5,0)	8,3
Passifs non-courants	73,5	62,5
Passifs courants	54,6	32,2
Total	123,1	103,0
Chiffre d'affaires	42,0	31,6
Résultat net	(9,9)	5,3

3. NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

3.1 Goodwill

Au 31 décembre 2008, le solde net des goodwill s'élève à 32,1 M€ et se ventile comme suit :

En millions d'euros	Brut	Pertes de Valeur	Net
01.01.2007	14,2	-	14,2
Acquisitions	20,1	-	20,1
Cessions	-	-	-
Pertes de valeur	-	-	-
Variation de change	-	-	-
Variation de périmètre	(1,4)	-	(1,4)
Reclassement et divers	-	-	-
31.12.2007	32,9	-	32,9
Acquisitions	0,1	-	0,1
Cessions	-	-	-
Pertes de valeur	-	-	-
Variation de change	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-
Reclassement et divers	(1,0)	-	(1,0)
31.12.2008	32,1	-	32,1

La méthode de comptabilisation des goodwill est présentée en note 1.5.2.

Les goodwill sont affectés en totalité à l'UGT Offshore.

Au vu de la rentabilité de l'activité concernée, aucune perte de valeur n'a été constatée au 31 décembre 2008. Les tests effectués conformément à la méthode décrite en note 1.4 n'ont pas montré de perte de valeur nécessitant une dépréciation des goodwills au 31 décembre 2008.

Le goodwill lié à l'acquisition de la société DNT en décembre 2007 a été affecté sur le second semestre 2008. Conformément à IFRS 3, les états financiers 2007 ont été retraités afin d'intégrer l'impact de cette affectation. De plus, au cours de l'année 2008, un ajustement du prix d'acquisition a été effectué ayant pour conséquence de le diminuer de 1 M€. Cet ajustement de prix a été constaté sur l'année 2008.

La détermination du goodwill finale est décrite ci-dessous :

En millions d'euros	DNT Offshore
Prix d'acquisition des titres	18,1
Ajustement du prix d'acquisition sur 2008	(1,0)
Prix d'acquisition au 31 décembre 2008	17,1
Situation nette cible (social)	2,4
Ajustement de juste valeur :	2,1
<i>dont :</i>	
<i>sur immobilisations corporelles et incorporelles</i>	3,3
<i>impôts différés afférents</i>	(1,2)
Situation nette retraitée	4,5
Quote-part retraitée acquise	4,5
Goodwill résiduel	12,6

Le goodwill résiduel s'analyse par le potentiel des synergies attendues par le groupe de l'intégration de la société DNT Offshore.

Les augmentations de l'exercice 2008 proviennent de l'acquisition de la société Bourbon Marine Services Ukraine ainsi que du rachat des intérêts minoritaires des sociétés norvégiennes Bourbon Offshore I AS et Bourbon Offshore I KS (cf. note 2.2.1).

Bourbon Marine Services Ukraine

En 2008, le groupe a acquis 51% de Bourbon Marine Services Ukraine. Cette société est consolidée par intégration globale. Son acquisition a généré un goodwill de 0,1 M€.

En millions d'euros	Bourbon Marine Services Ukraine
Prix d'acquisition des titres	0,1
Quote-part retraitée acquise	-
Goodwill résiduel	0,1

3.2 Immobilisations incorporelles

L'analyse des immobilisations incorporelles se présente comme suit :

En millions d'euros	Brut	Amortissements et provisions	Net
01.01.2007	9,9	(4,1)	5,9
Acquisitions	2,4	(1,2)	1,2
Cessions	(0,0)	0,0	(0,0)
Var. de périmètre	(1,3)	1,2	(0,1)
Var. de change	(0,3)	0,0	(0,2)
Reclassement et divers	0,4	0,2	0,6
31.12.2007	11,1	(3,7)	7,4
Acquisitions	3,0	(1,2)	1,8
Cessions	(0,0)	-	(0,0)
Var. de périmètre	(0,0)	-	(0,0)
Var. de change	(0,1)	0,1	0,0
Reclassement et divers	(0,0)	-	(0,0)
31.12.2008	14,0	(4,9)	9,1

L'évolution de la valeur brute des immobilisations incorporelles se présente comme suit :

En millions d'euros	Frais R&D	Concessions brevets	Droit au bail	Fonds de commerce	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles en cours	Avances et acomptes	Total
01.01.2007	-	3,0	0,0	1,0	5,2	-	0,7	9,9
Acquisitions	-	0,1	-	-	0,1	-	2,2	2,4
Cessions	-	(0,0)	(0,0)	-	(0,0)	-	-	(0,0)
Var. de périmètre	-	(0,8)	-	0,0	(0,5)	-	-	(1,3)
Var. de change	-	(0,0)	-	-	(0,2)	-	-	(0,3)
Reclassement et divers	-	1,5	-	-	-	-	(1,1)	0,4
31.12.2007	-	3,7	-	1,1	4,6	-	1,8	11,1
Acquisitions	-	0,1	-	-	0,2	2,1	0,7	3,0
Cessions	-	-	-	-	(0,0)	-	-	(0,0)
Var. de périmètre	-	-	-	-	(0,0)	-	-	(0,0)
Var. de change	-	0,0	-	-	(0,1)	-	-	(0,1)
Reclassement et divers	-	0,2	-	-	-	1,5	(1,7)	(0,0)
31.12.2008	-	4,0	-	1,1	4,6	3,6	0,7	14,0

Au 31 décembre 2008, les fonds de commerce sont maintenus au bilan pour leur valeur d'origine du fait de l'évolution des activités du groupe.

Les amortissements et pertes de valeur sur immobilisations incorporelles s'analysent de la façon suivante :

En millions d'euros	Frais R&D	Concessions brevets	Droit au bail	Fonds de commerce	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles en cours	Avances et acomptes	Total
01.01.2007	-	(2,1)	-	(0,4)	(1,5)	-	-	(4,1)
Acquisitions	-	(0,5)	-	-	(0,7)	-	-	(1,2)
Cessions	-	0,0	-	-	0,0	-	-	0,0
Var. de périmètre	-	0,8	-	0,4	0,0	-	-	1,2
Var. de change	-	0,0	-	-	0,0	-	-	0,0
Reclassement et divers	-	0,2	-	-	-	-	-	0,2
31.12.2007	-	(1,6)	-	-	(2,2)	-	-	(3,7)
Acquisitions	-	(0,7)	-	-	(0,5)	-	-	(1,2)
Cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Var. de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Var. de change	-	(0,0)	-	-	0,1	-	-	0,1
Reclassement et divers	-	-	-	-	-	-	-	-
31.12.2008	-	(2,3)	-	-	(2,6)	-	-	(4,9)

3.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles représentent un montant de 2 449,8 M€ au 31 décembre 2008, dont 1,7 M€ correspondant à des immeubles de placement détaillés en note 3.4 ; et 2 448,1 M€ d'autres immobilisations corporelles qui se ventilent comme suit :

En millions d'euros	Amortissements		Net
	Brut	et provisions	
01.01.2007	1 971,7	(331,6)	1 640,0
Acquisitions	608,3	(91,8)	516,5
Cessions	(105,9)	26,0	(80,0)
Perte de valeur	-	-	-
Var. de périmètre	(176,9)	50,3	(126,6)
Var. de change	(17,7)	4,0	(13,7)
Reclassement et divers	(12,5)	4,6	(8,0)
31.12.2007	2 266,9	(338,6)	1 928,3
Acquisitions	771,6	(109,1)	662,5
Cessions	(59,2)	13,5	(45,6)
Perte de valeur	-	-	-
Var. de périmètre	(6,4)	0,1	(6,3)
Var. de change	(111,4)	25,4	(86,0)
Reclassement et divers	(6,1)	1,4	(4,7)
31.12.2008	2 855,4	(407,3)	2 448,1

Sur l'exercice 2008, les charges financières intercalaires intégrées dans le coût de revient des navires se sont élevées à 37,9 M€.

Détail des immobilisations corporelles brutes :

En millions d'euros	Terrains	Constructions	Installations techniques	Navires et révision	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Avances et acomptes	Total
01.01.2007	7,9	33,4	53,7	1 569,2	9,1	292,6	5,8	1 649,2
Acquisitions	0,2	2,9	0,7	58,1	1,2	530,7	14,4	608,3
Cessions	(0,0)	(0,5)	(0,1)	(104,2)	(1,1)	-	-	(105,9)
Perte de valeur	-	-	-	-	-	-	-	-
Var. de périmètre	(1,6)	(6,1)	(4,1)	(150,1)	(2,4)	(12,5)	-	(176,9)
Var. de change	0,4	(2,3)	(5,3)	(3,5)	(0,3)	(6,4)	(0,4)	(17,7)
Reclassement et divers	(0,5)	5,6	8,7	208,4	(0,6)	(214,2)	(19,8)	(12,5)
31.12.2007	6,3	32,9	53,5	1 578,0	5,9	590,2	(0,0)	2 266,9
Acquisitions	-	1,3	0,6	47,7	2,4	719,6	-	771,6
Cessions	-	-	-	(50,5)	(0,3)	(8,4)	-	(59,2)
Perte de valeur	-	-	-	-	-	-	-	-
Var. de périmètre	(4,5)	(0,0)	(0,0)	-	(0,1)	(1,8)	-	(6,4)
Var. de change	(0,5)	(0,5)	(2,3)	(106,5)	0,0	(1,5)	-	(111,4)
Reclassement et divers	-	1,3	(0,8)	387,0	0,1	(393,7)	-	(6,1)
31.12.2008	1,4	35,0	51,0	1 855,6	8,0	904,4	(0,0)	2 855,4

Détail des amortissements et provisions sur immobilisations corporelles :

En millions d'euros	Terrains	Constructions	Installations techniques	Navires et révision	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Avances et acomptes	Total
01.01.2007	-	(10,6)	(30,9)	(283,4)	(6,5)	(0,2)	-	(331,6)
Acquisitions	-	(1,1)	(9,3)	(80,6)	(0,7)	-	-	(91,8)
Cessions	-	0,5	0,1	24,3	1,0	-	-	26,0
Perte de valeur	-	-	-	-	-	-	-	-
Var. de périmètre	-	2,3	8,5	37,8	1,8	-	-	50,3
Var. de change	-	0,7	2,4	0,6	0,2	0,0	-	4,0
Reclassement et divers	-	(0,5)	4,4	0,0	0,6	-	-	4,6
31.12.2007	-	(8,8)	(24,8)	(301,2)	(3,6)	(0,2)	-	(338,6)
Acquisitions	-	(1,1)	(2,7)	(104,4)	(0,9)	-	-	(109,1)
Cessions	-	-	0,0	13,4	0,2	-	-	13,5
Perte de valeur	-	-	-	-	-	-	-	-
Var. de périmètre	-	0,0	0,0	-	0,0	-	-	0,1
Var. de change	-	0,3	1,2	23,9	0,0	0,0	-	25,4
Reclassement et divers	-	-	(0,0)	1,4	-	-	-	1,4
31.12.2008	-	(9,6)	(26,3)	(367,0)	(4,3)	(0,2)	-	(407,3)

Les immobilisations corporelles présentées ci-dessus comprennent une part d'immobilisations en location financement qui se ventile comme suit :

Détail des immobilisations corporelles brutes en location financement :

En millions d'euros	Terrains	Constructions	Installations techniques	Navires et maintenance	Autres immobilisations corporelles	Total
01.01.2007	-	-	-	103,2	0,8	104,0
Acquisitions	-	-	-	-	-	-
Cessions	-	-	-	-	(0,8)	(0,8)
Perte de valeur	-	-	-	-	-	-
Var. de périmètre	-	-	-	(1,0)	-	(1,0)
Var. de change	-	-	-	-	-	-
Reclassement et divers	-	-	-	-	-	-
31.12.2007	-	-	-	102,2	-	102,2
Acquisitions	-	-	-	-	-	-
Cessions	-	-	-	-	-	-
Perte de valeur	-	-	-	-	-	-
Var. de périmètre	-	-	-	-	-	-
Var. de change	-	-	-	-	-	-
Reclassement et divers	-	-	-	-	-	-
31.12.2008	-	-	-	102,2	-	102,2

Détail des amortissements et provisions sur immobilisations corporelles en location financement :

En millions d'euros	Terrains	Constructions	Installations techniques	Navires et maintenance	Autres immobilisations corporelles	Total
01.01.2007	-	(0,9)	(1,0)	(2,1)	(0,8)	(4,9)
Acquisitions	-	-	-	(5,4)	-	(5,4)
Cessions	-	-	-	-	0,8	0,8
Perte de valeur	-	-	-	-	-	-
Var. de périmètre	-	0,9	1,0	(0,7)	-	1,3
Var. de change	-	-	-	-	-	-
Reclassement et divers	-	-	-	-	-	-
31.12.2007	-	-	-	(8,2)	-	(8,2)
Acquisitions	-	-	-	(5,5)	-	(5,5)
Cessions	-	-	-	-	-	-
Perte de valeur	-	-	-	-	-	-
Var. de périmètre	-	-	-	-	-	-
Var. de change	-	-	-	-	-	-
Reclassement et divers	-	-	-	-	-	-
31.12.2008	-	-	-	(13,6)	-	(13,6)

3.4 Immeubles de placement

L'analyse des immeubles de placement se présente comme suit :

En millions d'euros	Brut	Amortissements et provisions	Net
01.01.2007	1,7	-	1,7
Acquisitions	-	-	-
Cessions	-	-	-
Pertes de valeur	-	-	-
Variation de change	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-
Reclassement et divers	-	-	-
31.12.2007	1,7	-	1,7
Acquisitions	-	-	-
Cessions	-	-	-
Pertes de valeur	-	-	-
Variation de change	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-
Reclassement et divers	-	-	-
31.12.2008	1,7	-	1,7

Le groupe estime que la juste valeur des immeubles de placement au 31 décembre 2008 est supérieure à la valeur bilancielle de ces mêmes immeubles.

3.5 Titres mis en équivalence

Au 31 décembre 2008, les titres mis en équivalence s'élèvent à 0,3 M€. L'évolution de la valeur d'équivalence se présente comme suit :

En millions d'euros	Titres mis en équivalence
01.01.2007	10,9
Quote-part de résultat net	3,1
Ecart de conversion	(1,1)
31.12.2007	12,9
Quote-part de résultat net	2,9
Variation de périmètre (*)	(14,7)
Ecart de conversion	(0,8)
31.12.2008	0,3

(*) Sur l'exercice 2008, la ligne « Variation de périmètre » correspond à la cession de titres Rigdon Marine.

Sur l'exercice 2008, la quote-part de résultat net de 2,9 M€ correspond principalement à la quote-part de résultat de Rigdon Marine réalisé avant la cession.

Les principaux éléments financiers des sociétés consolidées par mise en équivalence sont présentés ci-dessous (données chiffrées indiquées à 100%) :

En millions d'euros	31.12.08	31.12.07
Actifs non courants	3,5	211,4
Actifs courants	0,8	34,1
Total actif	4,2	245,5
Passifs non courants	3,6	229,2
Passifs courants	0,6	16,3
Total passif	4,2	245,5
Chiffre d'affaires	1,4	52,7
Résultat net	0,1	7,5

3.6 Actifs financiers non courants

Les actifs financiers pour leur part non courante sont détaillés ci-dessous :

En millions d'euros	31.12.2008	31.12.2007
Actifs disponibles à la vente	0,8	3,2
Créances rattachées à des participations	-	-
Prêts et cautionnements	8,7	113,3
Actifs financiers à la juste valeur	2,7	-
Autres actifs financiers non courants	0,4	0,9
Instruments financiers dérivés	31,0	22,0
Total	43,5	139,4

Les tableaux suivants présentent l'évolution des valeurs brutes et des pertes de valeur des actifs disponibles à la vente, des créances rattachées à des participations ainsi que des prêts et cautionnements :

Evolution des valeurs brutes :

En millions d'euros	Actifs disponibles à la vente	Autres créances rattachées à des participations	Prêts, cautionnements	Actifs financiers à la juste valeur	Total
01.01.2007	13,5	-	70,8	-	84,3
Acquisitions	-	-	61,4	-	61,4
Cessions	(5,7)	-	(6,8)	-	(12,4)
Variation de périmètre	-	-	(0,4)	-	(0,4)
Ecart de conversion	-	-	(10,2)	-	(10,2)
Reclassement et divers	-	-	(1,6)	-	(1,6)
31.12.2007	7,8	-	113,4	-	121,2
Acquisitions	-	-	4,5	3,0	7,5
Cessions	(4,8)	-	(110,1)	-	(114,8)
Variation de périmètre	-	-	-	(0,2)	(0,2)
Ecart de conversion	-	-	(0,2)	(0,1)	(0,4)
Reclassement et divers	-	-	1,2	-	1,2
31.12.2008	3,0	-	8,9	2,7	14,5

Evolution des dépréciations :

En millions d'euros	Actifs disponibles à la vente	Autres créances rattachées à des participations	Prêts, cautionnements	Actifs financiers à la juste valeur	Total
01.01.2007	(4,3)	-	(0,2)	-	(4,4)
Acquisitions	(0,3)	-	-	-	(0,3)
Cessions	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	-	-	-
Reclassement et divers	-	-	-	-	-
31.12.2007	(4,6)	-	(0,1)	-	(4,7)
Acquisitions	(0,2)	-	-	-	(0,2)
Cessions	2,6	-	-	-	2,6
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	-	-	-
Reclassement et divers	-	-	-	-	-
31.12.2008	(2,2)	-	(0,1)	-	(2,3)

Les principaux actifs disponibles à la vente correspondent à une participation dans la société Bourbon Duhaco, participation intégralement provisionnée au 31 décembre 2008.

Les instruments financiers dérivés sont détaillés en note 3.20.

3.7 Stocks et encours

D'une valeur nette de 16 M€ au 31 décembre 2008 et de 7,4 M€ au 31 décembre 2007, les stocks et encours se décomposent comme suit :

Valeurs brutes :

En millions d'euros	31.12.2008	31.12.2007
Brut		
Stocks matières premières et fournitures	7,9	2,2
Stocks encours de production de biens et services	0,8	0,5
Stocks produits finis et intermédiaires	6,2	5,2
Stocks de marchandises	1,5	-
Total	16,4	7,8

Pertes de valeur :

En millions d'euros	31.12.2008	31.12.2007
Pertes de valeur		
Stocks matières premières et fournitures	(0,4)	(0,4)
Stocks encours de production de biens et services	-	-
Stocks produits finis et intermédiaires	-	-
Stocks de marchandises	-	-
Total	(0,4)	(0,4)

3.8 Clients et autres débiteurs, actifs financiers courants et autres actifs courants

Sont classées en actifs courants les créances dont l'échéance est inférieure à un an.

Les actifs financiers pour leur part courante sont détaillés ci-dessous :

En millions d'euros	31.12.2008			31.12.2007		
	Brut	Pertes de Valeur	Net	Brut	Pertes de Valeur	Net
Clients et autres débiteurs	317,8	(1,3)	316,4	258,4	(2,5)	255,8
Actifs financiers courants	55,5	-	55,5	17,3	-	17,3
Autres actifs courants	13,6	-	13,6	22,5	-	22,5
Total	386,8	(1,3)	385,5	298,2	(2,5)	295,6

Les actifs financiers courants ainsi que les autres actifs courants se décomposent comme suit :

En millions d'euros	31.12.2008	31.12.2007
Prêts et cautionnements	4,9	8,8
Intérêts courus sur créances et prêts	0,1	4,5
Actifs évalués à la juste valeur par le résultat	19,7	-
Instruments financiers dérivés	30,8	4,1
Total actifs financiers courants	55,5	17,3
	-	-
Etat, impôt sur les bénéfices	0,2	-
Charges constatées d'avance	13,4	22,5
Total actifs courants	13,6	22,5

Les actifs évalués à la juste valeur par le résultat correspondent aux titres Gulfmark reçus en paiement de la cession de Rigdon Marine (voir note 2.1.2), ainsi qu'à un achat complémentaire réalisé en octobre 2008 pour un montant de 5,6 M€. Ces actifs ont été évalués à leur juste valeur au 31 décembre 2008, sur la base des paramètres suivants : cours de l'action et taux de change au 31 décembre 2008. Conformément aux normes IFRS, les variations de juste valeur de ces actifs sont constatées en résultat financier (voir note 3.16).

Une variation de 10% du cours de ces actions, toutes choses étant égales par ailleurs, aurait un impact d'environ 2 M€ sur la valeur de marché de ces actions.

Les instruments financiers dérivés sont présentés en note 3.20.

3.9 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se ventilent comme suit :

En millions d'euros	31.12.2008	31.12.2007
Valeurs mobilières de placement	-	1,7
Autres placements	-	-
Intérêts courus non échus	0,3	0,7
Disponibilités	143,2	320,2
Total	143,4	322,6

Le groupe ne possède plus de placements de trésorerie au 31 décembre 2008.

3.10 Capitaux propres

Capital social

Il n'y pas eu de mouvement sur le capital social au cours de l'année 2008.

Au 31 décembre 2008, comme au 31 décembre 2007, le capital social est donc composé de 55 461 302 actions entièrement libérées représentant une valeur de 0.64 euros.

Le groupe a émis cinq plans de souscription d'actions portant sur 2 115 440 options de souscription au 31 décembre 2008. La méthode de valorisation et de comptabilisation de ces plans de souscriptions d'actions est détaillée en note 1.5.14 et leurs principales caractéristiques sont reprises dans la note 3.11.

3.11 Plans de souscription d'actions

BOURBON a émis sept plans de souscription d'actions, dont cinq en vigueur au 31 décembre 2008. Les caractéristiques de ces plans sont détaillées ci-après :

	Mars 2005	Décembre 2005	Décembre 2006	Décembre 2007	Décembre 2008
Date d'autorisation AGM	25 mai 2000	7 juin 2005	7 juin 2005	7 juin 2005	7 juin 2005
Date d'autorisation conseil d'administration	8 mars 2005	5 décembre 2005	4 décembre 2006	10 décembre 2007	08 décembre 2008
Nombre d'options de souscription autorisé	330 000	660 000	47 520	1 290 600	35 600
Nombre total d'options de souscription attribuées ajusté au 31.12.2008	279 400	569 800	42 240	1 188 400	35 600
Nombre de bénéficiaires	17	299	60	681	50
Point de départ	Mars 2009	Décembre 2009	Décembre 2010	Décembre 2011	Décembre 2012
Date d'expiration	Mars 2011	Décembre 2011	Décembre 2012	Décembre 2013	Décembre 2014
Prix de souscription en euros ajusté au 31.12.2008	19,17	29,77	36,41	43,98	21,00

La charge comptabilisée au cours de l'exercice au titre des plans de souscription d'actions s'élève à (4,7) M€ ((1,9) M€ en 2007).

3.12 Attribution gratuite d'actions

L'assemblée générale mixte du 29 mai 2007 a autorisé le conseil d'administration, dans sa vingtième résolution extraordinaire, conformément et dans les conditions prévues par les dispositions des articles L 225-197-1 à L 225-197-5 du Code de commerce, à procéder, en une ou plusieurs fois, au profit des membres du personnel salarié de la société ou de certaines catégories d'entre eux, et/ou au profit des dirigeants visés à l'article L 225-197-1 II du Code de commerce, ainsi qu'aux membres du personnel salarié et aux dirigeants des sociétés ou des groupements d'intérêt économique liés à la société dans les conditions prévues à l'article L 225-197-2 du Code de commerce, à l'attribution gratuite d'actions de la société, existantes ou à émettre.

Dans le cadre de cette autorisation, lors de sa séance du 27 août 2007, le conseil d'administration a décidé d'attribuer gratuitement 166 160 actions aux collaborateurs salariés de la société ou d'une société du groupe au 1er novembre 2007. Le nombre d'actions ajusté au 31 décembre 2008 s'élève à 123 930.

La charge comptabilisée au cours de l'exercice au titre du plan d'attribution gratuite d'actions s'élève à (2,1) M€ ((0,4) M€ en 2007).

3.13 Actions propres

Les actions propres détenues par le groupe à la date de clôture ont été portées en diminution des capitaux propres consolidés. L'impact cumulé à la clôture de l'exercice 2008 est de (78,4) M€. Le nombre de titres auto détenus par BOURBON au 31 décembre 2008 s'élève à 2 260 006.

Au cours de l'exercice 2008, BOURBON a acheté 2 225 955 de ses propres titres afin de couvrir les plans d'options d'achat d'actions autorisés par le conseil d'administration lors des réunions du 10 décembre 2007 et du 8 décembre 2008 ainsi que les plans à venir.

L'impact cumulé à la clôture de l'exercice 2007 était de (2,1) M€, le nombre de titres auto détenus par BOURBON étant alors de 34 812.

3.14 Engagements envers le personnel et autres provisions

Les provisions se ventilent ainsi :

En millions d'euros	Engagements envers le personnel	Contrôles fiscaux	Litiges	Garantie de passif	Autres provisions pour risques	Provisions pour autres obligations	Total
01.01.2007	15,0	0,4	0,4	5,6	4,9	1,1	27,4
Dotations de l'exercice	0,9	-	0,2	0,9	10,7	-	12,7
Utilisations	(0,5)	-	-	-	(0,6)	-	(1,1)
Reprises de provisions	-	-	-	(0,6)	-	-	(0,6)
Variation de périmètre	(10,2)	(0,4)	(0,2)	-	(1,9)	(0,4)	(13,1)
Ecart de conversion	-	-	-	-	(0,2)	-	(0,2)
Reclassement et divers	0,5	-	-	-	0,2	(0,7)	0,0
31.12.2007	5,5	-	0,4	5,9	13,2	0,1	25,1
Dotations de l'exercice	1,1	0,5	-	-	8,8	0,3	10,7
Utilisations	(0,2)	-	(0,2)	(2,4)	(3,7)	-	(6,5)
Reprises de provisions	-	-	-	(2,7)	-	-	(2,7)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	-	-	(0,5)	-	(0,5)
Reclassement et divers	(0,5)	-	-	-	-	(0,1)	(0,6)
31.12.2008	6,0	0,5	0,2	0,8	17,8	0,3	25,6

Sont classées dans ce poste les provisions ayant une échéance supérieure à un an. La part à moins d'un an des provisions est classée sur la ligne « Provisions – part à moins d'un an ».

La provision pour garantie de passif est constatée au titre des garanties de passif données lors de la cession de l'activité hôtelière en 2007.

L'impact des dotations et des reprises de provisions sur le résultat de l'exercice est constaté en résultat opérationnel.

Engagements envers le personnel

Les engagements envers le personnel regroupent la part à plus d'un an de la provision pour indemnités de départ à la retraite et de la provision pour médailles du travail.

Indemnités de départ à la retraite

Les principales hypothèses retenues dans le cadre de la valorisation des engagements de retraite sont les suivantes :

	2008	2007
• Taux d'actualisation :	5,75%	4%
• Taux d'inflation :	2% principalement, sauf pour certains pays où un taux différent a pu être retenu pour tenir compte des conditions économiques locales.	
• Augmentation des salaires :	prise en compte d'un taux moyen d'augmentation des salaires en fonction de la politique salariale menée au sein des différentes sociétés concernées.	
• Turn-over :	taux de turn-over déterminé au niveau de chaque entité.	

L'évolution de la provision pour indemnités de départ à la retraite s'établit comme suit :

En millions d'euros	31.12.08
Valeur actuelle de l'obligation à l'ouverture	4,9
Coût des services rendus sur l'exercice	0,8
Coût financier	0,2
Départs à la retraite sur l'exercice	(0,2)
(Gains) / Pertes actuariels	(0,6)
Coût des services passés	-
Ecart de conversion	-
Reclassements	-
Effet des variations de périmètres et des changements de méthode de consolidation	-
Valeur actuelle de l'obligation à la clôture	5,3
Dont part à moins d'un an	-

Le coût des services rendus correspond à l'accroissement de la valeur actuelle de l'obligation résultant des services rendus par les salariés au cours de l'exercice (coût d'une année de travail supplémentaire).

Le coût financier correspond à l'accroissement de la valeur actuelle de l'obligation résultant du fait que l'on s'est rapproché d'un exercice de la date de règlement des prestations. Il représente le coût d'une année de désactualisation.

Les gains actuariels tiennent essentiellement à la révision du taux d'actualisation entre 2007 et 2008. Ils sont comptabilisés en capitaux propres.

Par ailleurs, il n'y a eu aucune modification de régime sur l'exercice 2008.
Enfin, il n'existe aucun actif associé (placement, contrat d'assurance) destiné à financer les avantages accordés au personnel (indemnités de départ à la retraite).

Les éléments comptabilisés en résultat sur l'exercice 2008 au titre des engagements envers le personnel sont :

En millions d'euros	2008
Coût des services rendus sur l'exercice	(0,8)
Coût financier	(0,2)
Total des charges liées aux engagements de retraite	(1,0)

3.15 Dettes financières

Les dettes financières (1 413,9 M€ au 31/12/2008) figurent au bilan dans les postes "Emprunts et dettes financières" et "Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)".

a) Ventilation par échéance

Les échéances des dettes financières se présentent comme suit :

En millions d'euros	31.12.2008	31.12.2007
Dettes à moins d'un an	252,1	210,6
Dettes à plus d'un an et à moins de 5 ans	672,6	681,6
Dettes à plus de 5 ans	489,2	379,8
Total	1 413,9	1 272,0
Dont :		
<i>Concours bancaires et soldes créditeurs de banque (y compris intérêts courus non échus)</i>	118,8	99,7
<i>Emprunts liés au retraitement des locations financements</i>	76,6	79,7
<i>Dettes à moins d'un an</i>	3,2	3,1
<i>Dettes à plus d'un an et à moins de 5 ans</i>	73,3	76,6
<i>Dettes à plus de 5 ans</i>	-	-

b) Ventilation par taux

Les dettes financières se décomposent comme suit :

En millions d'euros	31.12.2008	31.12.2007
Taux fixe ou swapé en fixe	716,3	751,5
Concours bancaires (taux fixe ou swapé)	41,4	24,1
Taux variable moyen ou long terme	572,3	410,2
Concours bancaires (taux variable)	77,2	75,3
Total emprunts et concours bancaires	1 407,1	1 261,1
Intérêts courus non échus	6,7	10,9
Total dettes financières	1 413,9	1 272,0

c) Ventilation par devise

Au 31 décembre 2008, l'endettement auprès des établissements de crédit et des sociétés de location financement se ventile comme suit :

En millions d'euros	31.12.2008	31.12.2007
EUR - Euro	1 075,6	934,8
USD - Dollar américain	170,5	130,1
NOK - Couronne Norvégienne	157,2	192,6
VND - Dong Vietnamien	2,3	1,6
BRL - Real brésilien	1,4	-
MGA - Ariary	-	0,0
MUR - Roupie Mauricienne	-	2,0
SGD - Dollar de Singapour	0,0	0,0
Total (hors intérêts courus non échus)	1 407,1	1 261,1

En complément des emprunts « club deal » de 2005 (320 M€) et de 2007 (450 M€), un nouveau club deal d'un montant de 208 M\$ a été signé en Juillet 2008.

Avec des périodes de préfinancement d'un maximum de 30 mois, ces deux derniers emprunts sont tirés respectivement à hauteur de 262 M€ et 87 M\$ au 31 décembre 2008.

Par ailleurs, le groupe dispose de lignes court-termes non confirmées non utilisées à hauteur d'environ 206 millions d'euros au 31 décembre 2008.

Une ligne additionnelle de préfinancement de 134 millions d'euros à échéance 30 juin 2011 a été signée en 2007 (ligne utilisée à 100% au 31 décembre 2008).

d) Dettes couvertes par des sûretés réelles

Au 31 décembre 2008, les dettes auprès des établissements de crédit garanties par des hypothèques, nantissements de matériels ou de valeurs mobilières et autres garanties, représentent un montant total de 588,6 M€, contre 524,4 M€ en 2007. Les actifs donnés en nantissement sont essentiellement des navires.

Ces hypothèques ont été enregistrées auprès du « Bureau des Hypothèques » entre 1999 et 2008, pour une valeur totale de 845,4 M€.

3.16 Résultat financier

Le résultat financier se ventile comme suit :

En millions d'euros	31.12.2008	31.12.2007
Coût de l'endettement financier net	(18,9)	(22,8)
- coût de l'endettement financier brut	(32,4)	(37,6)
- produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	13,5	14,8
Autres charges et produits financiers	(56,9)	(15,1)
- résultat de change net	(33,2)	(19,4)
- autres charges financières	(40,1)	(6,5)
- autres produits financiers	16,4	10,9

Le coût de l'endettement financier net correspond à l'ensemble des charges et produits d'intérêt produits par les éléments constitutifs de l'endettement financier net au cours de l'exercice.

Les autres produits et charges financiers incluent notamment les pertes et gains de change et la dotation nette aux provisions financières.

Le montant du résultat de change ne comprend pas l'impact de la juste valeur des instruments financiers dérivés, qui est constaté en autres charges et produits financiers. L'impact sur les comptes au 31 décembre 2008 est une perte de (3,7) M€.

Les autres charges financières incluent notamment la variation de juste valeur des titres Gulfmark pour un montant de (19,2) M€.

3.17 Impôts différés

Au 31 décembre, les soldes d'impôts différés actifs et passifs se ventilent comme suit :

En millions d'euros	31.12.2008	31.12.2007
Impôts différés actifs	8,7	3,2
Impôts différés passifs	(14,6)	(20,2)
Imposition différée nette	(5,9)	(17,0)

Ventilation par nature des impôts différés

En millions d'euros	31.12.2008	31.12.2007
Impôts différés actifs	8,7	3,2
<i>Retraite</i>	0,5	0,5
<i>Autres différences temporaires</i>	0,8	0,5
<i>Retraitements de consolidation</i>	7,4	2,2
<i>Autres</i>	-	-
Impôts différés passifs	(14,6)	(20,2)
<i>Retraitements des amortissements</i>	(8,1)	(5,7)
<i>Autres retraitements et différences temporaires</i>	(6,5)	(14,5)

Au 31 décembre 2008, suivant le principe de prudence et compte tenu de la situation fiscale des sociétés concernées, aucun impôt différé actif n'a été calculé sur les déficits, dont le cumul en base est de 47,8 M€.

3.18 Impôts sur les bénéfices

En millions d'euros	31.12.2008	31.12.2007
Impôts exigibles	(6,9)	(4,8)
Impôts différés	3,8	(3,6)
(charge)/produit d'impôt	(3,1)	(8,4)

L'impôt exigible de (6,9) M€ au 31 décembre 2008 tient compte de l'économie fiscale résultant de l'application des régimes suivants :

- Intégration fiscale pour un montant de 11,9 M€.
- Taxe au tonnage pour un montant de 29,1 M€.

Au 31 décembre 2008, l'impôt sur les sociétés théorique de 53,2 M€ est calculé en appliquant le taux d'impôt en vigueur en France au résultat avant impôt, résultat des sociétés mises en équivalence, plus-value nette sur participations cédées et résultat net des activités abandonnées :

En millions d'euros	31.12.2008
Résultat consolidé avant impôt, résultat mis en équivalence, plus-value sur participations cédées et résultat des activités abandonnées :	163,5
Impôt sur les sociétés en vigueur en France au 31.12.08 :	
	33,33% (54,5)
	3,30% (1,9)
Impôt sur les sociétés théorique	(56,4)
Impôt sur les sociétés comptabilisé	(3,1)
Différence	53,2

La différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt théorique s'analyse comme suit :

En millions d'euros	31.12.2008
Défiscalisation (Gie Fiscaux, loi Pons)	(0,8)
Taxe au tonnage	29,1
Sociétés déficitaires, non intégrées fiscalement	(1,9)
Sociétés étrangères non imposables	12,5
Variation du taux de contribution additionnelle	-
Autres différences	14,4
Total	53,2

Les autres différences correspondent principalement à la non constatation des impôts différés sur le retraitement des actions propres.

3.19 Objectifs et politique de gestion des risques financiers

Les risques du groupe sont le risque de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie, le risque de liquidité, le risque de devise et le risque de crédit. Le conseil d'administration a revu et approuvé les politiques de gestion de chacun de ces risques. Ces politiques sont résumées ci-dessous.

Risque de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie

L'exposition du groupe au risque de variation des taux d'intérêt de marché est liée à l'endettement financier à moyen et long terme du groupe à taux variable. BOURBON suit régulièrement son exposition au risque de taux. Cette activité est coordonnée et contrôlée de manière centralisée. Elle dépend du Directeur de la Trésorerie & Financements groupe qui rapporte au Directeur Général délégué - Finance et Administration.

La politique du groupe consiste à gérer sa charge d'intérêt en utilisant une combinaison d'emprunts à taux fixe et à taux variable. Afin d'optimiser le coût financier global, le groupe met en place des swaps de taux d'intérêt par lesquels il échange, à intervalles prévus, la différence entre le montant des intérêts à taux fixe et le montant des intérêts à taux variable calculé sur un montant nominal d'emprunt fixé à l'avance.

Ces swaps sont affectés à la couverture des emprunts. Au 31 décembre 2008, après prise en compte des swaps de taux d'intérêt, environ 56% de la dette à moyen ou long terme du groupe est contractée à taux d'intérêt fixe.

Le tableau suivant présente la valeur comptable, par échéance, des instruments financiers du groupe qui sont exposés au risque de taux d'intérêt, après prise en compte des couvertures de taux :

Position à taux fixe :

En millions d'euros	Au 31 décembre 2008			
	< 1 an	> 1 an à < 5 ans	> 5 ans	Total
Trésorerie	-	-	-	-
Dépôts à terme	-	-	-	-
Prêts et cautionnements	-	-	-	-
Actifs à taux fixe	-	-	-	-
Concours bancaires et soldes créditeurs de banque	(1,4)	-	-	(1,4)
Dépôts et cautionnements reçus	-	-	-	-
Emprunts liés au retraitement des locations financements	(3,2)	(73,3)	-	(76,6)
Emprunts bancaires	(6,2)	(18,7)	(33,4)	(58,3)
Passifs à taux fixe	(10,8)	(92,1)	(33,4)	(136,2)
Position nette à taux fixe	(10,8)	(92,1)	(33,4)	(136,2)

Position à taux variable :

En millions d'euros	Au 31 décembre 2008			
	< 1 an	> 1 an à < 5 ans	> 5 ans	Total
Trésorerie	143,2	-	-	143,2
Dépôts à terme	-	-	-	-
Prêts et cautionnements	13,7	-	-	13,7
Actifs à taux variable	156,9	-	-	156,9
Concours bancaires et soldes créditeurs de banque	(117,2)	-	-	(117,2)
Dépôts et cautionnements reçus	(0,3)	(0,1)	-	(0,3)
Emprunts liés au retraitement des locations financements	-	-	-	-
Emprunts bancaires	(117,1)	(580,4)	(455,9)	(1 153,4)
Passifs à taux variable	(234,6)	(580,5)	(455,9)	(1 270,9)
Couverture	91,5	368,0	161,9	621,4
Position nette à taux variable après couverture	13,8	(212,5)	(293,9)	(492,6)

Au 31 décembre 2007, l'exposition du groupe au risque de taux était la suivante:

Position à taux fixe :

En millions d'euros	Au 31 décembre 2007			
	< 1 an	> 1 an à < 5 ans	> 5 ans	Total
Trésorerie	-	-	-	-
Dépôts à terme	-	-	-	-
Prêts et cautionnements	4,6	102,0	-	106,7
Actifs à taux fixe	4,6	102,0	-	106,7
Concours bancaires et soldes créditeurs de banque	(24,1)	-	-	(24,1)
Dépôts et cautionnements reçus	-	(0,1)	-	(0,1)
Emprunts liés au retraitement des locations financements	(3,1)	(76,6)	-	(79,7)
Emprunts bancaires	(9,5)	(39,7)	(29,0)	(78,1)
Passifs à taux fixe	(36,7)	(116,3)	(29,0)	(182,1)
Position nette à taux fixe	(32,1)	(14,3)	(29,0)	(75,4)

Position à taux variable :

En millions d'euros	Au 31 décembre 2007			
	< 1 an	> 1 an à < 5 ans	> 5 ans	Total
Trésorerie	320,2	-	-	320,2
Dépôts à terme	-	-	-	-
Prêts et cautionnements	4,1	7,8	-	11,9
Actifs à taux variable	324,3	7,8	-	332,1
Concours bancaires et soldes créditeurs de banque	(75,3)	-	-	(75,3)
Dépôts et cautionnements reçus	(0,0)	(0,2)	-	(0,3)
Emprunts liés au retraitement des locations financements	-	-	-	-
Emprunts bancaires	(87,6)	(565,0)	(350,8)	(1 003,4)
Passifs à taux variable	(163,0)	(565,3)	(350,8)	(1 079,0)
Couverture	48,3	311,6	233,7	593,5
Position nette à taux variable après couverture	209,6	(245,9)	(117,1)	(153,4)

Au 31 décembre 2008, les contrats de swaps de taux portent sur les emprunts du groupe, dont ils transforment le taux variable en taux fixe. Ces contrats se ventilent par échéance comme suit:

Au 31.12.2008	Notionnel résiduel (en millions de devises)	Échéance
Devise		
Swaps prêteurs taux fixe		
NOK	500,0	16/02/2009
EUR	6,4	10/08/2009
EUR	40,0	31/10/2009
EUR	5,7	30/09/2010
EUR	8,7	04/10/2010
USD	12,7	Entre le 23/01/2011 et le 26/01/2011
EUR	10,4	14/04/2011
EUR	150,0	26/01/2012
NOK	300,1	19/11/2012
EUR	6,7	30/03/2013
EUR	272,0	07/04/2014
EUR	26,7	30/10/2017

Le tableau suivant présente l'exposition nette du groupe aux taux variables avant et après gestion, compte tenu des couvertures mises en place, ainsi que la sensibilité du résultat avant impôt (liée aux variations de juste valeur des actifs et passifs monétaires) du groupe à une variation raisonnable des taux d'intérêts, toutes autres variables étant constantes par ailleurs :

En millions d'euros	Au 31 décembre 2008			Total
	< 1 an	> 1 an à < 5 ans	> 5 ans	
Actifs à taux variable	156,9	-	-	156,9
Passifs à taux variable	(234,6)	(580,5)	(455,9)	(1 270,9)
Position nette à taux variable avant couverture	(77,7)	(580,5)	(455,9)	(1 114,0)
Couverture	91,5	368,0	161,9	621,4
Position nette à taux variable après couverture	13,8	(212,5)	(293,9)	(492,6)
Sensibilité à une hausse des taux de 1% avant couverture	(0,8)	(5,8)	(4,6)	(11,1)
Sensibilité à une hausse des taux de 1% après couverture	0,1	(2,1)	(2,9)	(4,9)
Sensibilité à une baisse des taux de 1% avant couverture	0,8	5,8	4,6	11,1
Sensibilité à une baisse des taux de 1% après couverture	(0,1)	2,1	2,9	4,9

En supposant constante sur un an la position atteinte au 31 décembre 2008, une variation du taux d'intérêt de 1% aurait donc pour conséquence d'augmenter ou de diminuer le coût d'endettement financier du groupe de 4,9 M€ sur un an.

Au 31 décembre 2007, la situation était la suivante :

En millions d'euros	Au 31 décembre 2007			Total
	< 1 an	> 1 an à < 5 ans	> 5 ans	
Actifs à taux variable	324,3	7,8	-	332,1
Passifs à taux variable	(163,0)	(565,3)	(350,8)	(1 079,0)
Position nette à taux variable avant couverture	161,3	(557,5)	(350,8)	(746,9)
Couverture	48,3	311,6	233,7	593,5
Position nette à taux variable après couverture	209,6	(245,9)	(117,1)	(153,4)
Sensibilité à une hausse des taux de 1% avant couverture	1,6	(5,6)	(3,5)	(7,5)
Sensibilité à une hausse des taux de 1% après couverture	2,1	(2,5)	(1,2)	(1,5)
Sensibilité à une baisse des taux de 1% avant couverture	(1,6)	5,6	3,5	7,5
Sensibilité à une baisse des taux de 1% après couverture	(2,1)	2,5	1,2	1,5

En supposant constante sur un an la position atteinte au 31 décembre 2007, une variation du taux d'intérêt de 1% aurait donc eu pour conséquence d'augmenter ou de diminuer le coût d'endettement financier du groupe de 1,5 M€ sur un an.

Risque de devise

Les objectifs

La politique du groupe est de réduire autant que possible le risque économique lié aux variations de change sur un horizon moyen terme. En outre, le groupe souhaite minimiser l'impact de la volatilité du dollar sur le résultat annuel d'exploitation.

Flux d'exploitation

Les principaux risques de change provenant de l'exploitation sont les suivants :

Pour la Division Offshore, BOURBON facture une partie importante (67% environ) de ses prestations en dollar. Le groupe dispose d'une couverture de change naturelle grâce au paiement de charges en dollar (représentant environ 16% du chiffre d'affaires). La politique est de maximiser cette couverture naturelle.

Le risque résiduel est partiellement couvert, à court terme, par la mise en place de ventes de dollars à terme et/ou d'options de vente de devises. Sur la partie non couverte, et de toute façon dans le temps, les services maritimes à l'Offshore sont directement exposés aux risques de change, et plus particulièrement sur le dollar.

La Division Vrac, à l'inverse, présente une couverture naturelle quasi parfaite (chiffre d'affaires et coûts essentiellement dollar) ; la marge dégagée, dollar, ne fait pas l'objet de couverture.

Flux long terme

Politique

Dans le cas des acquisitions de navires en devises, la politique consiste à couvrir en partie le risque de change durant la période de construction par la mise en place de contrats d'achats de devises à terme.

La politique est de financer ces acquisitions dans la monnaie dans laquelle les loyers correspondants seront réglés par les clients ; toutefois, afin d'éviter les différences de change comptables dans les pays hors zone euro et zone dollar (en particulier en Norvège), les entités financent leurs investissements dans leur monnaie fonctionnelle.

Pratique actuelle

Par exception, début 2004, il a été décidé d'abandonner temporairement cette pratique et de convertir en euros la majorité des emprunts en dollars à l'époque. Ceci pour réaliser les gains de change latents comptabilisés au cours des exercices précédents.

Depuis, la majorité des nouveaux emprunts mis en place (en dehors de la Norvège) a été réalisée en euros. Lorsque le taux euro/dollar le permettra, ces emprunts seront à nouveau convertis en dollars et les acquisitions ultérieures seront à nouveau financées en dollars.

Risque de transaction

Au 31 décembre 2008, les dérivés de change portent sur des flux essentiellement en dollar américain (USD) et en couronne norvégienne (NOK) et se ventilent comme suit:

Au 31.12.08	Nominal résiduel en millions de devises	Échéance	Taux de change moyen
Contrats à terme couvrant les ventes futures attendues			
EUR / NOK	3,6	Entre 30/01/2009 et 30/12/2009	9,0455
USD / EUR	300,0	Entre 30/01/2009 et 31/12/2009	1,2691
USD / NOK	31,3	Entre 30/01/2009 et 31/12/2009	6,9594
Contrats à terme couvrant les achats futurs attendus			
USD / EUR	396,0	Entre 01/01/2009 et 31/12/2009	1,3986
USD / EUR	285,7	Entre 01/01/2010 et 31/12/2010	1,4552
USD / EUR	91,4	Entre 01/01/2011 et 31/12/2011	1,4495
USD / EUR	27,4	Entre 01/01/2012 et 31/12/2012	1,4455
USD / NOK	78,5	Entre 01/01/2009 et 31/12/2009	6,1072
USD / NOK	8,0	Entre 01/01/2010 et 31/12/2010	5,4925
Contrats à terme couvrant les éléments bilanciaux en devises et autres opérations			
USD / EUR	7,2	02/02/2009	1,4039
USD / EUR	100,0	27/02/2009	1,3559
NOK / EUR	75,0	09/01/2009	8,0972
USD / EUR	143,9	Entre 01/01/2009 et 30/06/2009	1,3847
USD / EUR	34,5	janvier 2009	1,5156
Cross-currency swaps			
USD / EUR	15,1	Entre 01/01/2017 et 31/12/2017	1,4460
NOK / EUR	902,7	Année 2009 puis 2012 à 2017	8,1847

Le tableau suivant présente, au 31 décembre 2008, les positions des actifs et passifs monétaires du groupe (libellés dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de l'entité) avant et après gestion :

En millions d'euros	USD	NOK	EUR	Autres
Actifs monétaires	119,7	100,3	28,3	0,2
Passifs monétaires	(137,7)	(0,1)	(16,1)	(0,2)
Position nette avant gestion	(18,0)	100,2	12,2	-
Couvertures	55,8	(100,3)	-	-
Position nette après gestion	37,8	(0,1)	12,2	-

Une variation de 1% du taux de change euro contre la totalité des devises représenterait un impact cumulé au niveau du groupe de 0,5 M€, après prise en compte des couvertures.

À noter que les couvertures de change à terme, portant sur des transactions futures, n'apparaissent pas dans ce tableau, dans la mesure où l'élément couvert n'est pas encore au bilan.

Risque de conversion

Le tableau suivant donne la répartition par devise des capitaux propres consolidés pour les années 2008 et 2007 :

En millions d'euros	31.12.2008	31.12.2007
EUR	1 137,9	1 043,7
BRL	(4,2)	5,3
MXP	(4,4)	(0,1)
NOK	(6,1)	8,2
USD	252,4	144,6
VND	(15,9)	(9,5)
CHF	3,0	1,7
NGN	1,7	2,7
Autres	0,7	(0,2)
TOTAL	1 365,1	1 196,3

Risque sur le prix des approvisionnements

L'exposition du groupe au risque de prix est minimale.

Risque de crédit

La politique du groupe est de vérifier la santé financière de tous les clients qui souhaitent obtenir des conditions de paiement à crédit. De plus, les soldes clients font l'objet d'un suivi permanent.

Le groupe n'a pas souscrit de convention type COFACE.

Concernant le risque de crédit relatif aux autres actifs financiers du groupe, c'est-à-dire la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les actifs financiers disponibles à la vente et certains instruments dérivés, le groupe ne travaille qu'avec des établissements financiers de premier ordre, en particulier avec les principales banques françaises, et apporte une attention particulière dans le choix des établissements.

Risques de liquidité

Le financement est réalisé dans le cadre d'une politique de groupe mise en œuvre par la Direction Finance et Administration. Cette politique consiste à financer les besoins du groupe par une combinaison de cash-flows opérationnels, de cessions d'actifs non stratégiques et d'emprunts bancaires ; la récurrence des cash-flows étant assurée par la croissance régulière de la flotte de navires et par la stratégie de contractualisation à long terme avec les clients.

Au 31 décembre 2008, les dettes financières brutes de BOURBON s'élèvent à 1 414 millions d'euros dont 1 162 millions d'euros à plus d'un an. L'échéancier de la dette financière à long terme figure dans la note 3.15 de l'annexe aux comptes consolidés.

Emprunts à long et moyen terme

En 2005, BOURBON a souscrit un prêt syndiqué de 320 millions d'euros dont la phase d'amortissement a commencé en avril 2007 et s'achèvera en 2017. Au 31 décembre 2008, l'encours du prêt est de 272 millions d'euros.

Dans l'été 2007, un emprunt de 450 millions d'euros (« club deal ») a été souscrit (ligne tirée à hauteur de 262 millions d'euros au 31 décembre 2008). La phase d'amortissement débutera en décembre 2009 et s'achèvera en 2019.

En juin 2008, un nouvel emprunt « club-deal » de 208 millions de dollars a été conclu (ligne tirée à 87 millions de dollars au 31 décembre 2008). La phase d'amortissement débutera en 2010 et s'achèvera en 2020.

Durant les années 2007-2008, de nouveaux emprunts bilatéraux (en dollars et en euros) ont été signés :

- Certains ont été signés et tirés pour un montant équivalent euros d'environ 50 millions d'euros ;
- D'autres ont été seulement signés et seront tirés sur les années à venir : le montant de ces prêts bilatéraux non tirés est d'environ 205 millions d'euros.

Au 31 décembre 2008, le montant total restant à tirer sur les emprunts existants s'élève à 480 millions d'euros.

En dehors des covenants classiques d'un emprunt corporate, certains covenants propres aux prêts de 320 millions d'euros, 450 millions d'euros et 208 millions de dollars obligent BOURBON à respecter qu'une partie de la flotte financée mais non grevée d'hypothèque soit à disposition du Prêteur. Si BOURBON venait à dépasser certains ratios financiers contenus dans ces contrats, BOURBON devrait, sur option du Prêteur, consentir des hypothèques sur ces mêmes navires (partie non grevée) en priorité et/ou sur d'autres navires de la flotte BOURBON en complément jusqu'à rétablir, à la satisfaction du Prêteur, ces mêmes ratios. Aucune anticipation de remboursement n'est exigée dans le cadre du respect de ces covenants financiers.

Lignes court terme

Une ligne de préfinancement de 134 millions d'euros, en attente de la mise en place d'emprunts à long et moyen terme, est entièrement tirée au 31 décembre 2008. Elle sera rapidement remboursée dès la mise en place et le tirage des financements en question.

Par ailleurs, le groupe dispose de lignes court-termes (non confirmées) non utilisées à hauteur d'environ 206 millions d'euros au 31 décembre 2008.

La gestion de la trésorerie est coordonnée au siège opérationnel du groupe. Financière Bourbon, société en nom collectif organisée en centrale de trésorerie, offre ses services à la majeure partie des filiales opérationnelles du groupe. Ces entités sous convention de trésorerie avec la Financière Bourbon bénéficient d'un soutien actif dans la gestion de leurs flux, de leurs risques de change et de taux, de leurs risques opérationnels et de leur endettement à court et moyen termes, dans le respect des diverses législations en vigueur localement.

Risques actions

Le groupe ne possède plus de placements de trésorerie au 31 décembre 2008.

Le portefeuille actions du groupe est principalement constitué d'actions cotées sur le marché américain. Ces actions sont classées en « actifs évalués à la juste valeur par le résultat ». A la date d'arrêté des comptes, ces actifs sont évalués à leur juste valeur, sur la base des paramètres suivants : cours de l'action et taux de change. Conformément aux normes IFRS, les variations de juste valeur de ces actifs sont constatées en résultat financier.

Au 31 décembre 2008, le montant des actions classées en « actifs évalués à la juste valeur par le résultat » s'élève à 22,4 M€ (voir note 3.20). Une variation de 10% du cours de ces actions, toutes choses étant égales par ailleurs, aurait un impact d'environ 2 M€ sur la valeur de marché de ces actions.

Comme indiqué dans la note 3.13 Actions propres, le nombre de titres auto détenus par BOURBON au 31 décembre 2008 s'élève à 2 260 006. Les actions propres sont présentées en déduction des capitaux propres consolidés.

Une variation de 10 % à la hausse ou à la baisse du cours de l'action de BOURBON résulterait en une variation de la valeur de marché des actions propres de 4 M€.

3.20 Instruments financiers

3.20.1 Actifs financiers

Au 31 décembre 2008 et au 31 décembre 2007, les actifs financiers se ventilent comme suit :

31.12.2008						
En millions d'euros	Titres disponibles à la vente	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	Prêts et créances	Instruments financiers dérivés à la juste valeur	Disponibilités	Total bilan
Actifs financiers non courants	0,8	2,7	9,1	31,0	-	43,5
Clients et autres débiteurs	-	-	316,4	-	-	316,4
Actifs financiers courants	-	19,7	5,0	30,8	-	55,5
Autres actifs courants	-	-	13,6	-	-	13,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	-	-	143,4	143,4
Total	0,8	22,4	344,1	61,7	143,4	572,5

31.12.2007						
En millions d'euros	Titres disponibles à la vente	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	Prêts et créances	Instruments financiers dérivés à la juste valeur	Disponibilités	Total bilan
Actifs financiers non courants	3,2	-	114,2	22,0	-	139,4
Clients et autres débiteurs	-	-	255,8	-	-	255,8
Actifs financiers courants	-	-	13,2	4,1	-	17,3
Autres actifs courants	-	-	22,5	-	-	22,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	-	-	322,6	322,6
Total	3,2	-	405,7	26,1	322,6	757,6

a. Titres disponibles à la vente

Les titres disponibles à la vente détenus par le groupe s'élèvent à 0,8 M€ au 31 décembre 2008.

Les profits et pertes enregistrés en capitaux propres et en résultat sur les titres disponibles à la vente sont les suivants :

31.12.2008

En millions d'euros	31.12.2008				Résultat de cession	Remboursement
	Dividendes	Evaluation ultérieure		Dépréciation		
		Var. juste valeur	Effet de change			
Capitaux propres	-	-	(0,0)	-	-	-
Résultat	0,1	-	-	(0,2)	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	-	-	2,1	-
Total	0,1	-	(0,0)	(0,2)	2,1	-

31.12.2007

En millions d'euros	31.12.2007				Résultat de cession	Remboursement
	Dividendes	Evaluation ultérieure		Dépréciation		
		Var. juste valeur	Effet de change			
Capitaux propres	-	-	(0,0)	-	-	-
Résultat	2,0	-	-	(0,3)	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	-	-	-	5,7
Total	2,0	-	(0,0)	(0,3)	-	5,7

b. Actifs financiers à la juste valeur par le résultat

Les actifs financiers à la juste valeur par le résultat détenus par le groupe s'élèvent à 22,4 M€ au 31 décembre 2008. Ceux-ci sont essentiellement constitués des titres Gulfmark pour 19,7 M€ (voir note 3.8).

Les profits et pertes enregistrés sur les actifs financiers à la juste valeur par le résultat sont les suivants :

En millions d'euros	31.12.2008					
	Dividendes	Evaluation ultérieure			Rés. de cession	Remboursement
		Var. juste valeur	Effet de change	Dépréciation		
Capitaux propres	-	-	(0,1)	-	-	-
Résultat	-	(21,1)	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	-	-	-	-
Total	-	(21,1)	(0,1)	-	-	-

La variation de juste valeur concerne essentiellement les titres Gulfmark (voir note 3.16).

c. Prêts et créances au coût amorti

Les prêts et créances au coût amorti se ventilent comme suit :

En millions d'euros	31.12.2008			31.12.2007		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Prêts et créances au coût amorti	27,8	(0,1)	27,7	150,0	(0,1)	149,9
Clients et autres débiteurs	317,8	(1,3)	316,4	258,4	(2,5)	255,8
Total	345,6	(1,5)	344,1	408,4	(2,6)	405,7

Les profits et pertes enregistrées en capitaux propres et en résultat sur les prêts et créances au coût amorti sont les suivants :

En millions d'euros	31.12.2008			
	Intérêts	Evaluation ultérieure		Rés. de cession
		Effet de change	Dépréciation	
Capitaux propres	-	(0,2)	0,0	-
Résultat	4,5	-	(0,0)	-
Total	4,5	(0,2)	(0,0)	-

En millions d'euros	31.12.2007			
	Intérêts	Evaluation ultérieure		Rés. de cession
		Effet de change	Dépréciation	
Capitaux propres	-	(10,1)	-	-
Résultat	7,8	-	0,0	-
Total	7,8	(10,1)	0,0	-

Les produits d'intérêts comptabilisés sur les prêts et créances au coût amorti s'élève à 4,5 M€ en 2008 et 7,8 M€ pour l'année 2007.

d. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie s'élève à 143 M€ au 31 décembre 2008 contre 323 M€ au 31 décembre 2007. Ce poste ne comprend pas de disponibilités soumises à restriction.

La politique de gestion des risques financiers est présentée en note 3.19. Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie est présenté en note 3.9.

3.20.2 Instruments financiers dérivés

La juste valeur des instruments financiers dérivés au 31 décembre 2008 et 31 décembre 2007 se ventile comme suit :

Actifs financiers :

En millions d'euros	31.12.2008			31.12.2007
	Courant	Non courant	Total	Total
Instruments financiers dérivés en couverture de la dette	-	-	-	22,1
Instruments financiers dérivés en couverture du CA en devise et autres	30,8	31,0	61,7	3,9
Total	30,8	31,0	61,7	26,1

Passifs financiers :

En millions d'euros	31.12.2008			31.12.2007
	Courant	Non courant	Total	Total
Instruments financiers dérivés en couverture de la dette	18,3	2,6	21,0	3,1
Instruments financiers dérivés sur les autres éléments dont le change	3,2	-	3,2	46,1
Total	21,6	2,6	24,2	49,2

Couverture du risque de taux

Au 31 décembre 2008 comme au 31 décembre 2007, le groupe détenait différents contrats de swaps destinés à couvrir les variations des taux sur ses emprunts à taux variables. Les contrats de swaps sont utilisés pour couvrir le risque de taux pour les engagements fermes.

Les conditions des contrats de swaps de taux ont été négociées pour coïncider avec les conditions des engagements fermes.

Les couvertures de flux de trésorerie futurs liés aux emprunts ont été jugées hautement efficaces au 31 décembre 2008. La variation de juste valeur des ces instruments de couverture représente une perte latente de (37) M€ qui a été enregistrée en capitaux propres.

Couverture du risque de change

Au 31 décembre 2008 comme au 31 décembre 2007, le groupe détenait différents contrats à terme destinés à couvrir des ventes futures ou des achats futurs, pour lesquels le groupe a des engagements fermes.

Les conditions des contrats de change à terme ont été négociées pour coïncider avec les conditions des engagements fermes.

Les couvertures de flux de trésorerie futurs liés à des achats ou des ventes futurs ont été jugées hautement efficaces. A ce titre, les variations de juste valeur de la part efficace de l'instrument de couverture sont enregistrées en capitaux propres. Au titre de l'année 2008, un gain latent de 99,7 M€ a été comptabilisé en capitaux propres.

Depuis 2007, le groupe a contracté des couvertures de change à terme destinées à couvrir certaines transactions intragroupes. En application de la norme IAS 39 § 80, ces couvertures ont été classées en trading et leur juste valeur comptabilisée directement en résultat. L'impact sur le résultat 2008 est une perte de (5,8) M€.

La variation de juste valeur des instruments financiers dérivés comptabilisé directement dans les réserves consolidées (groupe et minoritaires) représente, pour l'année 2008, un gain latent net d'impôt différé de 71,2 M€, qui s'analyse comme suit :

En millions d'euros	2008
Variation de juste valeur des dérivés de couvertures	62,5
<i>dont :</i>	
- achats et ventes à terme sur coques / chiffre d'affaires	99,7
- swaps de taux	(37,0)
- autres	(0,2)
Effet de l'imposition différée	8,7
Impact net	71,2

Les instruments financiers dérivés sont mis en place dans le cadre de la politique de gestion des risques du groupe et sont analysés dans la note 3.20.

3.20.3 Passifs financiers

Au 31 décembre 2008 et au 31 décembre 2007, les passifs financiers se ventilent comme suit :

En millions d'euros	31.12.2008			31.12.2007
	Courant	Non courant	Total	Total
Dettes financières	252,1	1 161,8	1 413,9	1 272,0
Instruments financiers dérivés	21,6	2,6	24,2	49,2
Fournisseurs et autres créanciers	235,4	-	235,4	165,5
Autres passifs financiers	7,0	2,7	9,7	23,0
Total	516,0	1 167,1	1 683,1	1 509,8

a. Dettes financières

Les dettes financières sont analysées en note 3.15. Elles se décomposent comme suit au 31 décembre 2008 et 31 décembre 2007 :

En millions d'euros	31.12.2008			31.12.2007
	Courant	Non courant	Total	Total
Emprunts obligataires	-	-	-	-
Billets de trésorerie	-	-	-	-
Tirages sur facilités de crédit	-	134,0	134,0	54,0
Emprunts sur location financement	3,2	73,3	76,6	79,7
Autres emprunts bancaires	123,5	954,4	1 078,0	1 027,9
Intérêts courus non échus	6,5	-	6,5	10,7
Total emprunts	133,3	1 161,8	1 295,1	1 172,3
Découverts bancaires et comptes courants de trésorerie	118,6	-	118,6	99,5
Intérêts courus non échus	0,2	-	0,2	0,2
Total dettes financières	252,1	1 161,8	1 413,9	1 272,0

b. Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés comptabilisés au passif du bilan sont présentés en note 3.20.2.

c. Fournisseurs et autres dettes

En millions d'euros	31.12.2008	31.12.2007
Fournisseurs	88,1	60,6
Dettes sur immobilisations	1,1	5,7
Dettes sociales	29,4	27,0
Dettes fiscales	24,5	17,3
Autres dettes	92,3	54,8
Produits constatés d'avance	5,5	15,3
Total	240,9	180,8

La valeur bilan de l'ensemble de ces dettes représente une bonne approximation de leur juste valeur.

3.20.4 *Juste valeur des actifs et passifs financiers*

La méthode de valorisation des actifs et passifs financiers est détaillée dans les notes 1.5.8 à 1.5.19.

3.20.5 *Gestion des risques liés aux instruments financiers*

La politique de gestion des risques du groupe est présentée en note 3.19.

a. Risque de crédit

La politique de gestion des risques financiers est présentée en note 3.19.

Les créances en souffrance non dépréciées se ventilent comme suit au 31 décembre 2008 et au 31 décembre 2007 :

En millions d'euros	31.12.2008					Actifs dépréciés	Actifs ni dépréciés ni en souffrance	Total
	Actifs en souffrance à la date de clôture							
	< 30 jours	31-60 jours	61-90 jours	> 91 jours	Total			
Prêts et créances au coût amorti	-	-	-	-	-	0,1	27,7	27,8
Créances et autres débiteurs	32,2	14,1	4,5	20,3	71,2	1,3	245,2	317,8
Total	32,2	14,1	4,5	20,3	71,2	1,5	272,9	345,6

En millions d'euros	31.12.2007					Actifs dépréciés	Actifs ni dépréciés ni en souffrance	Total
	Actifs en souffrance à la date de clôture							
	< 30 jours	31-60 jours	61-90 jours	> 91 jours	Total			
Prêts et créances au coût amorti	-	-	-	-	-	0,1	149,9	150,0
Créances et autres débiteurs	30,6	9,2	2,3	5,4	47,5	2,5	208,3	258,4
Total	30,6	9,2	2,3	5,4	47,5	2,6	358,2	408,4

b. Risque de liquidité

Au 31 décembre 2008, les flux contractuels non actualisés sur l'encours des passifs financiers par date de maturité sont les suivants :

Au 31 décembre 2008	2009	2010	2011	2012	2013	> 5 ans	Total	Valeur bilan
En millions d'euros								
Emprunts obligataires	-	-	-	-	-	-	-	-
Billets de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-
Tirages sur facilités de crédit	-	-	134,0	-	-	-	134,0	134,0
Emprunts sur location financement	3,2	3,3	3,5	66,5	-	-	76,6	76,6
Autres emprunts bancaires	123,5	124,9	119,4	118,9	102,0	489,2	1 078,0	1 078,0
Intérêts courus non échus	6,5	-	-	-	-	-	6,5	6,5
Total emprunts	133,3	128,3	256,9	185,4	102,0	489,2	1 295,1	1 295,1
Découverts bancaires et comptes courants de trésorerie	118,6	-	-	-	-	-	118,6	118,6
Intérêts courus non échus	0,2	-	-	-	-	-	0,2	0,2
Total dettes financières	252,1	128,3	256,9	185,4	102,0	489,2	1 413,9	1 413,9

Au 31 décembre 2007, les flux contractuels non actualisés sur l'encours des passifs financiers par date de maturité sont les suivants :

Au 31 décembre 2007	2008	2009	2010	2011	2012	> 5 ans	Total	Valeur bilan
En millions d'euros								
Emprunts obligataires	-	-	-	-	-	-	-	-
Billets de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-
Tirages sur facilités de crédit	-	-	-	54,0	-	-	54,0	54,0
Emprunts sur location financement	3,1	3,2	3,3	3,5	66,6	-	79,7	79,7
Autres emprunts bancaires	97,2	158,8	140,9	127,8	123,5	379,8	1 027,9	1 027,9
Intérêts courus non échus	10,7	-	-	-	-	-	10,7	10,7
Total emprunts	110,9	162,0	144,2	185,3	190,1	379,8	1 172,3	1 172,3
Découverts bancaires et comptes courants de trésorerie	99,5	-	-	-	-	-	99,5	99,5
Intérêts courus non échus	0,2	-	-	-	-	-	0,2	0,2
Total dettes financières	210,6	162,0	144,2	185,3	190,1	379,8	1 272,0	1 272,0

Au 31 décembre 2008 et au 31 décembre 2007, les flux contractuels non actualisés sur l'encours des emprunts ayant une échéance inférieure à un an sont les suivants :

En millions d'euros	2009	2008
janvier	13,1	20,5
février	9,6	10,2
mars	9,7	5,7
avril	10,4	9,9
mai	6,9	6,5
juin	11,9	6,9
juillet	13,0	12,1
août	25,6	9,3
septembre	6,1	6,4
octobre	13,8	10,3
novembre	6,2	6,5
décembre	6,8	6,6
Échéance à moins d'un an	133,3	110,9

c. Risque de marché

L'exposition du groupe au risque de marché est analysée en note 3.19.

4. INFORMATION SECTORIELLE

En application de la norme IAS 14 « Informations sectorielles », le groupe a opté pour le secteur d'activité comme premier niveau de segmentation et pour le secteur géographique comme second niveau.

Suite à la cession de ses activités Distribution et Remorquage portuaire au cours de l'année 2007, l'information sectorielle s'axe désormais sur les divisions Offshore et Transport de Vrac :

- Division Offshore, prestataire de service maritimes liés à l'industrie pétrolière en support de leurs activités d'exploitation et de production en mer ;
- Division Vrac intervenant dans le domaine du fret maritime international du transport de vrac sec (charbon, minerais, produits cimentiers, grain, etc.).

Les charges et produits non affectables aux divisions opérationnelles sont classés en Corporate.

Dans le premier niveau de segmentation, sont définis comme actifs sectoriels :

- les goodwill,
- les immobilisations incorporelles et corporelles,
- les titres mis en équivalence,
- les stocks et encours,
- les clients et autres débiteurs,
- les actifs financiers courants et autres actifs courants.

et comme passifs sectoriels :

- les fournisseurs et autres créditeurs,
- les dettes d'impôt,
- les autres passifs courants.

Il est à noter que ces actifs et passifs sectoriels ne sont pas ventilés en deuxième niveau de segmentation, entre France et International, du fait de leur mobilité (navires).

Toutes les relations commerciales inter-divisions sont établies sur une base de marché, à des termes et conditions identiques à ceux prévalant pour des fournitures de biens et services à des clients extérieurs au groupe.

4.1 Information sectorielle de premier niveau

L'information sectorielle pour l'année 2008 est la suivante :

En millions d'euros	Offshore	Vrac	Corporate	Eliminations	TOTAL
Chiffre d'affaires hors groupe	672,1	234,8	24,5	-	931,3
Coûts des ventes & coûts généraux	(427,1)	(128,4)	(23,8)	-	(579,3)
Autres charges et produits opérationnels	2,6	(0,1)	(3,6)	-	(1,1)
Excédent brut d'exploitation	247,6	106,3	(3,0)	-	351,0
Amortissement / provision (*)	(108,3)	(2,9)	(0,5)	-	(111,7)
Résultat opérationnel	139,2	103,5	(3,5)	-	239,3
Quote-part des sociétés mises en équivalence nette des écarts d'acquisition	2,9	-	-	-	2,9
(*) <i>dont perte de valeur sur actif</i>	-	-	-	-	-
Actifs sectoriels	2 796,6	394,4	1 611,6	(1 909,8)	2 892,8
Passifs sectoriels	1 158,5	72,4	1 044,9	(2 011,8)	263,9
Investissements (**)	644,1	109,4	3,7	-	757,2

(**) *Investissements incorporels et corporels hors activités destinées à être cédées*

Pour l'année 2007, elle se présentait comme suit :

En millions d'euros	Offshore	Vrac	Corporate	Eliminations	TOTAL
Chiffre d'affaires hors groupe	484,5	244,8	40,4	-	769,7
Coûts des ventes & coûts généraux	(271,7)	(155,4)	(32,9)	-	(460,0)
Autres charges et produits opérationnels	2,1	(0,1)	(2,0)	-	0,1
Excédent brut d'exploitation	214,9	89,3	5,4	-	309,7
Amortissement / provision (*)	(81,8)	(9,7)	(4,1)	-	(95,5)
Résultat opérationnel	133,2	79,6	1,3	-	214,2
Quote-part des sociétés mises en équivalence nette des écarts d'acquisition	3,1	-	-	-	3,1
(*) dont perte de valeur sur actif	-	-	-	-	-
Actifs sectoriels	2 103,4	202,8	1 137,8	(1 176,2)	2 267,7
Passifs sectoriels	804,9	82,8	844,6	(1 510,2)	222,1
Investissements (**)	507,7	98,7	3,5	-	609,9

(**) Investissements incorporels et corporels hors activités destinées à être cédées

4.2 Information sectorielle de second niveau

La répartition du chiffre d'affaires par zone géographique pour l'exercice 2008 est la suivante :

En millions d'euros	France	International	TOTAL
Offshore	36,4	635,7	672,1
Vrac	34,2	200,6	234,8
Corporate	1,2	23,3	24,5
Total	71,7	859,6	931,3

Le chiffre d'affaires pour 2007 se ventilait comme suit :

En millions d'euros	France	International	TOTAL
Offshore	31,5	453,0	484,5
Vrac	30,2	214,6	244,8
Corporate	3,3	37,1	40,4
Total	65,0	704,7	769,7

4.3 Information sectorielle complémentaire

En millions d'euros

Chiffre d'affaires Offshore	2008	2007
Afrique	448,5	320,9
Europe & Med./M. Orient	124,6	101,1
Continent Américain	47,1	39,2
Asie	51,9	23,2
Total	672,1	484,5

5. INFORMATIONS DIVERSES

5.1 Obligations contractuelles et autres engagements hors bilan

En millions d'euros	31.12.2008	31.12.2007
Nantissement hypothèques et sûretés réelles (voir note 3.14)	588,6	524,4
Aval, cautions et garanties données	5,9	0,4
Total engagements donnés	594,5	524,8
Aval, cautions et garanties reçues	720,7	355,5
Total engagements reçus	720,7	355,5

Les obligations contractuelles se ventilent comme suit :

En millions d'euros	Paiements dus par période			
	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Supérieur à 5 ans
Obligation en matière de location financement	76,6	3,2	73,3	-
Contrats de location simple	4,8	1,1	2,9	0,8
Solde à payer sur commandes de navires en cours de construction	1 325,4	792,1	533,3	-
Total	1 406,7	796,4	609,5	0,8

La présentation ci-dessus n'omet aucun engagement hors-bilan significatif.

5.2 Résultat net par action

5.2.1 Résultat net de base par action

La détermination du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de chaque période est présentée ci-dessous :

	2008	2007
Nombre moyen pondéré d'actions sur la période	55 461 302	55 259 594
Nombre moyen pondéré de titres d'autocontrôle détenus sur la période	(1 167 240)	(25 008)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période	54 294 062	55 234 586

Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours des exercices 2008 et 2007 tient compte, le cas échéant, du nombre moyen pondéré d'options de souscription d'actions levées au cours de la période.

Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice 2007 a également été ajusté de façon à tenir compte de l'attribution d'une action gratuite pour 10 détenues réalisée au 1^{er} juin 2007.

Pour chaque période présentée le résultat net de base par action s'établit donc comme suit :

	2008	2007
Nombre moyen pondéré d'actions retenu pour le calcul du résultat net de base par action	54 294 062	55 234 586
Résultat net (en millions d'euros)		
Consolidé part du groupe	224,4	390,8
Consolidé part du groupe - hors résultat des activités abandonnées/destinées à être cédées	156,0	183,9
Résultat net des activités abandonnées/destinées à être cédées	68,5	206,8
Consolidé part du groupe - hors plus-values sur participations cédées & résultat net des activités destinées à être cédées	153,9	157,9
Résultat net de base par action (en €)		
Consolidé part du groupe	4,13	7,07
Consolidé part du groupe - hors résultat des activités abandonnées/destinées à être cédées	2,87	3,33
Résultat net des activités abandonnées/destinées à être cédées	1,26	3,74
Consolidé part du groupe - hors plus-values nettes sur participations cédées & résultat net des activités abandonnées / destinées à être cédées	2,83	2,86

5.2.2 Résultat net dilué par action

Conformément à IAS 33, le nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat dilué par action tient compte de l'effet dilutif de la levée des options de souscription et d'achat d'actions, déterminé en fonction de la méthode du "rachat d'actions". Il intègre également les actions dont l'émission est conditionnelle. Le nombre moyen pondéré d'actions retenu pour le calcul du résultat net par action est ainsi augmenté des actions ordinaires potentielles dilutives.

La détermination du résultat dilué par action s'établit comme suit :

Nombre d'actions potentielles :

	2008	2007
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période	54 294 062	55 234 586
Nombre moyen pondéré d'actions dont l'émission est conditionnelle au cours de la période	145 045	27 693
Nombre moyen pondéré d'options de souscription et d'achat d'actions dilutives au cours de la période	1 459 372	592 495
Nombre moyen pondéré d'actions potentielles	55 898 479	55 854 774

Conformément à IAS 33, la détermination du résultat net dilué par action pour 2008 et 2007 ne tient pas compte du plan d'options d'achat d'actions autorisé par le conseil d'administration du 10 décembre 2007 car ces options ont un effet antidilutif. De même, la détermination du résultat net dilué par action pour 2008 exclut le plan d'options de souscription d'actions autorisé par le conseil d'administration du 4 décembre 2006.

Résultat net dilué par action :

	2008	2007
Nombre moyen pondéré d'actions retenu pour le calcul du résultat net dilué par action	55 898 479	55 854 774
Résultat net (en millions d'euros)		
Consolidé part du groupe	224,4	390,8
Consolidé part du groupe - hors résultat des activités abandonnées/destinées à être cédées	156,0	183,9
Résultat net des activités abandonnées/destinées à être cédées	68,5	206,8
Consolidé part du groupe - hors plus-values nettes sur participations cédées & résultat net des activités destinées à être cédées	153,9	157,9
Résultat net dilué par action (en €)		
Consolidé part du groupe	4,02	7,00
Consolidé part du groupe - hors résultat des activités abandonnées/destinées à être cédées	2,79	3,29
Résultat net des activités abandonnées/destinées à être cédées	1,22	3,70
Consolidé part du groupe - hors plus-values nettes sur participations cédées & résultat net des activités abandonnées / destinées à être cédées	2,75	2,83

5.3 Effectifs et charges de personnel

Les effectifs salariés du groupe se ventilent comme suit :

Effectifs	31.12.2008	31.12.2007
Cadres	266	210
Employés et ouvriers	1 214	905
Personnel navigant	2 629	2 264
- <i>Officiers</i>	1 034	904
- <i>Exécution</i>	1 595	1 360
Total	4 109	3 379

L'évolution des charges de personnel est la suivante :

En millions d'euros	31.12.2008	31.12.2007
Charges de personnel	176,2	134,7

5.4 Evènements post-clôture

Néant.

5.5 Opérations entre parties liées

Relations avec SINOPACIFIC

Le Président Directeur Général de BOURBON est associé dans la société de construction navale Sinopacific, au travers de la société Jaccar Holdings, filiale à 100% de Jaccar.

BOURBON, par l'intermédiaire d'une de ses filiales, Bourbon Supply Investissements, a acquis, sur l'exercice 2008, 20 navires auprès du groupe Sinopacific pour un montant cumulé de 220 M€. Au 31 décembre 2008, le montant des commandes en cours porte sur 94 navires et s'établit à 1 585 M€, ayant généré des avances sur commandes à hauteur de 594 M€.

De plus, Jaccar s'est porté caution au bénéfice de certaines filiales de BOURBON en garantie des restitutions d'acomptes versés par ces dernières aux chantiers du groupe Sinopacific, pour un encours total au 31 décembre 2008 de 498 M€.

Relations avec PIRIOU, WEST ATLANTIC SHIPYARD et SEAS

Le Président Directeur Général de BOURBON est indirectement associé dans la société de construction navale Piriou et ses filiales, West Atlantic Shipyard et SEAS, au travers de la société Jaccar Holdings, filiale à 100% de Jaccar.

BOURBON, par l'intermédiaire de ses filiales, a acquis, sur l'exercice 2008, 16 navires auprès de ces trois sociétés, pour un montant cumulé de 23 M€. Au 31 décembre 2008, le montant des commandes en cours porte sur 42 navires et s'établit à 85 M€, ayant généré des avances sur commandes à hauteur de 23 M€.

Relations avec JACCAR

Le Président Directeur Général de BOURBON est également Président de la société Jaccar SAS. La société Jaccar SAS facture à Bourbon Assistance, filiale de BOURBON, des prestations de service.

Au titre de l'exercice 2008, le montant hors taxes de prestations facturées comprend une partie fixe de 0,4 M€ et une partie variable, calculée sur la base de 1 % du résultat net consolidé-part du groupe de BOURBON, plafonnée à 0,7 M€ HT.

Relations avec MARINE SAS

Monsieur Christian Lefèvre, Directeur Général délégué de BOURBON, est également Président de la société Marine SAS. La société Marine SAS facture à Bourbon Management, filiale de BOURBON, des prestations de service.

Au titre de l'exercice 2008, le montant hors taxes des prestations facturées comprend une partie fixe de 0,15 M€ et une partie variable, calculée sur la base de 0.5 ‰ du résultat net consolidé-part du groupe de BOURBON, plafonnée à 0,15 M€ HT.

Relations avec CROWNSHIP, liée à JACCAR HOLDINGS S.A.

Monsieur Jacques d'Armand de Chateaufieux, Président Directeur Général de notre société, est également Président de Jaccar Holdings S.A.

BOURBON par l'intermédiaire de ses filiales, a acquis des vraquiers destinés à la revente auprès de la société CROWNSHIP. Sur un montant total d'achat de 260 M\$, notre société a versé à ce jour 52 M\$ à titre d'acompte correspondant à 20% du prix. En parallèle le groupe a reçu de ses propres acheteurs un total de 36 M\$ à titre d'acompte.

5.6 Rémunération des dirigeants

La rémunération des mandataires sociaux est fixée par le conseil d'administration après avis du comité des nominations, des rémunérations et de la gouvernance.

Les rémunérations versées en 2008 aux mandataires sociaux en fonction pendant l'année (hors jetons de présence) s'élèvent à 1,9 M€ (dont 1,1 M€ de rémunération variable au titre de l'année 2007).

5.7 Périmètre de consolidation

5.7.1 Liste des sociétés consolidées par intégration globale

	% de contrôle du capital détenu directement ou indirectement		% d'intérêt du capital détenu directement ou indirectement		Pays
	2008	2007	2008	2007	
BOURBON	Société Mère		Société Mère		France (Paris)
Aequo Animo Shipping Navegacao Lda	100.00	100.00	100.00	100.00	Portugal (Madère)
Angor	100.00	-	100.00	-	France
Avracs	100.00	100.00	100.00	100.00	France
BON Management AS	100.00	100.00	100.00	100.00	Norvège
Bourbon An Hoa	65.33	-	44.83	-	Vietnam
Bourbon Asia Asset Pte Ltd	51.00	51.00	51.00	51.00	Singapour
Bourbon Assistance	100.00	100.00	100.00	100.00	France (La Réunion)
Bourbon Ben Luc	100.00	100.00	100.00	100.00	Vietnam
Bourbon Brazil Participacoes	100.00	100.00	100.00	100.00	Brésil
Bourbon Capital	100.00	100.00	100.00	100.00	Luxembourg
Bourbon Capital Elec USA	100.00	100.00	100.00	100.00	États-Unis
Bourbon Capital Holdings USA	100.00	100.00	100.00	100.00	États-Unis
Bourbon Capital USA	(*)	100.00	(*)	100.00	États-Unis
Bourbon China Group Ltd	100.00	-	100.00	-	Chine
Bourbon Far East Pte Ltd	100.00	-	100.00	-	Singapour
Bourbon Gaia Supply	100.00	100.00	100.00	100.00	France
Bourbon Interoil Nigeria Ltd	40.00	40.00	40.00	40.00	Nigeria
Bourbon Logistics Indonesia	100.00	100.00	95.00	95.00	Indonésie
Bourbon Management (ex CFG)	100.00	100.00	100.00	100.00	France
Bourbon Marine Services Ukraine	51.00	-	51.00	-	Ukraine
Bourbon Maritime	100.00	100.00	100.00	100.00	France
Bourbon Offshore (ex Holding)	100.00	100.00	100.00	100.00	France
Bourbon Offshore Asia	51.00	51.00	51.00	51.00	Singapour
Bourbon Offshore Associates	100.00	100.00	100.00	100.00	États-Unis
Bourbon Offshore Craft	100.00	100.00	100.00	100.00	France
Bourbon Offshore Gaia	100.00	100.00	100.00	100.00	France
Bourbon Offshore Greenmar	100.00	100.00	100.00	100.00	Suisse
Bourbon Offshore Gulf	60.00	60.00	60.00	60.00	Bahreïn (Manama)
Bourbon Offshore I AS	100.00	75.00	100.00	75.00	Norvège
Bourbon Offshore I KS	100.00	80.26	100.00	75.00	Norvège
Bourbon Offshore III AS	80.00	80.00	80.00	80.00	Norvège
Bourbon Offshore III KS	82.00	85.52	80.00	80.00	Norvège
Bourbon Offshore Interoil Shipping- navegacao Lda	55.00	55.00	55.00	55.00	Portugal (Madère)
Bourbon Offshore IV AS	79.00	79.00	79.00	79.00	Norvège
Bourbon Offshore IV KS	81.10	81.10	79.00	79.00	Norvège
Bourbon Offshore Labuan	100.00	-	100.00	-	Malaisie
Bourbon Offshore Norway	100.00	100.00	100.00	100.00	Norvège
Bourbon Offshore Supply	100.00	100.00	100.00	100.00	France
Bourbon Offshore Surf	100.00	100.00	100.00	100.00	France
Bourbon Offshore Triangle	70.00	70.00	70.00	70.00	Egypte
Bourbon Salvage investments	100.00	100.00	100.00	100.00	France

Bourbon Subsea Services	100.00	100.00	100.00	100.00	France
Bourbon Subsea Services Investments	100.00	100.00	100.00	100.00	France
Bourbon Supply Asia Pte	100.00	100.00	100.00	100.00	Singapour
Bourbon Supply Investissements	100.00	100.00	100.00	100.00	France
Bourbon Training Center Asia Pte Ltd	100.00	-	100.00	-	Singapour
Caroline 8 SAS	100.00	100.00	0.00	0.00	France
Cemtaf (ex Tribor)	100.00	100.00	100.00	100.00	France
Centre de Formation Offshore Pétrolier Bourbon-Hydro Marseille	100.00	100.00	100.00	100.00	France
Challenge hypermarket	-	50.00	-	50.00	Ile Maurice
Chambon Offshore International	100.00	100.00	100.00	100.00	France
Deepwaters Marine Eurofinance	(*)	100.00	(*)	100.00	Etats-Unis
DNT Offshore	100.00	100.00	100.00	100.00	Italie
DTI Océan Indien	-	100.00	-	100.00	Ile Maurice
Elbuque Shipping Lda	100.00	100.00	51.00	51.00	Portugal (Madère)
Endeavor	100.00	-	100.00	-	France
Ex Commodo, SGPS Sociedade Unipessoal Lda	100.00	100.00	100.00	100.00	Portugal (Madère)
FBO (ex Cador)	100.00	100.00	100.00	100.00	France
Financière Bourbon	100.00	100.00	100.00	100.00	France
Fipargest	100.00	100.00	100.00	100.00	France (La Réunion)
Flash Light - Exploracao de barcos Lda	100.00	100.00	51.00	51.00	Portugal (Madère)
Fructidor	100.00	100.00	100.00	100.00	France
Gestion SB GIE	92.86	92.86	92.86	92.86	France (La Réunion)
GIE Abeille Bourbon	100.00	100.00	100.00	100.00	France
GIE Abeille Liberté	100.00	100.00	100.00	100.00	France
GIE Abeilles Nantes Saint-Nazaire 2004	100.00	100.00	100.00	100.00	France
GIE Abeilles Le Havre 2003	100.00	100.00	100.00	100.00	France
GIE AHTS 256 (Luzolo)	100.00	100.00	100.00	100.00	France
GIE AHTS 279 (Bourbon Aladin)	100.00	100.00	100.00	100.00	France
GIE AHTS 280 (Bourbon Apsara)	100.00	100.00	100.00	100.00	France
GIE AHTS 281 (Bourbon Alexandre)	100.00	100.00	100.00	100.00	France
GIE AHTS 610 Bourbon Sagitta	100.00	100.00	100.00	100.00	France
GIE AHTS Argonaute 2004	100.00	100.00	100.00	100.00	France
GIE FSIV 252 Kemba	100.00	100.00	100.00	100.00	France
GIE FSIV 253 Surf Express	100.00	100.00	100.00	100.00	France
GIE FSIV 254 Bourbon Express	100.00	100.00	100.00	100.00	France
GIE FSIV 255 Bourbon Oceane	100.00	100.00	100.00	100.00	France
GIE N'DUVA	100.00	100.00	100.00	100.00	France
GIE PSV 114 (Bourbon Helios)	100.00	100.00	100.00	100.00	France
GIE PSV 115 (Bourbon Hermes)	100.00	100.00	100.00	100.00	France
GIE PSV 116 (Bourbon Hera)	100.00	100.00	100.00	100.00	France
GIE PSV Antenor 2004	100.00	100.00	100.00	100.00	France
GIE PSV Asterie 2004	100.00	100.00	100.00	100.00	France
GIE Remorqueurs Offshore 2003 (Nemed)	100.00	100.00	100.00	100.00	France
GIE Surfer 2003	100.00	100.00	100.00	100.00	France
GIE Surfer 2004	100.00	100.00	100.00	100.00	France
GIE Surfer 2005	100.00	100.00	100.00	100.00	France
GIE Surfer 2005 Bis	100.00	100.00	100.00	100.00	France
GIE Surfer 2006	100.00	100.00	100.00	100.00	France
GIE Surfer 2006 Bis	100.00	100.00	100.00	100.00	France
GIE VS 4501 (Athena)	100.00	100.00	100.00	100.00	France
Grena Navegacao Lda	100.00	100.00	100.00	100.00	Portugal (Madère)

H.S.O.	100.00	100.00	100.00	100.00	France
Handy Bulk AG	100.00	100.00	100.00	100.00	Suisse
Handy Shipping AG	99.95	99.95	99.95	99.95	Suisse
Jade Navegacao Lda	100.00	100.00	100.00	100.00	Portugal (Madère)
Lastro Companhia Internacional de Navegacao Lda	100.00	100.00	100.00	100.00	Portugal (Madère)
Latin quarter Servicos Maritimos Internacionais Lda	100.00	100.00	51.00	51.00	Portugal (Madère)
Les Abeilles	100.00	100.00	100.00	100.00	France
Marine Network Asia	51.00	51.00	51.00	51.00	Singapour
Mastshipping Shipping Lda	100.00	100.00	51.00	51.00	Portugal (Madère)
Matador	100.00	-	100.00	-	France
Navegaceano Shipping Lda	100.00	100.00	51.00	51.00	Portugal (Madère)
O.D.B.	100.00	100.00	100.00	100.00	France
Offshore Structured Assets Finance	(*)	100.00	(*)	100.00	États-Unis
Onix Investimentos e Servicos Lda	100.00	100.00	100.00	100.00	Portugal (Madère)
Paris Shipping & Chartering	100.00	100.00	100.00	100.00	France
Pentcor	100.00	-	100.00	-	France
Placements Provence Languedoc	100.00	100.00	100.00	100.00	France
Sagrim	-	74.97	-	74.97	Madagascar
SCI Claire Fontaine	100.00	100.00	100.00	100.00	France (La Réunion)
Sefor	100.00	-	100.00	-	France
Sesac	100.00	100.00	100.00	100.00	France
Setaf	100.00	100.00	100.00	100.00	France
Setaf Saget	100.00	100.00	100.00	100.00	France
Setapar	100.00	100.00	100.00	100.00	France
Sinfrac	100.00	100.00	100.00	100.00	France
SNC AHTS 1	100.00	100.00	0.00	0.00	France
SNC Bourbon Altair	100.00	-	0.00	-	France
SNC Bourbon Diamond	100.00	-	100.00	-	France
SNC Bourbon Hamelin	100.00	-	100.00	-	France
SNC Bourbon Himalya	100.00	-	100.00	-	France
SNC Bourbon Liberty 105	100.00	-	100.00	-	France
SNC Bourbon Pearl	100.00	-	100.00	-	France
SNC Bourbon Ruby	100.00	-	100.00	-	France
SNC Bourbon Sapphire	100.00	-	100.00	-	France
SNC Bourbon Themis	100.00	100.00	100.00	100.00	France
SNC Surfer 2007	100.00	100.00	100.00	100.00	France
SNC Surfer 2007 bis	100.00	100.00	100.00	100.00	France
SNC Surfer 2008	100.00	100.00	100.00	100.00	France
SNC Surfer 2008 TT	100.00	100.00	100.00	100.00	France
SNC Surfer 325	100.00	100.00	100.00	100.00	France
Sonasurf Internacional Shipping Lda	51.00	51.00	51.00	51.00	Portugal (Madère)
Sonasurf Jersey	100.00	100.00	51.00	51.00	Jersey
Sopade (Sté participation développement SAS)	100.00	100.00	100.00	100.00	France (La Réunion)
Sucrerie de Bourbon Madagascar	-	100.00	-	100.00	Madagascar
Sucrerie de Bourbon Tay Ninh	68.62	68.62	68.62	68.62	Vietnam
Tenor	100.00	-	100.00	-	France
Thermidor (ex Babor)	100.00	100.00	100.00	100.00	France

(*) sociétés fusionnées en 2008

5.7.2 Liste des sociétés consolidées par intégration proportionnelle

	% de contrôle du capital détenu directement ou indirectement		% d'intérêt du capital détenu directement ou indirectement		Pays
	2008	2007	2008	2007	
Bourbon Gulf	49.00	49.00	49.00	49.00	Qatar
Delba Maritima Navegacao	50.00	50.00	50.00	50.00	Brésil
Delba Operadora de Servicios Ltda	50.00	50.00	50.00	50.00	Brésil
EPD (Yangzhou) Electronic Power Design, Co, Ltd	50.00	50.00	50.00	50.00	Chine
EPD Asia Group Ltd	50.00	50.00	50.00	50.00	Etats-Unis
Foster Magnetics LLC	50.00	-	50.00	-	Etats-Unis
Naviera Bourbon Tamaulipas	49.00	49.00	49.00	49.00	Mexique
Oceanteam Bourbon 1 AS	50.00	50.00	50.00	50.00	Norvège
Oceanteam Bourbon 1 KS	50.00	50.00	50.00	50.00	Norvège
Oceanteam Bourbon 4 AS	50.00	50.00	50.00	50.00	Norvège
Servicios y Apoyos	49.00	49.00	49.00	49.00	Mexique
Sonasurf Angola	50.00	50.00	50.00	50.00	Angola
Toesa	50.00	50.00	50.00	50.00	Uruguay

5.7.3 Liste des sociétés consolidées par mise en équivalence

	% de contrôle du capital détenu directement ou indirectement		% d'intérêt du capital détenu directement ou indirectement		Pays
	2008	2007	2008	2007	
Bourbon Marine Services Manila Ltd	24.98	24.98	24.98	24.98	Philippines
Jackson Offshore LLC	24.50	24.50	24.50	34.36	États-Unis
Rigdon Marine Corporation	-	40.26	-	40.26	États-Unis
Rigdon Marine Holdings LLC	-	24.50	-	24.50	États-Unis

VI. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société BOURBON, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la présentation des comptes au 31 décembre 2008 ont été réalisées dans un contexte caractérisé par une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. Ces conditions sont décrites dans la note 1.1 de l'annexe aux comptes consolidés.

C'est dans ce contexte que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 1.5.6 de l'annexe aux états financiers expose les méthodes comptables relatives à la comptabilisation et à l'amortissement des navires.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans les notes aux états financiers.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Lyon et Marseille, le 22 avril 2009

Les Commissaires aux Comptes

EurAAudit C.R.C

Deloitte & Associés

Cabinet Rousseau Consultants

Marc ESCOFFIER

Vincent GROS